

DELEGATION DE Monsieur Jean Michel GAUTE

D-2013/121

Construction du groupe scolaire et de la structure multi-accueil petite enfance des Bassins à Flot. Approbation de l'Avant Projet Définitif. Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2011/607 du 24 octobre 2011, vous avez décidé de confier la maîtrise d'œuvre de la construction du Groupe Scolaire et de la structure multi-accueil petite enfance au groupement Rudy RICCIOTTI/BERIM MIDI-PYRENEES.

Le coût prévisionnel des travaux était évalué à 8 372 400,00 € HT soit 10 013 390,40 € TTC valeur août 2011.

Le maître d'œuvre vient de remettre l'Avant Projet Définitif dont le contenu a été examiné et validé par les services concernés.

Cette opération s'inscrit avec des objectifs de développement durable ambitieux afin d'obtenir un bâtiment à énergie positive en se raccordant au réseau de chauffage urbain du quartier et en intégrant une production d'énergies renouvelables.

Cet équipement d'une surface utile de 3 328 m², accueillera une école maternelle de 6 classes, une école élémentaire de 9 classes, une structure multi accueil petite enfance de 60 places.

Le coût des travaux a été confirmé à 10 169 000,00 € HT (valeur août 2012) soit 9 956856,02 € HT - valeur août 2011.

Les modifications techniques entre l'esquisse et l'Avant-Projet Définitif résultent des éléments suivants:

Sur les risques d'inondabilité émis par les services de l'Etat :

Bien que le permis de construire soit conforme au PPRI, les services de la DDTM Gironde ont émis un avis défavorable sur la sécurité des biens et des personnes sur la base d'une étude hydraulique en cours, et sur les hypothèses suivantes :

- une crue aux caractéristiques identiques à celle de 1999
- l'intégration d'un rehaussement du niveau des océans suite au réchauffement climatique
- l'impact du changement climatique à l'horizon 2100

Cet avis défavorable a nécessité la reprise complète des études et du permis de construire en apportant les adaptations suivantes :

- Rehaussement de tous les niveaux du bâtiment de 40 cm
- Modification de la structure et des planchers afin de permettre le passage de l'eau sous le bâtiment
- Modification de tous les accès au bâtiment depuis la voie publique par l'adjonction d'escaliers et d'ascenseurs afin de respecter la conformité de l'accessibilité
- Redéfinition de tous les accès au bâtiment depuis la cour intérieure avec la création des coursives afin de permettre les accès et la liaison entre locaux
- Modification des couvertures pour respecter la liaison avec la forme de la halle existante conservée
- Ajustement du niveau de la cour et des réseaux

Amélioration des espaces :

- Ajout d'une évacuation centrale (escalier et ascenseur) au niveau de l'école élémentaire afin de sécuriser les flux des élèves dans la circulation principale qui dessert les 9 classes
- Etude d'un espace ouvert en relation avec la salle polyvalente de l'école élémentaire pour permettre un accès vers le square bordant le projet pour des activités extrascolaires.

Dépollution des sols de surfaces :

Un diagnostic de l'état chimique des milieux et des sols en vue de l'exploitation du terrain pour le projet a mis en évidence une pollution des terres de surface.

Afin rendre l'exploitation des sols compatibles avec l'exploitation du futur projet, il convient de prévoir les solutions suivantes:

- Extraction localisée et évacuation de terres polluées avec apport de nouveaux matériaux.
- Traiter les autres surfaces et les terrassements nécessaires au projet par un plan de gestion et un confinement pérenne du terrain.

L'ensemble de ces modifications techniques un coût total de 1 584 456,02 € HT – valeur août 2011.

Compte tenu de l'ensemble des éléments précités, le forfait de rémunération définitif de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été négocié à un taux de 11,20 % au lieu de 12,35 % sur la part des travaux supplémentaires pour des éléments de mission inchangés et porte le taux à 13,51 % avec la mission OPC.

Aussi, l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre, nécessaire à ce stade des études porte donc sur les modifications suivantes:

	Marché initial € HT	Phase APD € HT
Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux	8 372 400,00	10 169 000,00
Taux de rémunération (mission de base + OPC)	13,718 %	13,51 %
Forfait de rémunération	1 148 525,83	1 373 831,90
Mission complémentaire SSI	18 000,00	18 000,00
Nouveau montant du marché	1 166 525,83	1 391 831,90

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuve l'Avant Projet Définitif validé par les services compétents,
- passer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'opération en cours, rubrique 020 – Article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE. -

On a déjà vu cette délibération tout à l'heure en discutant. Il n'y a pas d'observations particulières.

D-2013/122
Centre d'Animation Argonne/Nansouty/Saint-Genès.
Reconstruction. Signature des marchés. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la reconstruction du centre d'animation Argonne / Nansouty / Saint Genès, un appel d'offres a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la maîtrise d'œuvre privée: Agence ERSOL, GORSE-DUCASSE-VERON.

Le futur équipement sera composé :

- d'un hall d'accueil,
- d'une salle d'animation polyvalente (principal usage pratique des arts vivants),
- d'une cuisine familiale,
- d'ateliers (arts plastiques, activités sportives, multimédia),
- de vestiaires et sanitaires,
- de locaux administratifs (bureaux administratifs et associatifs),
- de locaux techniques,
- d'espaces extérieurs (espace roller-skate, préau).

Les travaux sont répartis en 12 lots, chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé.

Le coût des travaux est estimé à 2 025 500 euros HT (valeur juillet 2012).

A l'issue de l'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1: GROS OEUVRE- DALLAGES

Société MAESTRO pour un montant de 442 554,80 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 370 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 2 CHARPENTE BOIS

Etablissements LAURENT pour un montant de 285 434,97 euros HT (base + option).

Lot 3 CHARPENTE METALLIQUE - SERRURERIE

Société CONSTRUCTION SAINT ELOI pour un montant de 191 335,65 euros HT

Lot 4 ETANCHEITE

Société SOPREMA pour un montant de 98 700,18 euros HT

Lot 5 MENUISERIE BOIS/PROTECTION SOLAIRE/CLOISON MOBILE

Société VIPERBOIS pour un montant de 202 970,92 euros HT

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 180 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 6 ISOLATION EXTERIEURE

Société SO FI BAT pour un montant de 55 013,16 euros HT

Lot 7 PLATRERIE - FAUX PLAFONDS

Société NAVELLIER pour un montant de 110 337,31 euros HT

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 110 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 8 REVETEMENTS SOLS/REVETEMENTS MURS

Société MINER pour un montant de 101 418,32 euros HT

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 120 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 9 PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VENTILATION

Société SAITA pour un montant de 242 529,41 euros HT

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 150 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 10 COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES /PHOTOVOLTAIQUE

Société PASTORINO pour un montant de 148 720 euros HT

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 100 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 11 ASCENSEUR

Société CFA pour un montant de 26 390 euros HT

Lot 12 VRD

Société ADE TP pour un montant de 89 408,10 euros HT (base + option).

Le coût total des travaux de l'ensemble des lots est de 1 994 812,82 € HT

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics ;

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 422, article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. GAUTE. -

Cette délibération ne devrait pas non plus poser de problème. Il s'agit de la signature des marchés concernant le centre d'animation Argonne qui comportent 12 lots.

Le coût des travaux de l'ensemble est fixé à 1.994.812 euros, pour un coût estimé à 2.025.000 euros, valeur juillet 2012.

M. LE MAIRE. -

M. ROBERT

M. ROBERT. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais signaler le choix des entreprises et donc le démarrage des travaux de construction du centre d'animation Argonne / Nansouty / Saint Genès, puisque après avoir démoli les parties qui devaient être supprimées nous allons pouvoir reconstruire un centre particulièrement exemplaire.

J'aimerais juste rappeler que nous allons doubler sa surface, donc nous aurons à terme un centre qui pourra accueillir plus de monde.

Il restera centré sur les pratiques urbaines : danse, sports de glisse. Il a dans ce domaine acquis ses lettres de noblesse puisque nous avons eu des champions d'Europe de Hip-pop. Et nous avons là l'un des spots de skate les plus importants de notre agglomération ; avec une équipe et des éducateurs de très grande qualité qui méritaient un outil rénové.

Nous devrions l'inaugurer ensemble au mois de mars / avril 2014. Guère plus tard. Merci.

M. LE MAIRE. -

Très belle opération là aussi.

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

(Aucune)

D-2013/123

Mission d'étude urbaine. Diagnostic prospectif et réalisation d'un plan guide. Quartier de Caudéran. Signature du marché.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le quartier de Caudéran est une ancienne commune limitrophe de Bordeaux en partie annexée en 1865 et définitivement rattachée à la ville-centre en 1964. Située dans le quadrant nord-ouest de Bordeaux, cette ancienne commune devenue quartier présente de ce fait des spécificités que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la ville.

Bordeaux est une ville en perpétuelle transformation. Le projet de 1996, avec l'arrivée du tram et la reconquête des quais, a enclenché un renouveau majeur.

L'accroissement de la population, la mise en valeur du patrimoine et la lutte contre l'étalement urbain sont les principaux objectifs du nouveau projet urbain élaboré en 2009 : « 2030. Vers le grand Bordeaux, une métropole durable ». Il affiche des objectifs ambitieux en matière d'évolution démographique et prévoit à l'horizon 2030 d'accueillir près de 100 000 habitants supplémentaires. L'évolution du quartier de Caudéran doit naturellement contribuer à la réalisation de cet objectif.

Un fort potentiel de constructions nouvelles se situe à l'évidence dans les grandes opérations d'aménagement des friches industrielles, ferroviaires et portuaires qui forment, face à la ville ancienne, l'arc de développement durable. Mais les quartiers constitués, comme le cœur historique de la ville à l'intérieur des cours, les quartiers d'échoppes et de maisons de ville de l'intra-boulevards et le quartier de Caudéran, connaîtront une évolution, certes moins profonde mais qu'il est également nécessaire de maîtriser.

La Ville de Bordeaux souhaite offrir aux Bordelais le plus large choix possible en matière de cadre de vie. C'est pourquoi, dans chaque quartier, le projet urbain vise à renforcer ce qui fait la singularité de son cadre de vie.

Le projet urbain Bordeaux 2030 est régulièrement actualisé et complété par des documents stratégiques d'aménagement. Ainsi, sa transcription dans le PLU 3.1 communautaire est engagée depuis 2010 et devrait aboutir d'ici 2015.

En 15 ans, Bordeaux a gagné plus de 25 000 habitants, logés pour 88% d'entre eux dans les quartiers constitués. Caudéran fait partie des quartiers qui continueront d'accueillir des populations nouvelles, mais dans des proportions peut-être moins importantes que dans les années passées, en raison de plusieurs éléments de contexte : l'existence d'une trame urbaine souvent ancienne, peu malléable et permettant moins le développement d'opérations d'envergure, des coûts d'acquisition foncière importants, une résistance importante des riverains à accepter une évolution des formes urbaines dans les quartiers constitués.

Il s'agit donc de privilégier une évolution douce, axée sur la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et non bâti, mais aussi sur la recherche d'une densification plus raisonnée

du tissu urbain. L'étude urbaine devra permettre d'identifier les sites, secteurs ou situations urbaines où cette densification douce est possible et en définir les modalités.

Aucune étude globale n'a été menée sur ce quartier depuis 17 ans. Quelques analyses ont été réalisées dans le cadre de l'élaboration de documents sectoriels. Certains aspects du quartier ont été étudiés finement, d'autres au contraire sont méconnus.

C'est pourquoi la Direction de la Concurrence et de la Commande publique a lancé un appel d'offres ouvert concernant la *«mission d'étude urbaine Diagnostic prospectif et réalisation d'un plan guide- Quartier de Caudéran »*.

Cette étude a pour objectif général d'établir un état des lieux du quartier et de proposer un schéma global d'évolution urbaine et paysagère pour les vingt prochaines années.

Les résultats de l'étude constitueront le document de référence du quartier de Caudéran, à la fois pour décliner le PLU 3.1 sur ce territoire, mais surtout pour orienter les projets à réaliser. Ils constitueront un outil d'aide à la décision nécessaire aux élus bordelais, porteurs d'une vision stratégique pour ce quartier qui est aussi une ville de 40 000 habitants.

L'équipe titulaire du marché se voit confier plusieurs missions :

- mission préalable de diagnostic prospectif
- réalisation d'un plan guide
- élaboration de principes d'intervention
- élaboration de propositions réglementaires
- mission d'accompagnement, consistant en la participation à la concertation organisée par la ville de Bordeaux.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier la proposition du groupement GRAU Sarl /Sarl HORIZON/ATELIER CORAJOUD-SALLIOT-TABORDA/ETC ECO-MOBILITE TERRITOIRES ET CONNEXIONS/SCP CHEUVREUX NOTAIRES/INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE pour un montant global de 281 950 euros HT.

Ce marché sera conclu pour une durée de 16 mois à compter de sa notification, hors périodes de validation.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec le groupement précité, en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 824 article 2157.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. GAUTE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il s'agit de la signature d'un marché qui a pour objectif le diagnostic dit prospectif et la réalisation d'un plan guide sur le quartier de Caudéran.

L'accroissement de la population, la mise en valeur du patrimoine et la lutte contre l'étalement urbain sont les principes objectifs du nouveau projet urbain élaboré en 2009 : « 2030 - Vers le grand Bordeaux, une métropole durable ». L'évolution du quartier de Caudéran doit contribuer à la réalisation de cet objectif.

En 15 ans Bordeaux a gagné plus de 25.000 habitants. Il s'agit donc de privilégier une évolution douce axée sur la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et non bâti, mais aussi sur la recherche d'une densification plus raisonnée du tissu urbain.

Aucune étude globale n'ayant été menée sur ce quartier depuis 17 ans, cette étude a pour objectif d'établir un état des lieux du quartier et de proposer un schéma global d'évolution urbaine et paysagère pour les 20 prochaines années.

A l'issue de cette procédure, dont vous avez le détail, la Commission d'appel d'offres a classé en premier la proposition du groupe GRAU / HORIZON / ATELIER CORAJOUD.

Le montant global est chiffré à 280.950 euros HT.

M. LE MAIRE. -

M. LOTHAIRE

M. LOTHAIRE. -

Tout simplement, Monsieur le Maire, mes chers collègues, pour dire que c'est une bonne nouvelle pour Caudéran, et puis je suis ravi que ça s'inscrive dans le projet urbain de 2030.

C'est vrai que Caudéran a changé. On le voit par le nombre de permis de construire acceptés encore cette année.

Je suis ravi de cette position. Mais surtout on va pouvoir commencer à travailler avec ces personnes et M. Corajoud et avec la Commission permanente du conseil de quartier de Caudéran. Ça nous permettra d'avoir un objectif commun. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. GUYOMARC'H.

M. GUYOMARC'H. -

A l'appui de ce que vient de dire Pierre LOTHAIRE, c'est vrai que le projet urbain de 2009 trace pour les années à venir les évolutions de notre ville.

Dans cette délibération 123 il s'agit plus particulièrement des évolutions urbaines de Caudéran, ce quartier à part entière, mais si singulier eu égard à son histoire.

Caudéran est un secteur urbain qui montre d'année en année son attractivité en accueillant ces derniers temps plus de 1000 nouveaux habitants par an.

Notre PLU communautaire engagé en 2010 aboutira d'ici 2015 à définir le cadre de la reconfiguration de la ville centre et de ses quartiers.

Monsieur le Maire, vos élus de Caudéran, Pierre LOTHAIRE, maire de quartier, Alain DUPOUY et moi-même souhaitons porter à vos côtés cette évolution douce, maîtrisée, respectueuse de l'architecture existante et respectueuse des espaces verts publics comme privés, ainsi que de la sociologie de ce quartier.

C'est pourquoi cet appel d'offres et la mission qu'il sous-tend méritent d'être approuvés. Il est très précisément la réponse aux attentes des Caudéranaises, des Caudéranais et de leurs élus. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je n'ai rien à ajouter à ce qui vient d'être excellemment dit.

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

(Aucune)

D-2013/124

Mise en place d'une plateforme de gestion et de signature électronique de documents. Signature. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son agenda Bordeaux Cité Digital, la Ville de Bordeaux s'est engagée dans un processus volontaire et progressif de dématérialisation de ses procédures administratives visant à optimiser la qualité des services offerts aux administrés, la performance organisationnelle et économique des services municipaux, ainsi que la simplification des échanges inter administration.

Différents chantiers sont déjà engagés dans les domaines des ressources humaines, des délibérations et actes administratifs, des marchés publics, du paiement en ligne des crèches et de la restauration, des télé procédures, des procédures d'inscriptions, des finances, de l'urbanisme, des procès verbaux de la police ... et d'autres sont à venir comme la dématérialisation des courriers, des factures, des pièces justificatives, le partage de documents, leur archivage intermédiaire et définitif suivant la réglementation...

Chacun de ces chantiers passe par un travail minutieux en matière de respect de la réglementation et du droit, d'organisation et de rationalisation des pratiques des agents par la suppression de pièces justificatives inutiles ou la révision des processus. Autant de points qui demandent du temps, de la formation et un accompagnement au changement mais qui restent une occasion pour la Ville de réinterroger et adapter ses processus administratifs, supprimer des tâches fastidieuses et, au delà de la plus-value écologique de la suppression du papier, se traduit par une meilleure efficacité des services, une réduction des délais de paiement pour les entreprises et aussi la mise à disposition de services de qualité accessibles 24h/24 7j/7 aux usagers à travers le portail bordeaux.fr.

Au-delà des aspects organisationnels, la dématérialisation implique de mettre en œuvre des moyens numériques pour effectuer des opérations de traitement du cycle de vie des documents, des processus de validation, d'échange et de stockage d'information, d'authentification, de signature électronique, de télétransmission, d'outils de partage et de collaboration, d'intégrité des données, d'archivage électronique intermédiaire et définitif... mais aussi de s'assurer de la cohérence globale des systèmes et de nos 200 applications de gestion déjà mises en œuvre.

Dans ce contexte d'évolution forte, la Direction Générale de l'Innovation Numérique propose de mettre en place une plateforme de gestion électronique de document transverse qui constituera, à travers ses différentes fonctionnalités, le socle de base et d'intégration de nos chantiers de dématérialisation.

Ainsi, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information en vue d'acquérir une solution logicielle et de mettre en œuvre cette plateforme après l'avoir éprouvé d'un point de vue technique, réglementaire et organisationnel sur plusieurs processus pilotes de dématérialisation.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de la société BULL.

Ce marché à bons de commande est conclu sans montant minimum ni montant maximum, pour une durée d'un an, renouvelable tacitement 3 fois à compter de sa notification.

A titre indicatif, l'estimation de la dépense pour la commande initiale est de 200 000 euro(s) (T.T.C.).

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée, en application des articles 33-40-57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants rubrique 020 - article 2051.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/125**Restructuration partielle du groupe scolaire Condorcet.
Maîtrise d'oeuvre sans concours. Signature du marché.
Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-2012/411 du 16 Juillet 2012, vous avez autorisé Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres restreint en vue de confier la restructuration partielle du groupe scolaire Condorcet à un maître d'oeuvre privé.

Selon les dispositions de l'article 24 du Code des Marchés Publics, le jury a agréé 6 candidats.

Après examen des propositions, l'offre du groupement POGGI ARCHITECTURE (mandataire) avec SNC LAVALIN / SARL CRITAIR CUISINORME / GANTHA a été retenue dans les conditions suivantes :

<i>Taux de rémunération t</i>	=	9,04 %
<i>Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux Co</i>	=	1 815 000,00 € HT
<i>Forfait provisoire de rémunération Co x t</i>	=	164 150,00 € HT
<i>Soit en T.T.C.</i>	=	196 323,40 €

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant, en application de l'article 74.II.1^{er} du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 321 - article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/126

Exploitation des installations techniques des bâtiments communaux. Avenants aux marchés M080121 - M080123 et M080124 Lots 1 à 6. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20080193 du 14 avril 2008, vous avez, à la suite d'un appel d'offres ouvert, autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés d'exploitation des installations techniques (chauffages, ventilations, etc.) des bâtiments communaux pour un montant hors taxe de 11 453 334,52 €, pour la durée du marché, répartis en six lots et attribués à cinq sociétés, pour une durée de 5 ans, du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2013 :

- Lot N°1 - Education : société SPIE
- Lot N°2 - Sport / Culture : société G-TEC
- Lot N°3 - Bâtiments complexes : société IDEX Energies
- Lot N°4 - Piscines : société ELYO
- Lot N°5 - Administratif / associatif : société G-TEC
- Lot N°6 - Action sociale : société DALKIA

Un premier avenant a été établi le 25 mai 2009, par délibération n° D-20090297, portant le montant total du marché sur 5 ans à 12 353 332,27 € HT. Sa signature a permis de compléter les prestations, d'engager des travaux de mise à niveaux complémentaires dans chacun des 6 lots concernés, et d'intégrer dans le périmètre du contrat des bâtiments construits ou réhabilités par la ville, exclus de la liste du marché d'origine.

Un deuxième avenant, validé par délibération D- 20100384 en date 28 juin 2010, intègre de nouveaux bâtiments (maisons aux Personnages et de l'eau vive, crèches Sainte-Colombe et Paul-Louis Lande, etc.). Il reconduit en outre les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 pour une année supplémentaire. Le montant total hors taxe du marché sur 5 ans est ainsi porté à 12 554 023,53 €.

Un troisième avenant, validé par délibération D-2011/393 du 27 Juin 2011, reconduit encore pour un an les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 et intègre de nouveaux bâtiments, portant le montant total hors taxe du marché à 12 682 176,24 €.

Enfin, un quatrième avenant, validé par délibération n° D-2012/351 du 25 juin 2012, répète pour une nouvelle année la reconduction des prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 et intègre de nouveaux bâtiments. Le nouveau montant total hors taxe du marché s'élève alors sur 5 ans à 12 749 391,67 €.

Le contrat de maintenance des installations techniques est un outil essentiel pour l'atteinte des objectifs du Plan Climat Energie Territoire.

Sur la base des résultats obtenus sur la période 2008-2012, les objectifs initiaux de réduction des consommations d'énergie, fixés à 38 % en 2014, ont été revus et améliorés pour être portés à 50% à l'horizon 2016, dans le cadre du nouveau plan d'actions adopté en septembre 2012 (Axe 1-Objectif 2-Action 6 du PCET).

La transcription de ces objectifs conduit à des modifications sensibles des futurs marchés d'exploitation. Leur passation nécessite de revoir le cahier des charges, la procédure et le mode de sélection des candidats. Une procédure de "*dialogue compétitif*" semble nécessaire pour atteindre ces objectifs. Dans ce cadre, la collectivité indique les résultats attendus mais laisse aux entreprises le choix des moyens, qui sont ensuite appréhendés dans le cadre du dialogue. Cependant, dès lors que cette procédure est envisagée, l'agenda ne correspond plus au planning initial de renouvellement des marchés conclu en 2008.

Dans ce contexte, il convient d'établir un nouvel avenant aux contrats pour :

- prolonger les contrats actuels d'une durée d'un an passe ainsi de 5 ans à 6 ans pour les lots 1 à 6, en ne reconduisant que les prestations essentielles au fonctionnement des installations, soit :

- * Conduite et surveillance : P2
- * Gros Entretien et Renouvellement : GER ou P3.

- supprimer les prestations optionnelles : plan de progrès, SMPEE et PES.

Ces ajustements nécessitent de passer les avenants suivants aux marchés existants :

Lot 1 – Education

Marché M 080121 - Entreprise SPIE

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	391 514,15
Garantie Totale GER Poste P3 :	85 000,00
Montant HT	476 514,15

	Montant en € HT
Montant de base	3 315 697,99
Montant Avenant n° 1	243 113,19
Montant Avenant n° 2	PFI
	engagement de consommation
Montant Avenant n° 3	7 945,00
Montant Avenant proposé n° 4	476 514,15
Nouveau montant du marché	4 043 270,34

Lot 2 – Sport / Culture**Marché M 080122 - Entreprise G-TEC**

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	70 969,26
Garantie Totale GER Poste P3:	30 527,32
Montant HT	101 496,58

	Montant en € HT
Montant de base	604 709,87
Montant Avenant n° 1	66 480,91
Montant Avenant proposé n° 2	101 496,58
Nouveau montant du marché	772 687,36

Lot 3 – Bâtiments complexes**Marché M 080123 - Entreprise IDEX Energie**

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	379 575,05
Garantie Totale GER Poste P3:	134 247,63
Montant HT	513 822,68

	Montant en € HT
Montant de base	2 220 643,19
Montant Avenant n° 1	244 192,34
Montant Avenant n° 2	5 025,00
Montant Avenant n° 3	47 240,00
Montant Avenant n° 4	10 855,00
Montant Avenant proposé n° 5	513 822,68
Nouveau montant du marché	3 041 778,22

Lot 4 – Piscines**Marché M 080124 - Entreprise ELYO**

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	747 919,44
Garantie Totale GER Poste P3:	99 273,32
Montant HT	847 192,76

	Montant en € HT
Montant de base	4 089 443,50
Montant Avenant n° 1	215 382,33
Montant Avenant n° 2	130 369,14
Montant Avenant n° 3	101 692,64
Montant Avenant n° 4	97 199,16
Montant Avenant proposé n° 5	847 192,76
Nouveau montant du marché	5 481 279,54

Lot 5 – Administratif et Associatif**Marché M 080125 - Entreprise G TEC**

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	33 588,86
Garantie Totale GER Poste P3:	13 191,76
Montant HT	46 780,62

	Montant en € HT
Montant de base	435 590,33
Montant Avenant n° 1	64 272,96
Montant Avenant n° 2	34 229,28
Montant Avenant proposé n° 3	46 780,62
Nouveau montant du marché	512 414,63

Lot 6 – Social**Marché M 080126 - Entreprise DALKIA**

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	131 827,53
Garantie Totale GER Poste P3:	50 085,47
Montant HT	181 913,00

	Montant en € HT
Montant de base	787 249,64
Montant Avenant n° 1	21 350,00
Montant Avenant n° 2	65 297,12
Montant Avenant n° 3	9 871,19
Montant Avenant proposé n° 4	181 913,00
Nouveau montant du marché	1 065 680,94

Le nouveau montant total hors taxe du marché s'élèvera donc à 14 917 111,03 €.

En conséquence, et comme suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous remercions, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 6156.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/127

Etat des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en 2012. Information.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La commission consultative des services publics locaux est consultée sur tout service public confié par la Ville à un tiers, par convention de délégation de service public, ou en régie dotée de l'autonomie financière.

Par parallélisme avec les marchés publics, et conformément au Code général des collectivités territoriales, je vous présente ci-après l'état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année 2012.

La commission a été saisie et a rendu un avis sur les dossiers suivants :

- rapport annuel remis à la collectivité par chaque délégataire de service public et bilan d'activité du service exploité en régie dotée de l'autonomie financière pour trois grands domaines de délégation :
 - o les équipements de culture, de sport, de loisir et de tourisme d'affaires :
 - Casino de Bordeaux Lac (concession)
 - Palais des Congrès et Hangar 14 (affermage)
 - Équipements de sports et de loisirs à savoir la patinoire, les tennis, le vélodrome et le bowling (régie intéressée)
 - Golf de Bordeaux Lac (affermage)
 - Opéra National de Bordeaux (régie personnalisée, dotée de l'autonomie financière)
 - o L'énergie :
 - Distribution d'énergie électrique (concession)
 - Distribution de gaz (concession)

- Les services de proximité
 - Marché des Capucins et parcs de stationnement (concession)
 - Parc de stationnement des Grands Hommes (concession)
 - Parc de stationnement Victor Hugo, Garage Alsace Lorraine, Parc des Allées de Chartres (affermage)

- Projet de délégation portant sur l'exploitation et la gestion des trois sites de stationnement : Victor Hugo, Alsace Lorraine et Allées de Chartres

- Projet de délégation portant sur l'exploitation et la gestion des Équipements de sports et de loisirs (Patinoire, Tennis, Vélodrome et Bowling).

- Projet de délégation portant sur l'exploitation et la gestion du Palais des Congrès, du Hangar 14 et du Parc des Expositions.

Pour votre complète information, je vous joins le rapport de synthèse de la CCSPL qui a eu lieu le 19 décembre 2012.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

AVANT PROPOS

Qu'est-ce qu'une délégation ?

Une délégation est *un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire privé ou public ; dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.*

La loi Sapin du 29 janvier 1993 a codifié les conditions dans lesquelles les collectivités territoriales peuvent confier la gestion de certains services publics à un organisme privé.

Elle impose une procédure très encadrée, dont les trois éléments clés sont les suivants :

⇒ Une totale transparence avec une large ouverture à la concurrence,

⇒ Le rôle décisif de l'assemblée délibérante de la collectivité : elle ouvre la procédure en statuant sur le principe de déléguer un service public et sur le type de contrat, elle la clôt en délibérant sur le choix de l'entreprise,

⇒ À l'inverse des appels d'offres, la possibilité pour la collectivité de négocier avec les

candidats potentiels et le choix « intuitu personae » du candidat retenu au final.

Contrairement au marché public qui permet à la collectivité d'acheter une prestation pour un prix fixé d'avance, le titulaire d'un contrat de délégation n'est en principe pas rémunéré en totalité par la collectivité mais par l'utilisateur du service public : en d'autres termes, l'entreprise porte la responsabilité économique de l'exploitation du service, dans les conditions fixées contractuellement dans le document de consultation.

C'est de sa responsabilité d'équilibrer son budget.

Pourquoi déléguer ?

Avant tout, parce que le fonctionnement et la gestion de certains services publics nécessitent une forte compétence technique.

Mais également parce que certains équipements répondent à une logique commerciale à laquelle des règles comptables et juridiques de droit privé sont mieux adaptées.

Quel rôle pour la commission consultative des services publics locaux ?

La commission consultative des services publics locaux, créée par la loi du 6 février 1992, doit être obligatoirement mise en place au sein des collectivités locales depuis la loi démocratie de proximité du 27 février 2002.

Elle a pour objet de permettre l'expression des usagers sur l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service

public, ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

L'utilisateur est ainsi appelé à donner son avis, dans le cadre de cette commission :

- sur tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce ;
- sur tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;

La commission examine chaque année sur le rapport de son président le rapport annuel fourni par les délégataires, objet du présent rapport.

Quels sont les services publics délégués par la mairie de Bordeaux sur l'exercice 2011 ?

Ils concernent trois grands secteurs et présentent plusieurs formes :

1. Le secteur de la culture, des sports et des loisirs et du tourisme d'affaires avec quatre délégations de service public :

- Exploitation du Casino de Bordeaux Lac : Société d'Animation Touristique de Bordeaux ;
- Exploitation du Palais des Congrès et du Hangar 14 : Congrès et Exposition de Bordeaux ;
- Gestion des équipements (patinoire, bowling, tennis, vélodrome) : Société Bordelaise de Sports et de Loisirs ;

- Exploitation du golf de Bordeaux Lac : Société Blue Green

NB : l'Opéra National de Bordeaux n'est pas une délégation de service public. Elle est cependant une régie personnalisée, dotée de ce fait de l'autonomie financière : elle doit donc être examinée, à ce titre, par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

2. Le secteur public de l'énergie, avec deux délégations de service public :

- Distribution d'électricité : Electricité de France ;
- Distribution publique de gaz : Ré-Gaz Bordeaux.

3. Le secteur des équipements de proximité avec trois délégations de service public :

- L'exploitation du marché des Capucins et de ses parcs de stationnement : Sté Géraud et Fils ;
- L'exploitation du parc de stationnement des Grands Hommes : Vinci Park ;
- L'exploitation du parc Victor Hugo, des allées de Chartres et du garage Alsace Lorraine : Sté des Grands Garages et Parkings de Bordeaux.

Une information annuelle :

Chaque délégataire doit obligatoirement produire à la collectivité un rapport annuel présentant les résultats et les conditions d'exécution du service public.

Il doit permettre à l'autorité délégante d'apprécier la qualité du service rendu à l'utilisateur ainsi que le respect des engagements contractuels du délégataire.

Il permet également de connaître les actions que ce dernier entend poursuivre ou mettre en œuvre pour améliorer l'exécution de la mission qui lui a été confiée.

Les différents rapports fournis par les différents délégataires sont complétés, cette année, par le présent document qui a deux objectifs :

- permettre une connaissance synthétique des éléments descriptifs de la délégation : activité, états financiers, éléments juridiques,
- et donner, sous une forme synthétique, une analyse de l'activité 2011 de la délégation, de sa situation financière ainsi que de ses perspectives.

Casino de Bordeaux Lac
Société d'Animation Touristique
de Bordeaux

Traité de concession : 27 juillet 1999

Durée de la concession : 18 ans

Faits marquants

Depuis le 12 janvier 2011, le capital du groupe Lucien Barrière est détenu à hauteur de 40% par la société Fimalac Développement en lieu et place du Groupe Accor. Le Groupe Fimalac poursuit son développement dans le domaine des spectacles, de la création artistique et d'opérations immobilières, et favorisera ainsi la croissance du Groupe Lucien Barrière.

Dans un contexte économique difficile, et après plusieurs années de baisse, l'activité sur l'exercice 2011 a repris et affiche une augmentation de chiffre d'affaires de 6.4% avec un produit brut des jeux en progression de 5.5% par rapport à l'exercice 2010.

Qualité du service

La Société mène des enquêtes « qualité » qui mesurent la qualité de l'offre, la qualité des abords et la tenue de l'établissement ainsi que le professionnalisme des collaborateurs en contact avec la clientèle.

Les clients peuvent déposer leurs doléances ou leurs compliments sur un registre mis à leur disposition. Des questionnaires de satisfaction sont également disponibles. Durant l'exercice aucun problème significatif n'a été relevé.

La Société a mis en œuvre une série de mesures pour contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable : depuis décembre 2011, le Groupe Lucien Barrière est certifié ISO 14001 sur 11 de ces

établissements. La certification sera étendue progressivement à l'ensemble du territoire français.

Des objectifs chiffrés sont avancés : réduction de la consommation de papier de 10 à 20 % des volumes d'achat, réduction de la consommation d'eau et d'énergie de 10 à 15% par rapport à 2010.

Activités culturelles

La qualité de la programmation de la salle de spectacle a permis d'accroître les 'autres' recettes. Cette qualité trouve son pendant dans les charges d'honoraires, en hausse de près de 17 % (achats de spectacles).

Données financières

Les charges

Point sur la masse salariale :

Les frais de personnel sont en hausse de 5.2 %. Le nombre de salariés moyen de l'établissement est de 162 personnes contre 158 personnes l'exercice précédent.

Le Casino a poursuivi son effort en termes d'avancées sociales avec l'application progressive du 13^{ème} mois.

Redevance à verser à la Ville au titre de l'exercice :

203 447 € ont été versés au titre de la redevance prévue à l'article 34 du traité de concession (216 258 € prévus en 2010).

D'une manière générale, les charges d'exploitation progressent de 4.2 %.

Les produits

Le produit des machines à sous progresse de 4.4 % du fait du renouvellement du parc machine et de leur équipement en nouvelles technologies (accepteurs de billets et tickets).

La forte progression des jeux de table (+21.7%) est imputable à la roulette électronique et au jeu de la boule 2000.

L'avenant au traité signé le 20 septembre 2010 prévoit désormais que les investissements réalisés dans le cadre du compte 471 seront affectés au site de Bordeaux lac, c'est-à-dire l'équipement lui-même et ses abords. Des travaux ont été engagés en 2011 et seront achevés lors du prochain exercice. Le prélèvement à employer a augmenté de 128 288 € en 2011.

Palais des Congrès et Hangar 14 Congrès et Exposition de Bordeaux

Contrat d'affermage du 22 décembre 1999
Durée du contrat : 12 ans

Evolution de l'activité

La crise économique a eu un impact important sur l'activité de l'exercice 2011, beaucoup d'entreprises ayant réduit leur niveau de prestations commandées, notamment sur la restauration.

Investissements

Le programme d'investissements 2011 s'est poursuivi à hauteur de 168 K€, contre 95 K€ en 2010. Parmi les investissements, l'effort est maintenu sur le matériel audio-visuel et de sonorisation du Palais des Congrès. En cumulé, CEB a investi : 246 K€ sur le Hangar 14 depuis 2001, et 2.730 K€ sur le Palais des Congrès depuis 2003.

Le gros entretien a été réalisé à hauteur de 267 K€ : 48 K€ sur le Hangar 14 et 219 K€ sur le Palais des Congrès.

Comptes d'exploitation

Le chiffre d'affaires 2011 est en baisse de 715 K€ (-10,5%) par rapport à 2010, et ce malgré les augmentations du chiffre d'affaires locatif et

des prestations techniques de respectivement 122 K€ et 121 K€.

Cette évolution à la baisse s'explique principalement par les éléments suivants : le nombre de manifestations a diminué de 8% (161 manifestations en 2011, contre 175 en 2010), et le niveau des prestations commandées en restauration, les commissions et honoraires ont baissé de 858 K€ (-28,3%).

La baisse de 10,5% du chiffre d'affaires conjuguée à une diminution de 7% des charges d'exploitation conduisent à une dégradation de la marge brute (-12 K€ en 2011 contre +245 K€ en 2010).

Après intégration des frais généraux et financiers, le résultat de l'exploitation 2011 affiche un déficit de 128 K€, contre un bénéfice de 52 K€ en 2010.

Faits marquants de l'exercice 2012

Le contrat d'affermage entre la Ville et CEB signé le 18 janvier 2007 fait état d'une prolongation d'un an pour motif d'intérêt général repoussant la fin du contrat au 31 décembre 2012.

L'évolution du tourisme d'affaires dans un contexte de plus en plus concurrentiel a amené à la décision de transformer la SAEM SBEPEC (Société Bordelaise des Equipements Publics et de Congrès), en charge de la gestion immobilière du Parc des Expositions de Bordeaux Lac, en Société Publique Locale (SPL).

Pour permettre à la SPL SBEPEC de déléguer l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions,

du Palais des Congrès et du Hangar 14, le Conseil Municipal en date du 30 avril 2012 s'est prononcé favorablement pour :

- mettre à sa disposition les deux équipements publics supplémentaires (Palais des Congrès et Hangar 14),
- retenir le principe d'une délégation de service public, via la SPL, pour l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14,
- autoriser la SPL à engager une procédure ouverte de publicité et de mise en concurrence,
- décider que cette délégation sera réalisée pour une durée de 15 ans,
- approuver le règlement et le document de consultation qui contiennent les caractéristiques du service public délégué,
- autoriser la signature de la convention entre la Ville de Bordeaux et la SBEPEC, déterminant les modalités de fonctionnement entre la Ville et la SPL.

Equipements de sport et de loisirs Société Bordelaise de Sports et de Loisirs

La Ville de Bordeaux a confié, par contrat de régie intéressée du 3 décembre 2007, l'exploitation de plusieurs équipements de sports et de loisirs à la SNC Axel Véga, Société Bordelaise de Sports et de Loisirs. Il s'agit du vélodrome de Bordeaux Lac ; de la patinoire, des tennis et du bowling de Mériadeck ainsi que de la patinoire provisoire d'hiver (place Pey-Berland). Ce contrat d'une durée de 5 ans a pris effet le 1er janvier 2008 et expire le 31 décembre 2012.

Fréquentation

Les activités sportives sont orientées à la hausse. La fréquentation de la patinoire (+13 % de scolaires toutes activités confondues), le bowling (+15 % de parties jouées) ou encore le badminton (+14 % d'heures louées par le public) enregistrent de fortes progressions. Le bowling a bénéficié de la réfection d'une partie des pistes achevée en 2010. Le stadium (-8 % de baptêmes de pistes) et les accueils au tennis de Mériadeck ont légèrement fléchi.

Le sport de haut niveau a été porté par les boxers, l'équipe de hockey sur glace, qui finit troisième du championnat de France de 1ère division. Leurs performances en saison régulière (tous les matchs à domicile gagnés sur le 1er trimestre 2011) puis en play-offs ont attiré 29 126 spectateurs (+23 %) sur 16 matches.

Au Vélodrome, les sportifs se sont affrontés durant 37 jours dans des compétitions nationales (pré mondiaux de cyclismes) ou internationales (meeting international d'athlétisme de Bordeaux).

Les différentes compétitions de patinage artistique ont attiré 1 600 spectateurs sur 4 dates.

La fréquentation des concerts a marqué le pas en 2011. La patinoire a été occupée 51 jours en 2011, dont 47 dates de concert, contre 52 en 2010. La fréquentation est passée de 166 127 spectateurs en 2010 à 149 168 en 2011 (-16 %). En moyenne, un concert attire moins de 3 000 spectateurs (2 959).

Résultats financiers

Les recettes

Le chiffre d'affaires des manifestations est réalisé en très grande partie par les concerts de la patinoire. La baisse de fréquentation explique la chute de 93 649 € de ces recettes.

Au niveau sportif, tous sites confondus, le chiffre d'affaires de l'activité sportive augmente sous l'impulsion des événements (40 000 € pour les matches de hockey et compétitions de patinage) et bénéficie également de la reprise de la fréquentation des scolaires (+8 942 €).

Au total, les recettes atteignent 2 190 878 € en 2011 contre 2 214 110 euros en 2010.

Les dépenses

Les charges sont globalement orientées à la baisse et diminuent de 88 599 € entre 2010 et 2011.

Les charges externes, qui regroupent les recours à des prestataires, diminuent de 19 902 €. Ce résultat est lié à la réduction de l'activité : par exemple, les sous-traitances pour les concerts de la patinoire diminuent (-15 739 €).

La baisse de près de 60 000 € du poste « personnel fixe » est due au départ à la retraite du directeur technique et à la réorganisation du service technique de la patinoire et du bowling à cette occasion.

Le résultat

Avant calcul de la part variable du régisseur, le déficit comptable s'élève à 932 661 euros (998 027 euros en 2010).

Exploitation du golf de Bordeaux Lac

Société Blue green

La Ville de Bordeaux a confié à la société Blue Green SAS la conception, la réalisation et le financement d'investissements ainsi que la gestion et l'exploitation du Golf de Bordeaux Lac, sous la forme d'un contrat de concession de travaux et de service public pour une durée de 15 ans.

Le nouveau délégataire, Blue Green SAS, a pris ses fonctions le 1er novembre 2010.

Le Golf de Bordeaux Lac est un équipement d'une superficie de 110 hectares sur lesquels les installations golfiques sont les suivantes :

- deux parcours de 18 trous : la Nouvelle Jalle (1978) et les Nouveaux Etangs (1990) ;
- Plusieurs zones d'entraînement : 1 practice de 30 postes couverts, 1 putting green de 9 trous,
- un pitching-putting green de 9 trous et une zone d'entraînement ;
- un Club-House ;
- des bâtiments annexes : 1 magasin de golf, 1 local à chariots, 1 atelier, 3 maisons de fonction et 2 mini chalets starter.

Evolution de l'activité

En 2011, le chiffre d'affaires du Golf de Bordeaux Lac se décompose de la manière suivante :

- 42% du chiffre d'affaires repose sur les abonnements,
- 27% sur l'enseignement,
- 18% sur les green-fees (non abonnés),

11% sur les practices,
2% sur le divers (location de voitures, de matériel de golf...).

Les abonnements

Au 31 décembre 2011, le nombre d'abonnés annuels est de 1.007, contre 850 en janvier 2011, soit un retour à la normale après une période troublée par la reprise de l'établissement par Blue Green SAS.

Hormis les 3 mois de plein hiver, les abonnés accèdent aux installations de manière très régulière toute l'année : entre 5.000 et 6.000 départs par mois. Le nombre moyen de départs par jour est de 206 golfeurs.

Parmi les abonnés du Golf, 52% résident sur la commune de Bordeaux, dont 48% en centre-ville. La courbe des âges des abonnés montre une forte représentation dans la tranche au-delà de 55 ans.

L'enseignement

L'ambition de l'enseignement est de former de futurs golfeurs qui viendront grossir le rang des abonnés. L'enseignement repose à la fois sur une école de golf pour les 6-18 ans, et sur des formules pour les plus de 18 ans (initiation, « all inclusive », passeport 5 mois).

En 2011, près de 900 personnes ont été initiées au golf de Bordeaux Lac, dont une majorité dans la tranche d'âge 25-55 ans. 231 nouveaux golfeurs ont opté pour une formule « all inclusive » pour une durée d'un an, comprenant l'accès au parcours enseignement et le passage de la carte verte. 233 autres ont opté pour la formule « passeport 5 mois », permettant d'obtenir la carte.

Les green-fees (non abonnés)

Le nombre de green-fees est relativement lissé entre avril et septembre, comme tout golf urbain.

Néanmoins, les opérations commerciales d'été ont eu pour effet de doper les ventes de green-fees, en particulier au mois d'août. A l'inverse, la période hivernale est peu propice à la commercialisation de green-fees.

Les practices

L'activité du practice est très dépendante du calendrier de compétition. Ainsi, on constate un fléchissement de l'activité en juillet / août, pauvre en compétition et qui correspond également à une période où les golfeurs préfèrent accéder au parcours.

La synthèse du compte de résultat

En k€	2011
Chiffre d'affaires	1 720
Produits d'exploitation	1 760
Charges d'exploitation	1 444
Résultat d'exploitation	316
Résultat financier	0
Résultat exceptionnel	-1
Frais de siège (8% du chiffre d'affaires)	138
Résultat après frais de siège	177

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2011 s'établit à 1.720 k€. Le taux de rentabilité d'exploitation (résultat d'exploitation / chiffre d'affaires) ressort à 18,37% et le taux de rentabilité nette (résultat après frais de structure / chiffre d'affaires) à 10,31%.

Au titre des 2 mois d'exercice de la société Blue Green SAS sur 2010, la Ville de Bordeaux a perçu une redevance de 11 k€ TTC en 2011 (1,2 k€ de redevance d'occupation du domaine public et 9,8 k€ de redevance variable correspondant à 3% du chiffre d'affaires réalisé).

Au titre des 12 mois de l'exercice 2011, la Ville de Bordeaux percevra une redevance de 62,9 k€ TTC en 2012 (1,2 k€ de redevance d'occupation du domaine public et 61,7 k€ de redevance variable correspondant à 3% du chiffre d'affaires réalisé).

LE BILAN DES ACTIVITES DE L'OPERA DE BORDEAUX

Pôle de productions lyrique, symphonique et chorégraphique reconnu, l'Opéra National de Bordeaux est aussi un pôle de ressources techniques et artistiques unique en Aquitaine. Les artistes et les techniciens se consacrent, à côté de leur travail de création, de production et de diffusion à la transmission de leurs métiers. Ils partagent ainsi leurs connaissances dans des dispositifs conçus pour que l'ensemble des publics puisse les découvrir, quelles que soient leurs origines géographiques, sociales et leur âges.

Ainsi, depuis plusieurs années, l'Opéra National de Bordeaux conduit un fort projet de développement culturel et de ses publics avec le monde de l'éducation et de nombreux partenaires institutionnels, artistiques et associatifs.

Plusieurs dispositifs de découverte du spectacle vivant et du patrimoine élaborés depuis plusieurs saisons sont maintenant inscrits dans le paysage culturel bordelais et aquitain et permettent d'accueillir, chaque année, près de 52 000 visiteurs, petits et grands (hors venue aux spectacles et hors exposition estivale).

A titre d'exemple, voici présentés ci-dessous quelques uns de ces projets :

En 2011, la journée européenne de l'Opéra a accueilli plus de 8 000 visiteurs. La Direction Technique et tous les artisans des métiers de la scène ont présenté durant tout l'été une exposition Divines inspirations : ce sont 18 000 visiteurs internationaux qui l'ont plébiscitée et

ont découvert, à travers 300 costumes exposés, les coulisses de l'Opéra National de Bordeaux.

Enfin, le patrimoine du Grand-Théâtre est chaque saison valorisé à travers les traditionnelles journées européennes du Patrimoine (12 000 visiteurs) ainsi qu'à travers les visites hebdomadaires qui en 2011 ont permis à plus de 4 000 amateurs de découvrir les différentes facettes du théâtre.

Le bilan de la campagne d'abonnements pour la saison 2011/2012 s'achève sur de bons résultats : le seuil des six mille abonnements (6142) a été atteint, soit 7 % de hausse globale ;

Les abonnements Libre ont progressé à ce jour de 8 % ;

les abonnements Passion ont quant à eux progressés de 4,5 % ; les abonnements propres aux étudiants et aux malvoyants ont progressé de 18%.

En vente individuelle, on peut noter une augmentation des ventes, sur les 10 premiers jours de septembre, de + 28 % et souligner qu'en abonnement comme en billetterie individuelle + 14 % de places se sont vendues entre mai et septembre 2011 (par comparaison à la même période sur 2010). Les spectacles phares sont principalement les opéras, tel Madame Butterfly présentée en ce début de saison, mais de bonnes surprises sont apparues comme la fréquentation du spectacle historique Atys (juin 2011) et celle du ballet Carmina Burana (octobre 2011) qui a réuni le Chœur de l'Opéra National de Bordeaux et les danseurs du Ballet de l'Opéra National de Bordeaux ; sans oublier les compagnies de danse invitées régionales telles la Cie Paul les Oiseaux ou Malandain Ballet Biarritz.

A cette rentrée, un tiers de nos abonnés se renouvelle tout en maintenant un coefficient de

réabonnement proche de 70% (grande stabilité). Les étudiants qui ont contracté 248 abonnements, « Le Paradis des étudiants », permettent également de contribuer à son renouvellement.

En conclusion, la vente de billetterie individuelle, au-delà des abonnements, a connu également un très bon début de saison.

Outre ces succès, des nouveautés ont été mises en œuvre :

Dans le cadre de la programmation des Complicités musicales : le Chœur d'enfants « Ma Voix et Toi » a poursuivi son aventure avec les musiciens de l'ONBA, sous la Direction de Raoul Lay lors d'un spectacle éclectique, Folk Songs (mai 2011); Sur la saison 2011-2012, ce projet sera porté par le chef de chœur de l'Opéra, Alexander Martin, et présenté au public lors de journées portes ouvertes exceptionnelles.

L'ouverture d'une Boutique au sein du Grand-Théâtre a ouvert ses portes au début de l'année 2011; elle propose de nombreux articles liés à la programmation de l'Opéra, au bâtiment de Victor Louis ou encore des enregistrements de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine.

Enfin, les pôles partenaires ont été confortés sur les 5 départements de l'Aquitaine et des propositions d'échanges plus étroits ont été engagées entre l'Opéra National de Bordeaux et ces lieux. Ainsi, des opérations sur-mesure sont réalisées sur les territoires d'Aquitaine; le plus exemplaire d'entre

eux fut le projet musical sur l'agglomération d'Agen mené au printemps 2011 : 10 concerts de l'ONBA et de ses formations solistes ont ainsi pu se produire dans les lieux patrimoniaux de l'agenais et accueillir publics scolaires et amateurs pendant 2 mois; une exposition de costumes et des métiers de la scène imaginée par Giulio Achilli accompagnait aussi ce projet et permettait une approche différente de l'art de l'opéra.

Par ailleurs, un septième pôle voit le jour en 2011 avec une convention liant l'Opéra National de Bordeaux à l'orchestre de Pau. Cette signature a eu lieu le 9 décembre 2011 et elle a réuni tous nos partenaires régionaux et même au-delà avec Angoulême et La Rochelle ; à cette occasion seront aussi présentées les propositions de la saison 2011/2012 de l'ONBA, du chœur et du Ballet en région.

L'année 2011 a donc conforté l'Opéra dans son statut d'institution culturelle majeure à rayonnement régional tant sur le plan artistique que sur le développement de ses publics.

L'activité lyrique

Pour le lyrique, 45 représentations de 7 productions d'une grande diversité de répertoires. On peut citer les 10 représentations du Trouvère remarquablement dirigé par Emmanuel Joel-Hornak et mis en scène par Charles Roubaud. Ce spectacle de La Belle Héléne, de Jacques Offenbach était proposé en audio description pour les personnes malvoyantes. On note également le vif succès rencontré par Madame Butterfly de Puccini ou encore Atys avec William Christie à

la tête des Arts Florissants... Il faut ajouter à ces programmes, le récital exceptionnel donné par Philippe Jaroussky et l'Ensemble Apollo's Fire.

Le ballet de l'Opéra National de Bordeaux

En 2011, le Ballet donnera 43 représentations pour 4 spectacles, dont il convient de noter les 18 représentations de Casse-Noisette, chorégraphié et mis en scène par Charles Jude donné pour les fêtes de fin d'année. Le ballet classique Giselle (en juin/juillet 2011) a rendu hommage à l'étoile Emmanuelle Grizot dont la soirée d'adieux fut très émouvante. La programmation Danse a été complétée par les spectacles des 5 compagnies invitées, notamment la compagnie Montalvo Hervieu, ainsi que Maguy Marin ou l'hommage rendu à Alwin Nikolais.

L'Orchestre National Bordeaux Aquitaine

L'activité de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine a été également dense avec 16 concerts symphoniques auxquels il faut ajouter plus de 25 concerts baroques, récitals, Midis musicaux et la série « en balade ». Il convient d'ajouter aussi les concerts « A la découverte » à destination des publics scolaires et étudiants présentés sur le campus universitaire dans le cadre du Printemps des Etudiants.

En lien avec les acteurs régionaux, l'Opéra National de Bordeaux maintient son attention sur l'accompagnement des artistes et des structures aquitains tant sur le plan de la programmation (Cie Zeghoudi, Cie Ariadone...) que sur le plan de coopération culturelle (TnBA, Casino Théâtre

Barrière de Bordeaux, Théâtre des Quatre saisons à Gradignan, le Cuvier d'Artigues-près-Bordeaux...).

Le développement culturel

En 2011, près de 55 000 spectateurs (adultes, enfants, familles...) venus de toute l'Aquitaine, accompagnés de leurs enseignants, animateurs ou parents fréquentent les dispositifs d'action culturelle et de découverte de notre patrimoine (hors exposition estivale). Ce sont aussi 20 000 spectateurs qui découvrent, comme chaque saison, la vingtaine de spectacles de la saison Jeune public. Parcours autour de la musique symphonique, ateliers de chants, répétitions publiques, visites du théâtre et des ateliers couture... toutes ces rencontres construisent notre démarche de sensibilisation et d'accompagnement au spectacle et sont menées en étroite collaboration avec l'Education Nationale, les animateurs des centres sociaux, le réseau associatif bordelais ainsi que le conservatoire Jacques Thibaud et avec le soutien des tutelles étatique, régionale et municipale.

Le travail autour des thématiques du handicap et de Culture / Hôpital a été poursuivi par la venue de patients de l'Institut Bergonié sur les concerts Midis Musicaux ou de personnes atteintes de traumatismes et par le renforcement de l'accompagnement des malvoyants avec notamment la proposition d'ateliers « tactiles » avec exposition de maquettes

et de costumes que ces personnes peuvent ainsi toucher. Par ailleurs, des ateliers hors les murs menés par des artistes ou techniciens de l'Opéra se sont tenus dans l'enceinte de l'institut : atelier de chant, atelier couture ou atelier « son ».

Enfin, les collaborations en lien avec la formation des jeunes professionnels (CEFEDM, Conservatoire...) se poursuivent. L'Opéra, conscient du rôle qu'il peut jouer auprès des jeunes artistes en devenir, organise des rencontres avec ses artistes permanents pour compléter leur regard sur la création artistique.

Même si quelques chiffres ne peuvent résumer ce travail d'accompagnement et de découverte du monde de l'Opéra, ils permettent néanmoins de mesurer le champ d'action sur ce secteur :

120 h d'ateliers menés en temps scolaire et
119 h hors temps scolaire (famille, amateurs...),
30 000 enfants dans les seuls dispositifs de médiation (hors saison jeune public),
320 établissements éducatifs différents répartis dans toute l'Aquitaine,
20 000 spectateurs jeune public,
34 000 visiteurs du patrimoine (journées du patrimoine, exposition d'été, visites à l'année).

Distribution publique d'électricité **Electricité Réseau Distribution France**

Par convention de concession du 22 janvier 1993, a été confiée à EDF-GDF Service Gironde la distribution de l'électricité sur le territoire communal.

C'est désormais la société anonyme Electricité Réseau Distribution France (ERDF) - filiale à 100% du groupe EDF, créée le 1er janvier 2008 - qui gère le réseau de distribution.

Faits marquants

Le 1er juillet 2011, les tarifs réglementés de vente d'électricité ont augmenté. La hausse globale de la facture est de 2,9% TTC en moyenne pour les clients résidentiels, de 2,9% HT en moyenne pour les clients non résidentiels (tarifs bleus), de 4,5% HT pour les sites au tarif jaune et de 4,9% HT pour les sites au tarif vert (entreprises et collectivités).

Le 22 juillet 2011, une convention de partenariat triennale a été signée entre ERDF et la Ville de Bordeaux, afin de renforcer leur collaboration et développer des actions innovantes au service des bordelais. Ce partenariat s'articule autour des axes suivants :

Accélérer la résorption des réseaux nus aériens du centre ville classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Débuté au cours du dernier trimestre 2011, le programme d'enfouissement des lignes électriques aériennes en fils nus renforce la qualité et la disponibilité de l'électricité et favorise

l'intégration environnementale des ouvrages au cœur du patrimoine ;
Préparer les grands projets urbains de Bordeaux 2030, en favorisant l'émergence de solutions innovantes autour de réseaux électriques intelligents. ERDF vise la sécurisation et le renforcement des réseaux du centre-ville, le déploiement de compteurs communicants (« Linky ») dans les grands projets urbains et éco-quartier de la Ville, mais aussi le renouvellement des réseaux selon un plan d'investissement soutenu. A titre d'exemple, ERDF a travaillé sur le schéma de desserte électrique de l'éco-quartier des Bassins à Flot et a resserré ses liens avec l'établissement public d'aménagement Bordeaux-Euratlantique ;
Renforcer l'action sociale et sociétale. Par exemple, ERDF s'est associée à la 4ème édition du Quai des Sports où l'association Les Petits Débrouillards a proposé un atelier ouvert au jeune public sur les « secrets de l'électricité » ;
Accompagner le rayonnement culturel de la Ville. A ce titre, ERDF a été un partenaire significatif de la biennale d'art contemporain Evento 2011.

Le 1er août 2011, le tarif d'acheminement en vigueur (TURPE 3 – « tarif d'utilisation du réseau public d'électricité ») a fait l'objet d'une indexation annuelle de +3,94%, avec application immédiate à l'ensemble des clients. Pour information, le coût d'acheminement de l'électricité représente un peu moins de la moitié de la facture finale du client.

Le 28 septembre 2011, le Gouvernement a annoncé sa décision de généraliser le compteur électrique de nouvelle génération « Linky », expérimenté par ERDF avec succès depuis 1 an.

Les clients de la concession

Le nombre de clients de la concession est de 172.405 (+1,4% par rapport à 2010, soit +2.441 clients). Parmi ces clients, 98,8% sont en tarifs réglementés de vente bleus, 1% en tarifs jaunes, et 0,2% en tarifs verts.

3.689 clients bénéficient du tarif de première nécessité en 2011, contre 3.610 en 2010.

En 2011, en matière de raccordement de consommateurs, ERDF a raccordé 168 nouveaux clients individuels et réalisé 131 raccordements collectifs neufs pour les consommations inférieures à 36kVA. En matière de raccordement de producteurs, ERDF a raccordé 37 nouveaux producteurs individuels pour les productions inférieures à 36kVA.

Qualité de service

Sur la concession, la durée moyenne totale annuelle de coupure par client basse tension toutes causes confondues, appelée « critère B », s'élève à 62 minutes en 2011 contre 60 minutes en 2010. Au niveau national, la durée moyenne de coupure perçue par un usager est de 73 minutes.

Le nombre de clients basse tension mal alimentés (i.e. dont la tension d'alimentation est inférieure au seuil minimal de tension admissible) est de 135 en 2011 (contre 161 en 2010).

A l'échelle de la concession, 56% des réclamations concernent le relevé des compteurs et la facturation, 26% les interventions techniques, 14% la qualité de la fourniture et 2% les raccordements. Avec la généralisation à venir du compteur « Linky », la facturation sera calculée sur la consommation réelle et non plus sur une estimation. Les relevés de compteurs, adaptation de puissance, changement de tarifs, mises en service seront réalisés à distance et dans des délais plus courts (moins de 24 heures contre 5 jours actuellement).

Au global, le taux de satisfaction des clients particuliers et professionnels sur la Gironde ressort à 88%, contre 90% au niveau national.

Patrimoine

En 2011, le réseau public est constitué de :

998.692 mètres de réseau basse tension, avec un taux d'enfouissement de 80% et 6.969 mètres de mise en service pour extension, renouvellement et renforcement ;
509.229 mètres de réseau moyenne tension, avec un taux d'enfouissement de 99,5% et 7.571 mètres de mise en service pour extension, renouvellement et renforcement ;
1.005 postes de distribution publique contre 996 en 2010.

Au total, le montant des investissements sur le territoire de la concession s'élèvent à 15.783 k€ (+22% par rapport à 2010). 35% des investissements 2011 sont liés au renforcement du réseau, 30% à la modernisation du réseau, 25% aux

raccordements des consommateurs et producteurs, 5% aux moyens d'exploitation du réseau, 4% aux exigences environnementales et réglementaires et 1% aux investissements de logistique.

Les éléments financiers de la concession

Les éléments financiers sont reconstitués à la maille de la concession au prorata du nombre de clients, du nombre de kWh facturés, par affectation directe à la concession, ou selon une clé de répartition fonction de la longueur du réseau.

Le chiffre d'affaires augmente de 2,5% (54.246 k€ en 2011 contre 52.892 k€ en 2010), présentant une réalité contrastée entre les recettes d'acheminement et les recettes de raccordements :

L'essentiel des produits est constitué par les recettes d'acheminement résultant de l'application du TURPE 3. En 2011, la quantité d'énergie acheminée pour les clients de la concession a été de 1.468.160 MWh (-1,1% par rapport à 2010) : la baisse des volumes acheminés est liée à des conditions climatiques douces qui ont fait baisser les consommations de chauffage électrique. ERDF en a tiré des recettes d'acheminement de 47.848 K€ contre 47.887 K€ en 2010 (-0,1%), conséquence d'une baisse des volumes acheminés atténuée par l'arrivée de 2.441 clients supplémentaires et d'une réévaluation du TURPE 3 au 1er août 2011.

Les recettes de raccordements et prestations sont, quant à elles, en très nette progression (+35%), tirées vers le haut par l'activité soutirage (revalorisation du barème de raccordement validée par la CRE et augmentation de 4,3% du nombre de propositions de raccordement / devis en raccordement individuel neuf).

Au global, le résultat de la concession 2011 progresse fortement (3.703 k€ en 2011 contre 997 k€ en 2010). Ce résultat s'explique principalement par :
une augmentation des produits de 5,6% et une stabilisation des charges (+1,4%),
une contribution à l'équilibre en hausse de 28% (+906 k€ en 2011 contre 708 k€ en 2010). Pour mémoire, au niveau national, ERDF met en œuvre une péréquation entre les concessions afin d'assurer une unicité du tarif d'acheminement sur l'ensemble du territoire. Au niveau local, ce principe se traduit par le calcul d'un résultat de la concession correspondant à une quote-part du résultat d'exploitation national d'ERDF, calculée au prorata du chiffre d'affaires de la concession. La valeur de la contribution à l'équilibre de la concession est alors la différence entre ce « résultat calculé » (3.703 k€ en 2011) et le résultat de la concession constaté hors contribution à l'équilibre (2.797 k€ en 2011). Au niveau national, la somme des « résultats calculés » de l'ensemble des concessions est donc toujours égale au résultat d'exploitation global d'ERDF.

Distribution publique de gaz **RÉGaz - Réseaux Gaz de Bordeaux**

Exercice considéré : 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011

La Ville de Bordeaux détient 51 % du capital de la SAEML Régaz - Réseaux Gaz de Bordeaux qui assure la distribution du gaz sur la commune de Bordeaux par convention de délégation de service public datant du 1er juillet 1991, pour une durée de 30 ans.

RÉGaz dessert la Ville de Bordeaux ainsi que 45 autres communes de la Gironde. Au 30 septembre 2011, le réseau de distribution comprenait 3.328 kms de canalisations, dont :

- 543 kms de canalisations basse pression,
- 2.543 kms de canalisations moyenne pression type B, et
- 242 kms de canalisations moyenne pression type C.

RÉGaz, c'est 164.867 branchements, 251.900 points de comptage-estimation (PCE) et 208.141 compteurs actifs (PCE actifs).

Les informations générales

- Développement et densification des ouvrages (1,4 millions d'euros d'investissement) :
Extension de 15.000 mètres linéaires de canalisations, permettant d'alimenter 1.050 nouveaux points de comptage.
Densification, avec la création de 704 points de comptage supplémentaires.

Qualité de la fourniture et exploitation courante
(10,2 millions d'euros d'investissement)

Elimination de 20,5 kms de réseau fonte pour 6,3 millions d'euros.
Renforcements et maillages techniques pour 1,3 millions d'euros.
Modernisations diverses pour 1,4 millions d'euros.

Maintenance des ouvrages (6,2 millions d'euros de charges)

RÉGaz a mis en œuvre un programme complet de surveillance et d'entretien des ouvrages constitutifs du réseau. Ce programme est réactualisé chaque année en fonction de l'évolution des facteurs de criticité.

Dans ce cadre, le contrôle a porté sur 5.429 robinets de réseau, l'entretien de 326 ouvrages de détente et de régulation de la pression, la vérification de 6.223 compteurs et le renouvellement de 7.310 détendeurs.

La surveillance du réseau

L'une des missions de RÉGaz, à travers son département « Conduite et Sécurité », est de surveiller régulièrement le réseau pour contrôler son étanchéité. Sur cet exercice, plus de 1.784 kms de canalisations ont été vérifiés par un véhicule de détection de fuite spécialisé.

La réception des appels

Pour répondre aux situations d'urgence, des moyens techniques et humains sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Chaque appel reçu est enregistré. Chaque intervention fait l'objet d'une traçabilité complète. 11.292 appels ont été enregistrés pour l'exercice considéré. Le délai d'intervention est en moyenne de 30 minutes.

Le plan d'urgence gaz

Dans le cadre de sa politique d'exploitation du réseau, RÉGaz a mis en place, en coordination

avec le SDIS de la Gironde, un plan de mobilisation des moyens opérationnels en cas d'incident gaz majeur.

Par ailleurs, une « procédure gaz renforcée » a été signée au cours de l'été 2011 entre la Préfecture de la Gironde et RÉGaz : cette procédure est opérationnelle sur l'ensemble des concessions desservies par la société.

La géo-localisation des véhicules d'intervention de sécurité

Ce système a été déployé en 2010 par RÉGaz afin de permettre une optimisation des délais d'intervention en déplaçant systématiquement le véhicule le plus proche du lieu de l'incident. Ce dispositif permet de garantir la traçabilité des interventions, notamment dans la « procédure gaz renforcée ».

Le suivi des travaux de tiers et dommages aux ouvrages

Ce suivi a permis de stabiliser le taux d'endommagements des ouvrages sur 2011.

La qualité du service

Dans le cadre de la certification ISO 9001, RÉGaz a mis en place un dispositif d'écoute client par l'intermédiaire d'enquêtes de satisfaction. Les taux de satisfaction enregistrés se situent entre 85 et 95%.

Le traitement des réclamations clients

Le nombre de réclamations reçues est en diminution (162 reçues et traitées sur

l'exercice 2010/2011 contre 195 en 2009/2010). Les processus les plus critiques au regard de l'analyse de la typologie et de la répartition des réclamations reçues sont les processus « livraison de l'énergie » et « construction du réseau ».

Le suivi de la performance

Depuis le 1er juillet 2009, la Commission de Régulation de l'Energie a mis en place un mécanisme de suivi de la qualité de service des opérateurs de réseau.

6 engagements de RÉGAZ donnent lieu à des pénalités financières en cas de non respect :

- Fournir chaque jour au Gestionnaire de Réseau Transport (GRT) le taux de télé-relèves obtenues : sur l'exercice 2010/2011, seulement 2 mois ont été en dessous de l'objectif de base.

- Nombre de jours où RÉGAZ a transmis dans les délais convenus avec le GRT le résultat des allocations journalières : les résultats sont au-dessus de l'objectif cible.

- Taux de disponibilité du portail Internet mis à la disposition des fournisseurs de gaz : les résultats sont quasiment tous supérieurs à l'objectif cible.

- Assurer 100% des rendez-vous planifiés pour intervention : sur l'exercice 2010/2011, 100% des rendez-vous ont été honorés.

- Répondre aux réclamations fournisseurs en moins de 15 jours : 100% des réclamations fournisseurs ont été traitées dans les 15 jours calendaires.

- Garantir 100% des réponses aux réclamations clients dans les 30 jours : sur l'exercice 2010/2011, 85% des réclamations clients ont été traitées dans les 30 jours.

Les certifications

Le Bureau Veritas Certification a renouvelé les certificats « management de la qualité » (ISO 9001) et « santé/sécurité au travail » (OHSAS 18001) de RÉGAZ.

Le développement commercial

L'exercice 2010-2011 a connu une climatologie douce par rapport à l'exercice précédent, entraînant une baisse de 4,3% de la quantité d'énergie acheminée et une baisse de 6,5% des recettes directes issues de l'acheminement :

Clients tous tarifs	10/11	09/10
Nombre de points de livraison	208 141	209 026
Energie acheminée (en GWh)	4 595	4 802
Recettes d'acheminement (en K€)	59 655	63 989

Outre l'effet « climatologie », la quantité d'énergie acheminée dépend aussi du développement commercial. Sur l'exercice 2010/2011, les nouveaux raccordements au réseau gaz naturel permettent d'enregistrer 30,99 GWh de consommation contre 33,70 GWh sur 2009/2010, soit une baisse de 8%.

Les 30,99 GWh de consommation se répartissent de la manière suivante :

- 21,06 GWh pour le marché de l'habitat (contre 18,85 GWh sur 2009/2010) ;

- 9,93 GWh pour le marché professionnel (contre 14,85 GWh sur 2009/2010).

Le respect de l'environnement

RÉGAZ a engagé en 2009 une réflexion approfondie sur la mise en place d'une politique volontariste et efficace en matière de développement durable.

Un plan d'actions a été mis en œuvre et vient compléter le dispositif déjà opérationnel (chantiers propres rapides et discrets, étanchéité du réseau, développement du Gaz Naturel Véhicule, intégration des ouvrages dans l'environnement). A ce jour, le taux d'avancement du plan d'actions à mi-parcours est de 55%.

Les perspectives 2011/2012

Les actions de RÉGAZ s'inscrivent dans des actions innovantes visant la maîtrise des dépenses énergétiques et dans la continuité des réalisations en cours. Les objectifs de RÉGAZ sont les suivants :

- le développement de compteurs communicants ;

- le développement des offres mixtes Gaz Naturel / Energies renouvelables ;

- l'amélioration des performances internes (objectif de contenir les coûts d'acheminement sur les prochaines années) ;

- diversifier son activité : éco-aménagement urbain ;

- poursuite des programmes d'investissement et d'exploitation du réseau ;

- poursuite de la modernisation du système d'information.

Le compte de résultat RÉGAZ

La quantité d'énergie acheminée sur la Commune de BORDEAUX est de 1.637 GWh, contre 4.595 GWh pour l'ensemble des 46 communes.

Les recettes directes issues de l'acheminement de gaz sur la Commune de BORDEAUX s'élèvent à 21.316 K€, contre 59.655 K€ pour l'ensemble des 46 communes.

Le résultat net de RÉGAZ relatif à la Commune de BORDEAUX ressort à 2.995 K€ sur l'exercice 2010/2011, soit +23,71% par rapport à l'exercice précédent.

Redevance perçue par la Ville de Bordeaux

Conformément à la convention d'exploitation initiale et à ses avenants (articles 51-1, 51-2 et 51-3), la Ville de Bordeaux perçoit deux redevances :

- la redevance pour biens immatériels nécessaires à l'exploitation : celle-ci s'élève à 1.929.520 euros pour l'exercice 2010/2011 contre 1.833.373 euros pour 2009/2010, et
- la redevance pour droit de contrôle, qui se monte à 65.814 euros pour l'exercice 2010/2011 contre 62.534 euros pour 2009/2010.

Exploitation du marché des Capucins et des parcs de stationnement

Les Fils de Madame Géraud

Directeur Général : J.P. AUGUSTE

Responsable régional : Monsieur CHEVALIER

Responsable d'exploitation : Monsieur LEVEL

Par traité de concession, du 28 décembre 2007, a été confiée à la SA Les Fils de Madame Géraud l'exploitation du marché et du parc de stationnement des Halles des Capucins - à compter du 1er janvier 2008 pour une durée de 20 ans.

Fait marquant de l'année 2011

L'image du marché des Capucins a poursuivi son amélioration constatée depuis 2008, grâce à une diversification de l'offre :

en terme d'origine des produits : produits issus des maraîchers produits régionaux, produits du monde,

mais également en terme de modalité d'achat : plats à emporter, dégustation sur place.

Le dynamisme du marché s'accroît grâce aux demandes de plus en plus nombreuses d'organismes d'événements et à la synergie entre le marché et le magasin U, accentuée par la présence depuis 2008 des vendeuses à la charrette.

Le nombre de commerçants abonnés sous la halle est passé à 87 au 31 décembre 2011, contre 86 au 31 décembre 2010. La quasi-totalité des emplacements disponibles a

maintenant disparu. Des demandes supplémentaires sont en cours d'instruction, qui devraient aboutir au premier semestre 2012 concernant notamment des producteurs et des maraîchers.

En novembre 2011, il a été rappelé aux commerçants du marché l'obligation qui leur est faite, au titre de l'article 27 du règlement, d'ouvrir leur étal au moins 5 jours par semaine : des progrès ont été enregistrés, qui devraient se confirmer en 2012, devant la fréquentation toujours plus importante du marché.

Par ailleurs, la fréquentation horaire du parking est de nouveau orientée à la hausse, après avoir reculé en 2010.

Enfin, par délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2010, les tarifs des droits de place du marché et du parc de stationnement ont été revalorisés de 2% à compter du 1er janvier 2011.

Suivi technique

A l'entretien courant, s'ajoutent des travaux d'amélioration destinés à rendre le marché des Capucins et son parc de stationnement plus sûrs, plus accessibles et plus agréables à fréquenter :

- amélioration du système de surveillance, avec mise en place de 5 caméras supplémentaires ;
- travaux d'embellissement effectués sur le marché, ainsi que sur ses accès à partir du parking (peinture, signalétique...) ;
- mise à niveau de certains logiciels, notamment pour la gestion des abonnés du parc de stationnement ;
- installation d'une climatisation des locaux techniques et du personnel ;

- réfection des joints de dilatation et d'étanchéité du parc de stationnement côté hall A.

Données financières

Les recettes d'exploitation totales ont augmenté de 3,66% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 1.100.578 euros au 31 décembre 2011. Hors transferts de charges et assurances, les recettes liées au marché et au stationnement ont progressé de 2,9% sur l'exercice :

augmentation des recettes du marché de +3%, et hausse des recettes de stationnement de +2,75%.

Parallèlement, les charges d'exploitation totales ont progressé de 2,7%, progression légèrement inférieure à celle des recettes liées au marché et au stationnement.

Fort de la hausse du résultat d'exploitation (+13,16%) et de la baisse des charges financières (-7,2%), le déficit de l'exercice parvient à se réduire : -28.783 euros en 2011, contre -52.128 euros en 2010.

Compte de gestion (en euros)	2011	2010
locations		
emplacements marché	613 927	595 914
recettes parking	465 831	453 382
autres recettes	20 820	12 396
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 100 578	1 061 692
redevance forfaitaire	150	150
achats et charges externes	362 900	352 363
salaires et charges sociales	402 172	390 841
impôts et taxes	33 637	32 274
dotations aux amortissements	192 726	189 744
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	991 585	965 372
RESULTAT D'EXPLOITATION	108 993	96 320
intérêt sur emprunt	134 156	146 442
frais financiers sur report	3 620	2 007
TOTAL CHARGES FINANCIERES	137 776	148 449
RESULTAT COURANT AVANT IS	-28 783	-52 128

Exploitation du parc de stationnement des Grands Hommes SNC du Parc des Grands Hommes, Société du groupe Vinci Park

Contrat de concession du 14 juin 1998

Présentation générale

La capacité totale de l'ouvrage est de 454 emplacements, répartis sur 6 niveaux de sous-sol, dont 410 places publiques et 44 places privées. 10 places sont réservées aux personnes à mobilité réduite.

Localement, la responsabilité de l'exploitation est assurée par un Responsable d'exploitation assisté de 6 agents, sous le contrôle du Directeur de Secteur. En outre, l'équipe du parc bénéficie des compétences et de l'assistance des moyens déployés par VINCI Park – comptant sur Bordeaux 8 personnes.

Les services fonctionnels du siège, basés à Nanterre, assurent le suivi et le contrôle de l'exploitation, les relations avec l'autorité délégante, la gestion administrative et financière de la délégation.

Evolution de la fréquentation

La fréquentation horaire payante est en baisse de 3,7% par rapport à 2010 (299.459 sorties horaires payantes en 2011 contre 310.917 sur 2010).

Sur la même période, le nombre d'abonnements facturés augmente de 22,7% (2.591 abonnements enregistrés sur l'année

2011 correspondant à un nombre moyen d'abonnés de 216, contre 2.111 abonnements enregistrés sur 2010 correspondant à un nombre moyen d'abonnés de 176).

Qualité du service

La qualité de l'accueil et le confort de la clientèle nécessitent la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces. Les agents participent activement au nettoyage et à l'entretien de l'ouvrage tout en assurant un accueil irréprochable des clients.

La qualité de l'accueil repose également sur la formation du personnel dispensée au sein de l'école Vinci Park. Les collaborateurs du parking ont suivi les formations suivantes :

Commercial et relation clientèle,
Sécurité incendie,
Habilitation électrique initiale.

En complément, des services sont proposés à la clientèle :

La plate-forme des services gratuits Vinci Park (prêt de parapluie, service accompagnement, stationnement offert le jour de l'anniversaire, kit de dépannage),
Radio Vinci Park diffuse de la musique classique sans aucune coupure publicitaire,
Moyen de paiement innovant (carte Total GR),
Station de lavage destinée aux usagers du parking.

Cette année encore, des actions et animations commerciales ont été menées dans le but de valoriser le parc et de développer l'activité :

Vinci Park a renouvelé l'opération « Poésie en sous-sol » en partenariat du « Printemps des Poètes »,
Mise à disposition de caddies à l'accueil du parc en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie,
Réalisation d'une campagne commerciale de Street-Marketing proposant une offre promotionnelle (réduction tarifaire de 50% pour la souscription d'un abonnement sur une période trimestrielle),
Partenariat avec le cinéma Méga CGR « Le Français » (2 heures de stationnement offertes à tout client du Cinéma sur présentation du ticket d'entrée),
Partenariat avec le théâtre du Trianon (1 heure de stationnement offerte à la clientèle « privilégiée » du théâtre).

Conditions d'exécution du service public

Les clients disposent de 2 accès piétons desservant la Place des Grands Hommes, face à la rue Buffon ainsi que face à la rue Voltaire. La clientèle peut accéder directement au marché municipal au niveau n-1 via les escaliers.

Le parc est ouvert au public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'accès est permanent pour les abonnés et les clients horaires ayant conservé sur eux leurs titres de stationnement.

L'entretien du péage, de la détection incendie, de la détection du CO et des extincteurs sont réalisés dans le cadre des contrats d'entretien. Les installations

électriques sont vérifiées par un bureau de contrôle.

Les travaux prévus en 2012

Mise en suppression de l'accueil,
Remplacement du système de détection incendie,
Réfection de l'éclairage du parc,
Réfection des peintures des façades des accès piétons,
Remplacement du mat du drapeau en entrée du parc.

Les recettes collectées en 2011

Selon les données statistiques, l'exploitation du stationnement payant a généré en 2011 une recette globale collectée de 1.773.778 € TTC, en hausse de 5,4% par rapport à l'exercice 2010 (1.682.945 € TTC).

Les recettes collectées se décomposent comme suit :

En € TTC	2011	2010	Variations
Recettes Horaires	1 499 804	1 465 919	2,3%
Recettes Abonnés	259 420	203 625	27,4%
Recettes Diverses	14 554	13 401	8,6%
CA	1 773 778	1 682 945	5,4%

Tab. 1 – Répartition du chiffre d'affaires

La hausse de 5,4% de la recette globale collectée en 2011 résulte principalement de la combinaison des 2 effets suivants :

- Un effet « volume », avec une baisse de 3,7% du nombre de sorties horaires payantes sur 2011 et une augmentation de 22,7% du nombre d'abonnements facturés sur la même période ;
- Un effet « prix », avec une hausse de 6,2% du ticket moyen horaire (5 € en 2011 contre 4,7 € en 2010) et une augmentation de 3,8% de l'abonnement moyen mensuel (100 € en 2011 contre 96,5 € en 2010).

Le 1er janvier 2011, les tarifs horaires et abonnés ont en effet été modifiés de la manière suivante :

Tarif horaire	2010	2011	Variation en valeur	Variation en %
30 mn	Gratuit	Gratuit		
1 h	1,70 €	1,70 €	0,00 €	0%
2 h	4,00 €	4,00 €	0,00 €	0%
3 h	6,30 €	6,30 €	0,00 €	0%
4 h	8,00 €	8,00 €	0,00 €	0%
5 h	9,70 €	9,70 €	0,00 €	0%
6 h	11,30 €	11,40 €	0,10 €	0,9%
7 h	13,00 €	13,10 €	0,10 €	0,8%
8 h	14,50 €	14,80 €	0,30 €	2,1%
9 h	16,00 €	16,50 €	0,50 €	3,1%
10 h	17,50 €	18,20 €	0,70 €	4,0%
24 h	17,50 €	19,00 €	1,50 €	8,6%
tarif nuit (de 19 h à 8 h)	2,50 €	2,70 €	0,20 €	8,0%
Tarif	2010	2011		
Trimestre	352,00 €	368,00 €	16,00 €	4,5%
Mensuel nuit	51,00 €	53,00 €	2,00 €	3,9%

Les comptes de la délégation

En K€ HT	2011	2010	Variations
Horaires	1 269	1 246	1,8%
Abonnés	216	170	27,1%
Autres Produits	38	33	15,2%
	1 523	1 449	5,1%

Frais de personnel	-242	-235	3,0%
Impôts & taxes	-87	-86	1,2%
Entretien - Maintenance	-33	-38	-13,2%
Charges de Gros entretiens	0	0	
Fluides	-52	-49	6,1%
Assurances	-10	-10	0,0%
Actions commerciales	-7	-2	250,0%
Frais divers de gestion	-36	-43	-16,3%
Charges de copropriété	-37	-30	23,3%
Frais généraux	-136	-133	2,3%
	-640	-626	2,2%

Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	883	823	7,3%
---	------------	------------	-------------

Tab. 2 – Principaux éléments de l'exploitation

L'EBE s'entend avant amortissements, charges financières, provisions pour renouvellement et rénovation, impôts sur les sociétés. Ce dernier progresse de

7,3% en 2011, compte-tenu d'une hausse des recettes (+5,1%) supérieure à celle des charges (+2,2%).

Pour mémoire et conformément aux termes du traité de concession du 14 juin 1988, le délégataire ne verse plus de redevance variable à la Ville depuis 2005, mais continue de payer la redevance annuelle pour occupation du domaine public (152 €) durant toute la durée de la concession (33 ans).

Aménagement et exploitation du parc Victor Hugo et du garage Alsace Lorraine / Exploitation du parc de stationnement sis allées de Chartres -allées de Bristol *Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux*

La Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (S.G.G.P.B.) est une S.A.E.M.L. détenue à 65% par la Ville de Bordeaux.

Cette société a en charge, par délégation de service public (« DSP ») avec la Ville de Bordeaux, l'exploitation des parkings Victor Hugo, Alsace Lorraine et du parc de stationnement de proximité des allées de Chartres et Bristol sur la place des Quinconces, pour la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012.

Faits marquants de l'exercice

La première année du présent contrat a été marquée principalement par des évolutions de grilles tarifaires (horaire et abonnés) et une amélioration importante de la fréquentation des sites ayant abouti à une forte hausse de la redevance versée au concédant (1.349.154 euros en 2011, contre 435.083 euros en 2010, soit +914.071 euros).

Conformément aux engagements pris, SGGPB a mis en place 4 bornes à rechargement de véhicules électriques et procédé à l'identification de 2 places handicapées supplémentaires dans le parc Victor Hugo. Le service de nettoyage de voiture sans eau au

niveau R+1 de ce même parc a nécessité la remise aux normes électriques du local dédié.

Sur les allées de chartres, dépose et réfection de l'ensemble des contours de protection des pieds des arbres, réfection complète de la peinture de marquage au sol et installation de 2 bornes de rechargement de voitures électriques.

Actions de développement durable

La société des grands garages s'est engagée aux côtés de la Mairie de Bordeaux dans la démarche Agenda 21 validée par le conseil municipal du 22 décembre 2008.

Certaines des actions développées par SGGPB dans le cadre de cette politique :

Création d'emplacements de stationnements pour vélo supplémentaires dans le parking Victor Hugo, Mise en place des bornes de rechargement de véhicules électriques,

Développement du co voiturage : quatre places de stationnement mis à disposition gratuitement de la société autocool au 1er janvier 2011 (deux à Victor hugo et deux aux allées de Chartres)

Réduire la consommation électrique : 13 blocs d'éclairage de sécurité ont été remplacés par de nouveaux modèles à LED basse consommation sur Victor Hugo, 5 sur Alsace Lorraine

Utilisation de produits d'entretien biodégradables.

Indicateurs d'activité

Les taux d'occupation mensuel sont très satisfaisants sur les trois parkings :

Victor Hugo : une fourchette de 80 à 92.57 % en journée,

Alsace Lorraine : de 77 à 90 % la nuit (le parking est uniquement réservé aux abonnés, la plage horaire

la plus significative se situe entre 20h et 8h du matin),

Allées de chartres : entre 72.74 % et 87.8 % d'occupation en journée. En revanche, l'occupation nocturne reste très basse, autour de 20 %.

D-2013/128

Constitution d'un groupement de commandes Ville de Bordeaux et Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux. Achat de vaisselles, matériels et accessoires de restauration destinés aux Services de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme l'autorise l'article 8 du Code des Marchés Publics, la Ville de Bordeaux et le Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux proposent la constitution d'un groupement de commandes dans l'objectif de souscrire un marché public.

Les groupements permettent de coordonner et de regrouper les achats pour réaliser des économies d'échelle, en obtenant des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises.

Dans le cadre de leur politique de rationalisation et d'optimisation des moyens, les collectivités susvisées lancent le projet de la passation du (ou des) marché(s) ayant pour objet l'acquisition de vaisselles, matériels et accessoires de restauration destinés aux services de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux, nécessaires à chaque membre.

Une convention constitutive doit être signée par les membres du groupement, celle-ci définit les modalités de fonctionnement du groupement (désignation du coordonnateur, définition des missions, modalités de leur adhésion). Il importe de préciser que la mise en concurrence au nom du groupement sera réalisée après recensement et agrégation des besoins dans un seul cahier des charges mais qu'il appartiendra à chaque membre d'exécuter son propre marché.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention entre la Ville de Bordeaux et le Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

**CONVENTION
PORTANT CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE BORDEAUX**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **la Ville de BORDEAUX**, représentée par son maire en exercice, Alain JUPPE, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du

ET :

- **le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS)**, représenté par son vice-président, Nicolas BRUGERE, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du 26 juin 2012

IL A ETE CONVENU ET ARRÊTE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de constituer un groupement de commandes et de préciser les modalités de son fonctionnement, conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics.

ARTICLE 2 - Membres du groupement

Les membres du groupement de commandes sont :

- la Ville de BORDEAUX,
- le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS).

Le coordonnateur du groupement de commandes ayant la qualité de pouvoir adjudicateur est la Ville de BORDEAUX.

ARTICLE 3 – Périmètre fonctionnel

Les prestations concernées par le groupement de commandes sont l' :

- **Achat de vaisselles, matériels et accessoires de restauration destinés aux services de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux.**

ARTICLE 4 – Règles applicables

Le groupement de commandes est soumis au respect des règles applicables aux collectivités territoriales et plus particulièrement au code des marchés publics.

ARTICLE 5 - Adhésion au groupement de commandes

La signature de la présente convention constitutive emporte adhésion de chaque membre désigné à l'article 2 ci-avant au groupement de commandes.

Cette adhésion doit faire l'objet d'une autorisation préalable des assemblées délibérantes de chacun des membres du groupement.

Les délibérations des assemblées délibérantes dûment transmises au préalable au représentant de l'Etat sont notifiées au coordonnateur.

ARTICLE 6 - Durée du groupement de commandes

La présente convention constitutive entre en vigueur à la date d'acquisition de son caractère exécutoire.

Le groupement de commandes a une durée limitée à la durée nécessaire à la réalisation de son objet, soit au terme du dernier des marchés passés.

ARTICLE 7 - Modalités organisationnelles de fonctionnement du groupement de commandes

7-1 Coordonnateur du groupement de commandes

Le coordonnateur du groupement de commandes ayant la qualité de pouvoir adjudicateur est la Ville de BORDEAUX.

Le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS) donne ainsi mandat au coordonnateur pour organiser la procédure de passation des marchés publics nécessaires à la réalisation des prestations définies ci-avant à l'article 3, signer et notifier lesdits marchés.

7-2 Missions du coordonnateur

Le coordonnateur du groupement de commandes est chargé, dans le respect des dispositions du code des marchés publics, des missions suivantes :

► au plan de la préparation des marchés publics :

- assistance de chacun des membres du groupement de commandes dans la définition des besoins,
- élaboration du Dossier de consultation des entreprises en fonction des besoins déterminés par chacun des membres du groupement,
- choix de la procédure de passation des marchés conformément aux dispositions du code des marchés publics.

► au plan de la passation des marchés publics :

- organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs cocontractants, notamment :
 - réalisation des opérations de publicité de la procédure de passation (AAPC),
 - réception des offres,
 - information des candidats durant la période de publicité,
 - secrétariat de la Commission d'appel d'offres,
 - information des candidats retenus et des candidats évincés,
 - rédaction du rapport de présentation prévu à l'article 79 du code des marchés publics,
 - **signature des marchés publics**,
 - transmission au représentant de l'Etat,
 - notification du marché au titulaire,
 - publication des avis d'attribution, le cas échéant.

► **au plan de l'exécution :**

- conseil juridique et technique dans l'exécution du marché public.

► **au plan des actions en justice :**

Le coordonnateur du groupement de commandes reçoit mandat des membres du groupement de commandes pour ester en justice, aussi bien en tant que défendeur que demandeur, dans le cadre strict de sa mission limitée à la passation des marchés. Il informe chaque membre du groupement de commandes sur sa démarche et son évolution.

Toute action relative à l'exécution des marchés publics reste de la compétence de chacun des membres du groupement de commandes.

7-3 Commission d'appel d'offres

Conformément aux dispositions de l'article 8-VII du code des marchés publics, la Commission d'appel d'offres est celle du coordonnateur. Elle fonctionne selon les modalités prévues par le code des marchés publics.

ARTICLE 8 – Engagement des membres du groupement de commandes

8-1 Définition des besoins

Chaque membre du groupement de commandes détermine la nature et l'étendue de ses besoins à satisfaire.

Chaque membre s'engage sur le marché à hauteur de ses attentes exprimées clairement et préalablement lors de la définition des besoins.

8-2 Exécution du marché

Chaque membre est chargé en ce qui le concerne de la bonne exécution du marché et ce dans le cadre des dispositions définies dans le marché.

Chaque membre s'engage à signaler au coordonnateur tout problème dans l'exécution du marché et à lui communiquer toutes informations ou pièces relatives aux litiges et contentieux formés au titre de l'exécution du marché.

ARTICLE 9 - Participation financière

Le coordonnateur assure les missions définies ci-avant à l'article 7 à titre gracieux et prend en charge les frais de gestion liés au fonctionnement du groupement de commandes.

ARTICLE 10 - Modification de la convention constitutive

Toute modification de la présente convention est approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement de commandes.

Elle fait l'objet d'un avenant adopté par délibération concordante des assemblées délibérantes des membres du groupement de commandes.

ARTICLE 11 - Retrait

Chaque membre du groupement de commandes peut se retirer. Le retrait est constaté par une décision de l'assemblée délibérante compétente et est notifiée au coordonnateur.

Le membre du groupement de commandes qui se retire, demeure tenu par les engagements pris dans le cadre du marché.

ARTICLE 12 - Litiges relatifs à la présente convention

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de l'application de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal administratif de BORDEAUX.

Les parties s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable.

Fait en deux (2) exemplaires

A BORDEAUX, le

Pour la Ville de BORDEAUX,
Le Maire
Alain JUPPE

Pour le CCAS de BORDEAUX,
Le Vice-Président
Nicolas BRUGERE

D-2013/129

Constitution d'un groupement de commandes Ville de Bordeaux et Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux. Location et maintenance de fontaines à eau destinées aux Services de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme l'autorise l'article 8 du Code des Marchés Publics, la Ville de Bordeaux et le Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux proposent la constitution d'un groupement de commandes dans l'objectif de souscrire un marché public.

Les groupements permettent de coordonner et de regrouper les achats pour réaliser des économies d'échelle, en obtenant des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises.

Dans le cadre de leur politique de rationalisation et d'optimisation des moyens, les collectivités susvisées lancent le projet de la passation du (ou des) marché(s) ayant pour objet la location et la maintenance de fontaines à eau destinées aux Services de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux.

Une convention constitutive doit être signée par les membres du groupement, celle-ci définit les modalités de fonctionnement du groupement (désignation du coordonnateur, définition des missions, modalités de leur adhésion). Il importe de préciser que la mise en concurrence au nom du groupement sera réalisée après recensement et agrégation des besoins dans un seul cahier des charges mais qu'il appartiendra à chaque membre d'exécuter son propre marché.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention entre la Ville de Bordeaux et le Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

**CONVENTION
PORTANT CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE BORDEAUX**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **la Ville de BORDEAUX**, représentée par son maire en exercice, Alain JUPPE, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du

ET :

- **le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS)**, représenté par son vice-président, Nicolas BRUGERE, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du 26 juin 2012

IL A ETE CONVENU ET ARRÊTE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de constituer un groupement de commandes et de préciser les modalités de son fonctionnement, conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics.

ARTICLE 2 - Membres du groupement

Les membres du groupement de commandes sont :

- la Ville de BORDEAUX,
- le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS).

Le coordonnateur du groupement de commandes ayant la qualité de pouvoir adjudicateur est la Ville de BORDEAUX.

ARTICLE 3 – Périmètre fonctionnel

Les prestations concernées par le groupement de commandes sont l' :

- **Location et maintenance de fontaines à eau destinées aux services de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux.**

ARTICLE 4 – Règles applicables

Le groupement de commandes est soumis au respect des règles applicables aux collectivités territoriales et plus particulièrement au code des marchés publics.

ARTICLE 5 - Adhésion au groupement de commandes

La signature de la présente convention constitutive emporte adhésion de chaque membre désigné à l'article 2 ci-avant au groupement de commandes.

Cette adhésion doit faire l'objet d'une autorisation préalable des assemblées délibérantes de chacun des membres du groupement.

Les délibérations des assemblées délibérantes dûment transmises au préalable au représentant de l'Etat sont notifiées au coordonnateur.

ARTICLE 6 - Durée du groupement de commandes

La présente convention constitutive entre en vigueur à la date d'acquisition de son caractère exécutoire.

Le groupement de commandes a une durée limitée à la durée nécessaire à la réalisation de son objet, soit au terme du dernier des marchés passés.

ARTICLE 7 - Modalités organisationnelles de fonctionnement du groupement de commandes

7-1 Coordonnateur du groupement de commandes

Le coordonnateur du groupement de commandes ayant la qualité de pouvoir adjudicateur est la Ville de BORDEAUX.

Le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS) donne ainsi mandat au coordonnateur pour organiser la procédure de passation des marchés publics nécessaires à la réalisation des prestations définies ci-avant à l'article 3, signer et notifier lesdits marchés.

7-2 Missions du coordonnateur

Le coordonnateur du groupement de commandes est chargé, dans le respect des dispositions du code des marchés publics, des missions suivantes :

► au plan de la préparation des marchés publics :

- assistance de chacun des membres du groupement de commandes dans la définition des besoins,
- élaboration du Dossier de consultation des entreprises en fonction des besoins déterminés par chacun des membres du groupement,
- choix de la procédure de passation des marchés conformément aux dispositions du code des marchés publics.

► **au plan de la passation des marchés publics :**

- organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs cocontractants, notamment :
 - réalisation des opérations de publicité de la procédure de passation (AAPC),
 - réception des offres,
 - information des candidats durant la période de publicité,
 - secrétariat de la Commission d'appel d'offres,
 - information des candidats retenus et des candidats évincés,
 - rédaction du rapport de présentation prévu à l'article 79 du code des marchés publics,
 - **signature des marchés publics,**
 - transmission au représentant de l'Etat,
 - notification du marché au titulaire,
 - publication des avis d'attribution, le cas échéant.

► **au plan de l'exécution :**

- conseil juridique et technique dans l'exécution du marché public.

► **au plan des actions en justice :**

Le coordonnateur du groupement de commandes reçoit mandat des membres du groupement de commandes pour ester en justice, aussi bien en tant que défendeur que demandeur, dans le cadre strict de sa mission limitée à la passation des marchés. Il informe chaque membre du groupement de commandes sur sa démarche et son évolution.

Toute action relative à l'exécution des marchés publics reste de la compétence de chacun des membres du groupement de commandes.

7-3 Commission d'appel d'offres

Conformément aux dispositions de l'article 8-VII du code des marchés publics, la Commission d'appel d'offres est celle du coordonnateur. Elle fonctionne selon les modalités prévues par le code des marchés publics.

ARTICLE 8 – Engagement des membres du groupement de commandes

8-1 Définition des besoins

Chaque membre du groupement de commandes détermine la nature et l'étendue de ses besoins à satisfaire.

Chaque membre s'engage sur le marché à hauteur de ses attentes exprimées clairement et préalablement lors de la définition des besoins.

8-2 Exécution du marché

Chaque membre est chargé en ce qui le concerne de la bonne exécution du marché et ce dans le cadre des dispositions définies dans le marché.

Chaque membre s'engage à signaler au coordonnateur tout problème dans l'exécution du marché et à lui communiquer toutes informations ou pièces relatives aux litiges et contentieux formés au titre de l'exécution du marché.

ARTICLE 9 - Participation financière

Le coordonnateur assure les missions définies ci-avant à l'article 7 à titre gracieux et prend en charge les frais de gestion liés au fonctionnement du groupement de commandes.

ARTICLE 10 - Modification de la convention constitutive

Toute modification de la présente convention est approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement de commandes.

Elle fait l'objet d'un avenant adopté par délibération concordante des assemblées délibérantes des membres du groupement de commandes.

ARTICLE 11 - Retrait

Chaque membre du groupement de commandes peut se retirer. Le retrait est constaté par une décision de l'assemblée délibérante compétente et est notifiée au coordonnateur.

Le membre du groupement de commandes qui se retire, demeure tenu par les engagements pris dans le cadre du marché.

ARTICLE 12 - Litiges relatifs à la présente convention

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de l'application de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal administratif de BORDEAUX.

Les parties s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable.

Fait en deux (2) exemplaires

A BORDEAUX, le

Pour la Ville de BORDEAUX,
Le Maire
Alain JUPPE

Pour le CCAS de BORDEAUX,
Le Vice-Président
Nicolas BRUGERE

D-2013/130

Constitution d'un groupement de commandes Ville de Bordeaux et Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux. Fourniture de vêtements de travail et prestations de marquage destinés aux agents de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme l'autorise l'article 8 du Code des Marchés Publics, la Ville de Bordeaux et le Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux proposent la constitution d'un groupement de commandes dans l'objectif de souscrire un marché public.

Les groupements permettent de coordonner et de regrouper les achats pour réaliser des économies d'échelle, en obtenant des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises.

Dans le cadre de leur politique de rationalisation et d'optimisation des moyens, les collectivités susvisées lancent le projet de la passation du (ou des) marché(s) ayant pour objet la fourniture de vêtements de travail et prestations de marquage destinés aux agents de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux..

Une convention constitutive doit être signée par les membres du groupement, celle-ci définit les modalités de fonctionnement du groupement (désignation du coordonnateur, définition des missions, modalités de leur adhésion). Il importe de préciser que la mise en concurrence au nom du groupement sera réalisée après recensement et agrégation des besoins dans un seul cahier des charges mais qu'il appartiendra à chaque membre d'exécuter son propre marché.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention entre la Ville de Bordeaux et le Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

**CONVENTION
PORTANT CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE
LA VILLE DE BORDEAUX ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE BORDEAUX**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **la Ville de BORDEAUX**, représentée par son maire en exercice, Alain JUPPE, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du

ET :

- **le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS)**, représenté par son vice-président, Nicolas BRUGERE, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du 26 juin 2012

IL A ETE CONVENU ET ARRÊTE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de constituer un groupement de commandes et de préciser les modalités de son fonctionnement, conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics.

ARTICLE 2 - Membres du groupement

Les membres du groupement de commandes sont :

- la Ville de BORDEAUX,
- le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS).

Le coordonnateur du groupement de commandes ayant la qualité de pouvoir adjudicateur est la Ville de BORDEAUX.

ARTICLE 3 – Périmètre fonctionnel

Les prestations concernées par le groupement de commandes sont l' :

- **Fourniture de vêtements de travail et prestations de marquage destinés aux agents de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux :**
 - Lot n° 1 : vêtements images**
 - Lot n° 2 : vêtements de travail ;**
 - Lot n° 4 : vêtements de restauration ;**
 - Lot n° 5 : vêtements haute visibilité et de dessus**

Lot n° 6 : blouses et tuniques ;
Lot n° 10 : prestations de marquage de vêtements.

ARTICLE 4 – Règles applicables

Le groupement de commandes est soumis au respect des règles applicables aux collectivités territoriales et plus particulièrement au code des marchés publics.

ARTICLE 5 - Adhésion au groupement de commandes

La signature de la présente convention constitutive emporte adhésion de chaque membre désigné à l'article 2 ci-avant au groupement de commandes.

Cette adhésion doit faire l'objet d'une autorisation préalable des assemblées délibérantes de chacun des membres du groupement.

Les délibérations des assemblées délibérantes dûment transmises au préalable au représentant de l'Etat sont notifiées au coordonnateur.

ARTICLE 6 - Durée du groupement de commandes

La présente convention constitutive entre en vigueur à la date d'acquisition de son caractère exécutoire.

Le groupement de commandes a une durée limitée à la durée nécessaire à la réalisation de son objet, soit au terme du dernier des marchés passés.

ARTICLE 7 - Modalités organisationnelles de fonctionnement du groupement de commandes

7-1 Coordonnateur du groupement de commandes

Le coordonnateur du groupement de commandes ayant la qualité de pouvoir adjudicateur est la Ville de BORDEAUX.

Le Centre Communal d'Action Sociale de BORDEAUX (CCAS) donne ainsi mandat au coordonnateur pour organiser la procédure de passation des marchés publics nécessaires à la réalisation des prestations définies ci-avant à l'article 3, signer et notifier lesdits marchés.

7-2 Missions du coordonnateur

Le coordonnateur du groupement de commandes est chargé, dans le respect des dispositions du code des marchés publics, des missions suivantes :

► au plan de la préparation des marchés publics :

- assistance de chacun des membres du groupement de commandes dans la définition des besoins,
- élaboration du Dossier de consultation des entreprises en fonction des besoins déterminés par chacun des membres du groupement,
- choix de la procédure de passation des marchés conformément aux dispositions du code des marchés publics.

► **au plan de la passation des marchés publics :**

- organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs cocontractants, notamment :
 - réalisation des opérations de publicité de la procédure de passation (AAPC),
 - réception des offres,
 - information des candidats durant la période de publicité,
 - secrétariat de la Commission d'appel d'offres,
 - information des candidats retenus et des candidats évincés,
 - rédaction du rapport de présentation prévu à l'article 79 du code des marchés publics,
 - signature des marchés publics,**
 - transmission au représentant de l'Etat,
 - notification du marché au titulaire,
 - publication des avis d'attribution, le cas échéant.

► **au plan de l'exécution :**

- conseil juridique et technique dans l'exécution du marché public.

► **au plan des actions en justice :**

Le coordonnateur du groupement de commandes reçoit mandat des membres du groupement de commandes pour ester en justice, aussi bien en tant que défendeur que demandeur, dans le cadre strict de sa mission limitée à la passation des marchés. Il informe chaque membre du groupement de commandes sur sa démarche et son évolution.

Toute action relative à l'exécution des marchés publics reste de la compétence de chacun des membres du groupement de commandes.

7-3 Commission d'appel d'offres

Conformément aux dispositions de l'article 8-VII du code des marchés publics, la Commission d'appel d'offres est celle du coordonnateur. Elle fonctionne selon les modalités prévues par le code des marchés publics.

ARTICLE 8 – Engagement des membres du groupement de commandes

8-1 Définition des besoins

Chaque membre du groupement de commandes détermine la nature et l'étendue de ses besoins à satisfaire.

Chaque membre s'engage sur le marché à hauteur de ses attentes exprimées clairement et préalablement lors de la définition des besoins.

8-2 Exécution du marché

Chaque membre est chargé en ce qui le concerne de la bonne exécution du marché et ce dans le cadre des dispositions définies dans le marché.

Chaque membre s'engage à signaler au coordonnateur tout problème dans l'exécution du marché et à lui communiquer toutes informations ou pièces relatives aux litiges et contentieux formés au titre de l'exécution du marché.

ARTICLE 9 - Participation financière

Le coordonnateur assure les missions définies ci-avant à l'article 7 à titre gracieux et prend en charge les frais de gestion liés au fonctionnement du groupement de commandes.

ARTICLE 10 - Modification de la convention constitutive

Toute modification de la présente convention est approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement de commandes.

Elle fait l'objet d'un avenant adopté par délibération concordante des assemblées délibérantes des membres du groupement de commandes.

ARTICLE 11 - Retrait

Chaque membre du groupement de commandes peut se retirer. Le retrait est constaté par une décision de l'assemblée délibérante compétente et est notifiée au coordonnateur.

Le membre du groupement de commandes qui se retire, demeure tenu par les engagements pris dans le cadre du marché.

ARTICLE 12 - Litiges relatifs à la présente convention

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de l'application de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal administratif de BORDEAUX.

Les parties s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable.

Fait en deux (2) exemplaires

A BORDEAUX, le

Pour la Ville de BORDEAUX,

Pour le CCAS de BORDEAUX,

Le Maire
Alain JUPPE

Le Vice-Président
Nicolas BRUGERE

D-2013/131

Parc aux Angéliques. Cale nautique. Signature du marché complémentaire. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'aménagement du parc aux Angéliques se caractérise par un projet ambitieux qui se structure dans le temps puisque une tranche ferme et sept tranches conditionnelles assurent d'ici 2017 l'aménagement des 8 hectares qui composent la séquence Queyries du futur parc.

Dans le cadre de ce projet, un ouvrage clé signe ce parc. Il s'agit de la réhabilitation d'une cale nautique existante qui marquera la requalification des berges de la rive droite de la Garonne. En effet, cette cale datant du début du XX^{ème} siècle montre certains désordres, à la fois techniques et esthétiques, qui justifient sa réfection dans la dynamique de transformation du lieu en un vaste parc urbain. Le but est de permettre un reprofilage en béton de l'ensemble de la structure de l'ouvrage afin d'en assurer la solidité et de l'harmoniser dans la globalité du projet du parc.

Pour ce faire, en lien avec l'entreprise Fayat, mandataire du lot VRD, après avoir passé un appel d'offres en 2010, plusieurs études ont été affinées pour définir le principe technique qui permettra la restauration, conforme et pérenne, de cet ouvrage particulier. La technique retenue consistait en l'assemblage de plusieurs éléments béton préfabriqués.

Il s'avère que plusieurs modèles de structures, différents entre la partie haute et la partie basse de la cale et résultant selon toute vraisemblance d'un historique d'interventions successives ont été identifiés. Cette hétérogénéité des structures n'était pas prévisible avant les investigations menées, et compromet la réhabilitation selon le principe initial.

La prise en compte du classement « Natura 2000 » de la berge mais aussi des contraintes liées aux charges d'exploitation, additionnée à l'hétérogénéité des techniques qui se sont cumulées dans le temps, imposent d'assurer aujourd'hui une reprise différente et plus lourde de la cale qu'il ne l'avait été prévu initialement.

La nouvelle solution repose sur un système mixte composé de murs béton et d'encrochements. Les murs structureront la cale sur la longueur de chacune des parois constitutives de l'ouvrage. Ces murs en béton, fixés par des tirants, seront réalisés de façon à créer un mur aveugle côté Garonne pour masquer la partie d'encrochement installée de part et d'autre de l'embouchure de la cale, sur une longueur cumulée de 18 m.

Cette installation, vis-à-vis des difficultés recensées, apparaît comme la plus simple et la plus respectueuse de l'environnement, particulièrement des berges et de sa végétation (Angéliques), grâce au principe des encrochements. Ce scénario, à la fois le plus adapté et le plus réaliste, génère cependant une plus value de 150 719.92 TTC (soit 126 020 HT).

Il est donc nécessaire d'élaborer un marché dit « complémentaire » en lien avec l'entreprise Fayat, type de marché qui permet en effet de répondre à des contraintes techniques qui ne sont pas identifiables et donc pas maîtrisables au stade du Dossier de Consultation des Entreprises initial.

En conséquence, et suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché complémentaire avec l'entreprise Fayat pour la bonne réalisation de la réhabilitation de la cale nautique, pour un montant de 126 020 HT, en application de l'article 35 II 5 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 823 – article 2318.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. GAUTE. -

Ce dossier concerne la signature d'un marché complémentaire pour la cale nautique du Parc aux Angéliques.

Cet aménagement comprendra une tranche ferme et 7 tranches conditionnelles.

La prise en compte du classement « Natura 2000 » de la berge et les contraintes liées aux charges d'exploitation, additionnés aux techniques qui se sont cumulées dans le temps, imposent d'assurer aujourd'hui une reprise différente et beaucoup plus lourde de la cale qu'il ne l'avait été prévu initialement.

Cette installation apparaît comme la plus simple et la plus respectueuse de l'environnement, particulièrement des berges et de sa végétation.

Ce scénario à la fois le plus adapté et le plus réaliste génère une plus-value de 150.719 euros.

Il est donc nécessaire d'élaborer un marché dit « complémentaire » avec l'entreprise Fayat qui, je le rappelle, était mandataire du lot VRD après appel d'offres en 2010, ceci afin de répondre à des contraintes techniques qui ne sont pas à ce jour identifiables et donc pas maîtrisables au stade du Dossier de Consultation des Entreprises initial.

Nous vous demandons d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce marché complémentaire avec ladite entreprise Fayat.

M. LE MAIRE. -

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Nous soutenons bien sûr ce projet de réhabilitation de cette cale nautique rive droite au point qu'il serait peut-être intéressant d'avoir la même ambition côté rive gauche qui ne dispose d'aucune mise à l'eau directe au fleuve. Je pense à celle désaffectée du quartier de Bacalan. Le projet futur d'apponement des navettes fluviales à Claveau pourrait être l'occasion d'une complète rénovation pour avoir un pôle nautique nouveau sur le quartier. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. DELAUX vous avez bien pris note de cette demande, vous qui êtes l'amoureux du fleuve dans l'équipe ?

Non... Vous n'avez pas pris note. (Rires).

Ça sera au procès-verbal. Une cale nautique à Bacalan. Vous pourrez regarder ça. Ça pourra être véritablement utile.

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

(Aucune)

D-2013/132

Acquisition de mobilier de bibliothèque. Signature du marché. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Direction des Bibliothèques, de la Lecture Publique et des médias Culturels souhaite, dans le cadre des travaux de requalification, pouvoir compléter le mobilier existant, fabriqué et distribué exclusivement par la société Borgeaud.

Afin d'assurer la continuité esthétique et de permettre de conserver la modularité liée aux gammes de mobilier (rayonnages, bacs, accessoires divers...), un marché négocié sans mise en concurrence doit être signé avec la société Borgeaud Bibliothèques qui est fabriquant et unique distributeur de ses produits.

Ce marché à bons de commande sera conclu sans montant minimum ni maximum pour une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible tacitement trois fois selon les dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

L'estimation moyenne de la dépense est de 12 000 € H.T. par an.

En conséquence, et suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée, en application de l'article 35-II-8 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours : rubrique 321- articles 2184 et 6068.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/133
CAPC. Remplacement du système de sécurité incendie.
Avenant n° 1 aux marchés de travaux 2012-152 et
M110199. Prolongation des délais. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°D-2012/0121 du 05 mars 2012, un marché de travaux a été confié à la société D.E.F. (La Détection Electronique) pour un montant de 266 334,08 € TTC pour le remplacement des SSI de l'établissement CAPC avec conservation partielle des réseaux aspirants.

Le marché doit être modifié pour tenir compte de travaux modificatifs suivants :

Marché 2012-152- LA DETECTION ELECTRONIQUE (D.E.F.)

- la dépose du système de brumisation
- la mise en place d'une détection dans les réserves des œuvres
- la simplification de la maintenance

	Montant en € HT
Montant marché initial	222 687,36
Montant du présent avenant	18 363,89
Nouveau montant du marché	241 051,25

Marché M110199 – SÉCURITÉ INGÉNIÉRIE CONSEIL COORDINATION (S.I.C.C.)

	Montant en € HT
Montant marché initial	19 360,00
Montant du présent avenant	2 380,19
Nouveau montant du marché	21 740,19

Par ailleurs, il est nécessaire de rallonger les délais prévisionnels de ces marchés pour la réalisation de ces travaux jusqu'au 30 avril 2013.

En conséquence, et comme suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 322 – compte 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/134

Aménagement et habillage graphique d'espaces, avec acquisition, livraison et installation de mobiliers à la bibliothèque Mériadeck. Signature du marché. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une opération importante de modernisation de ses espaces publics, la bibliothèque souhaite proposer une offre plus actuelle, en lien avec les pratiques culturelles d'aujourd'hui.

Ce marché a pour objet la création de mobiliers originaux, sur mesure, constitués principalement de matières ou d'objets recyclés, symbolisant l'engagement quotidien de la Ville de Bordeaux dans le Développement Durable. Cela inclut également la réflexion puis la mise en œuvre d'habillage de type graphique, concernant trois espaces en particulier : « Le Num' », « Littératures, hommes et sociétés » et la « Bibliothèque des enfants ».

Ainsi, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction des bibliothèques, de la lecture publique et des médias culturels.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de l'ATELIER D'ECO SOLIDAIRE pour un montant de 59 752 euros HT.

Ce marché sera conclu de sa notification jusqu'à la fin de l'exécution de la prestation.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 321-article 2184.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/135

Construction des Archives Municipales. Signature des marchés. Lots 3, 4, 7 et 12. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération D 2012/633 du 19 Novembre 2012, vous avez autorisé la signature des marchés pour la construction des archives municipales pour les lots 1,2,5,6,8,9,10,11,13,14, représentant un montant de 12 168 337.53€ HT . Faut de réponse satisfaisante pour les lots 3, 4, 7 et 12, un nouvel appel d'offres a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la maîtrise d'œuvre privée: ROBBRECHT & DAEM.

Le coût global des travaux est estimé à 18 802 493€ TTC (valeur octobre 2011).

A l'issue de l'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes:

Lot n°3 : Façades et verrières polyester-Menuiseries extérieures aluminium-occultation
Société SOBLACO pour un montant de 755 000 euros HT (base + option)
En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 330 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot n°4 : Couverture-étanchéité
Société SECB pour un montant de 855 341,66 euros HT
En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 300 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot n°7 : Serrurerie-métallerie
Société SOBLACO pour un montant de 435 170 euros HT (offre de base)

Lot n°12 : Appareils élévateurs
Société SCHINDLER pour un montant de 154 900 euros HT

Le coût total des travaux s'élève à 14 368 749,19 euros HT, soit 17 185 024,03 euros T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 30, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020-article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/136

Transfert du marché M110374. Avenant. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La société CREGUT ATLANTIQUE est titulaire du marché M110374 concernant l'entretien et rénovation de voiries, d'espaces publics et de réseaux divers.

Dans la cadre de la réorganisation de l'activité du groupe COLAS en France métropolitaine, la société SACER ATLANTIQUE a confié le fonds de commerce de production de matériaux et de réalisation de travaux à la société COLAS SUD-OUEST par le biais d'une location-gérance à compter du 1^{er} janvier 2013.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de transfert du marché cité jusqu'à son échéance.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/137

Transfert du marché M100205. Avenant. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°D-20100248 du 31 Mai 2010, l'agence ROBBRECHT et DAEM Architectes, associée aux bureaux d'études COYNE et BELLIER, Louis CHOULET/Michel FORGUE et IDB ACOUSTIQUE a été déclarée lauréate du concours d'architecture concernant la construction des Archives Municipales.

En application de la loi du 15 février 2006 (loi Laruelle), l'agence Robbrecht et Daem s'est constituée en société civile sous la forme d'une SPRL (société privée à responsabilité limitée, équivalente à la SARL en droit belge) en vertu de l'acte de constitution en date du 6 novembre 2012.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser la modification du groupement et le transfert de la partie du marché cité jusqu'à son échéance.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/138
Transfert du marché M100093 détenu par la société DEKRA
Systèmes. Avenant. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La société DEKRA Systèmes est titulaire du marché M100093 concernant la maintenance, l'évolution du progiciel Colbert – Patrimoine immobilier.

Le groupe DEKRA a décidé de rendre totalement indépendante sa filiale DEKRA Systèmes en privilégiant sa reprise par ses principaux managers.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2013, DEKRA Systèmes a changé d'actionnaires et poursuit son activité sous la dénomination sociale de GFI.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer l'avenant de transfert du marché cité, jusqu'à son échéance.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D-2013/139

Transfert du marché 2012-518. Avenant. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D 2012-633 du 19 novembre 2012 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer le marché 2012-518 avec le groupement GTM SUD OUEST/JUGLA MARTI concernant la construction des Archives Municipales.

Suite à une réorganisation interne du groupe VINCI CONSTRUCTION FRANCE, JUGLA MARTI est absorbée par GTM Sud-Ouest Bâtiment à compter du 31 décembre 2012. GTM Sud-Ouest change également de dénomination sociale à la même date, et se dénomme désormais GTM Bâtiment Aquitaine.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser le transfert du marché cité à la société GTM Bâtiment Aquitaine et Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/140
Transfert du marché 2012-010 détenu par la société CTD
PL 31. Avenant. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La société CTD PL 31 est titulaire du marché 2012-010 concernant les contrôles techniques des véhicules légers.

Ce marché a été notifié le 21 février 2012 pour une durée de 1 an, reconductible expressément 3 fois.

Suite au rachat de la société CTD PL 31, en date du 19 décembre 2012 par la société AUTO BILAN FRANCE, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de transfert du marché cité, jusqu'à son échéance.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/141
Transfert des marchés M100360 et 2013-003 détenus par la société DEKRA Inspection. Avenant. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La société DEKRA Inspection est titulaire des marchés M100360 et 2013-003 concernant des prestations de contrôle technique.

Par acte sous seing privé en date du 8 novembre 2012, la société DEKRA Industrial a fait apport à la société DEKRA Inspection de la totalité de son capital. Dans ce cadre, les statuts ont été modifiés et la dénomination sociale de DEKRA Inspection a été remplacée par DEKRA Industrial.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer l'avenant de transfert des marchés cités, jusqu'à leur échéance.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2013/142

Liste des marchés conclus en 2012 dont le montant se situe entre 20 000 euros HT et 4 845 000 euros HT et plus, conformément à l'arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Marchés d'un montant compris entre 20 000 € HT et 89 999,99 € HT conclus 2012

FOURNITURES

Numéro	INTITULE DU MARCHÉ	Notifié le	Titulaire	Montant minimum HT en €	Montant maximum HT en €	Code postal
2012-032	FOURNITURES DE PIÈCES POUR LES DÉCHLORAMINEURS DES PISCINES DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT 1 FOURNITURES POUR LA PISCINE GRAND PARC	02/01/2012	BORDAS UV GERMI	marché à bons de commande sans mini	40 000,00	19240
2012-062	ACQUISITION DE MATÉRIEL, DE MATÉRIAUX, DE FOURNITURES, ET DE PRODUITS À DESTINATION DE L'ENTRETIEN DU MIROIR D'EAU DES QUAIS, ET MAINTENANCE SUR DIVERS COMPOSANTS DE L'OUVRAGE	12/03/2012	BWT FRANCE-PERMO	marché à bons de commande sans mini	20 000,00	33185
2012-065	FABRICATION ET FOURNITURE DE CORBEILLES WILMOTTE	07/02/2012	SQUARE	10 000,00	40 000,00	33640
2012-112	SACS PLASTIQUES DE COLLECTE ET POUR DISTRIBUTEURS DE POCHE POUR DÉJECTIONS CANINE LOT N°1 : SACS POUVELLES D'UNE CAPACITÉ DE 130L	20/03/2012	INTERPACK	8 000,00	32 000,00	14130
2012-113	SACS PLASTIQUES DE COLLECTE ET POUR DISTRIBUTEURS DE POCHE POUR DÉJECTIONS CANINE LOT N°2 : SACS PLASTIQUES POUR DISTRIBUTEURS "SANICAN"	20/03/2012	ANIMO CONCEPT	24 000,00	24 000,00	30220
2012-114	SACS PLASTIQUES DE COLLECTE ET POUR DISTRIBUTEURS DE POCHE POUR DÉJECTIONS CANINE LOT N°3 : SACS PLASTIQUES POUR DISTRIBUTEURS "SAC-OMAT" MODÈLE "CITY"	20/03/2012	ANIMO CONCEPT	32 000,00	32 000,00	30220
2012-117	LOCATION DE MATÉRIEL DE CHRONOMÉTRAGE ÉLECTRONIQUE DE NATATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE D'UNE COMPÉTITION DE NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL	15/02/2012	MEGATEK	5 000,00	20 000,00	94290
2012-145	LOT N°4 : FOURNITURE DE PRODUITS DE NETTOYAGE POUR VOIES ET ESPACES PIÉTONNIERS	28/03/2012	LABORATOIRES CEETAL	6 000,00	24 000,00	42000
2012-147	LOT N°6 : FOURNITURE DE SURODORANT PARFUMÉ	28/03/2012	LABORATOIRES CEETAL	15 000,00	60 000,00	42000
2012-158	DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES AUTOMATISÉS EXTERNES	19/02/2012	FND	17 900,00	44 750,00	59175
2012-210	FOURNITURE POUR ENCADREMENT DE TABLEAUX ET CADRES LOT 2 : FOURNITURES DE CONSERVATION	16/04/2012	STOULS	marché à bons de commande sans mini	20 903,01	91160

2012-268	LOCATION DE MATERIELS POUR LES KERMESSES ORGANISEES DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE BORDEAUX	04/06/2012	France ANIMATION	marché à bons de commande sans mini	45 000,00	33440
2012-284	LOCATION ET MISE EN ŒUVRE DE PONTONS FLOTTANTS A LA PLAGE DE BORDEAUX LAC	06/06/2012	MARINE FLOOR		38 487,75	11370
2012-288	ACHAT DE JOURNAUX ET MAGAZINES DES LEUR PARUTION	20/06/2012	SAUPATEMET	10 000,00	30 000,00	33000
2012-306	PRESTATIONS D'EQUIPEMENT DU HANGAR 14 POUR AGORA 2012" - LOT 1 – LOCATION D'EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET DE SONORISATION	13/06/2012	ATELIERS LUMIERE / ABAQUES		77 654,52	33700
2012-317	ACHAT DE PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE POUR LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET ÉLECTROPORTATIFS	27/06/2012	AMDS	marché à bons de commande sans mini	25 000,00	33000
2012-378	FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION DE CAO POUR LE SERVICE BÂTIMENT DE LA DIRECTION DU CENTRE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION-VILLE DE BORDEAUX	18/07/2012	MISSLER SOFTWARE	marché à bons de commande sans mini	26 000,00	31520
2012-379	FOURNITURE D'UN SCOOTER DESTINE AU RAMASSAGE DES DEJECTIONS CANINES AINSI QUE LES PIECES DETACHEES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE REPARATIONS ASSOCIES	24/07/2012	SAVIMAT	8 000,00	32 000,00	95220
2012-380	ACHAT ET LIVRAISON D'ÉQUIPEMENTS ET D'ACCESSOIRES DE PUÉRICULTURE À DESTINATION DES CRÈCHES ET HALTES GARDERIES DE LA VILLE DE BORDEAUX ET DES ÉTABLISSEMENTS DU CCAS	25/07/2012	PHARMACIE DE LA LEGION D'HONNEUR AVEC BEBEPHARMA	marché à bons de commande sans mini	35 000,00	93200
2012-391	ACQUISITION D'UNE MACHINE-OUTIL DE TYPE PRESSE PLIEUSE HYDRAULIQUE À COMMANDE NUMÉRIQUE POUR L'ATELIER DE SERRURERIE DU PÔLE TECHNIQUE MUNICIPAL	16/08/2012	AMADA		78 760,00	93290
2012-394	LOCATION DE BUNGALOWS ET TOILETTES MOBILES POUR LES SERVICES DE LA MAIRIE DE BORDEAUX	16/08/2012	ALGECO/TECHNOVIDANG E	marché à bons de commande sans mini	45 000,00	71012
2012-395	ACQUISITION D'UN GENERATEUR D'APPLICATIONS CARTOGRAPHIQUES POUR LES SITES WEB GRAND PUBLICS DE LA VILLE DE BORDEAUX	23/08/2012	CIRIL	marché à bons de commande sans mini	80 000,00	69603
2012-398	FOURNITURE ET POSE D'UN POSTE DE TRANSFORMATION	05/09/2012	SCHNEIDER ELECTRIC		37 200,00	64232
2012-414	FOURNITURE DE MOBILIERS DE STATIONNEMENT DEUX ROUES LOT 2 : ARCEAUX 2 ROUES SUR RACKS	24/09/2012	SERI	marché à bons de commande sans mini	30 000,00	86100
2012-433	LOCATION ET ENTRETIEN DE 2 MACHINES A AFFRANCHIR	10/10/2012	NEOPOST	marché à bons de commande sans mini	21 000,00	92747

2012-565	RENOUVELLEMENT DE LA SOLUTION MATERIEL MOBILE DE L'APPLICATION DE GESTION DES ENCAISSEMENTS DES DROITS DE PLACE DU SERVICE PLACAGE	19/12/2012	ILTR	15 000,00	35 000,00	49000
----------	---	------------	------	-----------	-----------	-------

SERVICES

Numéro	INTITULE DU MARCHÉ	Notifié le	Titulaire	Montant minimum HT en €	Montant maximum HT en €	Code postal
2012-036	ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE RELATIONS PRESSE NATIONALE ET INTERNATIONALE POUR LA NOTORIÉTÉ CULTURELLE DE LA VILLE DE BORDEAUX	06/01/2012	CLAUDINE COLIN COMMUNICATION		49 750,00	75004
2012-045	REPROGRAPHIE DES DOSSIERS DE CONSULTATION D'ENTREPRISES	12/01/2012	IRITEC 33	15 000,00	30 000,00	33160
2012-048	ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DE MODULES DE COMMUNICATION AUTOMATISÉS À LA MAISON ÉCOCITOYENNE	11/01/2012	BXF CONSEIL	marché à bons de commande sans mini	20 000,00	33000
2012-063	MISSION DE CRÉATION GRAPHIQUE ET DE CONCEPTION D'OUTILS DE COMMUNICATIONS POUR LA MAISON ÉCOCITOYENNE	01/02/2012	GRAPHIK SHAKER	marché à bons de commande sans mini	20 000,00	33300
2012-066	ANALYSE STATISTIQUE DES ABSENCES POUR RAISON DE SANTÉ, ANALYSE D'UNE DIRECTION "PILOTE" ET PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTIONS POUR RÉDUIRE L'ABSENTÉISME DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DE DES CONDITIONS DE TRAVAIL	06/02/2012	DEXIA DS SERVICES		27 800,00	18110
2012-069	EVALUATION DE TROIS POLITIQUES PUBLIQUES DE LA VILLE DE BORDEAUX- LOT N°1:ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION	08/02/2012	DELOITTE		25 840,00	92200
2012-071	EVALUATION DE TROIS POLITIQUES PUBLIQUES DE LA VILLE DE BORDEAUX- LOT N°3: ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE TRANQUILITÉ PUBLIQUE	08/02/2012	DELOITTE		25 745,00	92200
2012-076	ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA DYNAMISATION DU RÉSEAU DES CORRESPONDANTS ÉNERGIE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX	13/02/2012	FILDY / WIDME	marché à bons de commande sans mini	60 000,00	33600
2012-080	CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL DES BASSINS À FLOTS. MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE	06/02/2012	APAVE		48 640,00	33370
2012-083	MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ISOLATION PAR EXTÉRIEUR DES LOCAUX ET RECONFIGURATION ARCHITECTURALE DES FAÇADES DU PÔLE TECHNIQUE MUNICIPAL ET DE LATULE	08/02/2012	DOMENGER/CARCALY/AR NE		56 187,30	33700
2012-100	RESTAURATION DES COLONNES ROSTRALES- MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE SUR UN ÉDIFICE CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE	22/02/2012	AGENCE GOUTAL		35 640,00	75000

2012-103	NUMÉRISATION DE DOCUMENTS - LOT N°1: NUMÉRISATION DE DEUX PÉRIODIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE- LE JOURNAL DE GUYENNE ET L'IRIS DE GUYENNE	22/02/2012	ARKHENUM	marché à bons de commande sans mini	30 000,00	33000
2012-115	MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE SECOURS À L'OCCASION DES DEUX FOIRES D'ATTRACTIONS ANNUELLES ET DES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES ORGANISÉES PAR LA VILLE DE BORDEAUX. LOT N°1 : 1 POSTE DE SECOURS PAR FOIRE	17/02/2012	ADPC	5 000,00	25 000,00	33000
2012-120	MUSÉE DES BEAUX-ARTS, DÉPLACEMENTS D'ŒUVRE, AIDE À LA MANUTENTION, LOCATION DE RACKS	22/02/2012	BOVIS TRANSPORTS	4 000,00	35 000,00	91700
2012-152	REMPLACEMENT DES SSI DE L'ÉTABLISSEMENT CAPC	28/03/2012	DEF AQUITAINE		21 172,60	91882
2012-159	MIANTENANCE, RÉGLAGE DE LA MACHINERIE DES AIRS INFORMATISÉS ET ANIMATION DU CARILLON DE LA FLÈCHE SAINT-MICHEL	29/03/2012	CIRMA	8 000,00	30 000,00	33490
2012-161	PRESTATIONS DE PAVOISEMENT ET SERVICES ASSOCIÉS POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA MAIRIE DE BORDEAUX	22/04/2012	MANUFACTURE DES DRAPEAUX UNIC	marché à bons de commande sans mini	30 000,00	26103
2012-162	MISSION DE RÉGISSEUR SPÉCIALISÉ DANS LA COORDINATION DES ÉQUIPES DE MONTAGES D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS POUR "AGORA 2012"	15/03/2012	AGENCE COTE OUEST		26 695,00	33000
2012-164	ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE EXPÉRIMENTALE D'UNE DÉMARCHE DE COEDUCATION DANS LES QUARTIERS DE BORDEAUX.	28/03/2012	ANABASE		20 000,00	33000
2012-167	MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) À L'ANALYSE, LA RÉDACTION DE LA MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES MÉTIERS RH ET À L'ÉLABORATION D'UN SHÉMA DIRECTEUR RH	20/03/2012	INFHOTEP		52 800,00	75002
2012-192	ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	19/04/2012	EXISTENS		22 140,00	33650
2012-211	AUDITORIUM DE BORDEAUX ASSISTANCE À MO POUR RÉCEPTION DE L'ÉQUIPEMENT ET L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ ACOUSTIQUE	23/05/2012	VERITAS		29 500,00	33612
2012-220	PISCINE DU GRAND PARC - AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU LIBRE EN SALLE DE MUSCULATION - MAÎTRISE D'ŒUVRE	29/06/2012	GUIRAUD/MANENC/OTCE		26 736,00	33000
2012-269	ASSISTANCE FISCALES LIEE AUX QUESTIONS OU PROBLEMES EN MATIERE DE TVA	25/05/2012	TAJ	marché à bons de commande sans mini	60 000,00	92200
2012-281	EXPOSITION AU MUSEE D'AQUITAINE "AU TEMPS DES GAULOIS", L'AQUITAINE AVANT CESAR". GRENIER, MAISON AUVENT...	08/06/2012	IN SITU		60 754,18	24290
2012-303	ETUDES ARCHEOGRAPHIQUES SUR LE CENTRE-VILLE, PERIMETRE BORDEAUX (RE)CENTRES ET QUARTIER DE BORDEAUX-CAUDERAN	13/06/2012	ITG		27 500,00	75008
2012-305	ETUDES DE FAISABILITE ET DE PROGRAMMATION POUR LA REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES DU GRAND PARC	13/06/2012	COMPETENCES IS		27 000,00	33074
2012-319	FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET 2012	22/06/2012	LACROIX RUGIERI		35 944,82	31470

2012-323	VÉRIFICATION ET MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES MACHINES OUTILS ET DES SYSTÈMES DE FILTRATION DE L'ATELIER DE MENUISERIE DE LA MAIRIE DE BORDEAUX	20/06/2012	PHILIPPON	marché à bons de commande sans mini	20 000,00	40000
2012-336	EGLISE SAINT-PAUL. RESTAURATION DE L'ORGUE DE TRIBUNE	28/06/2012	Thierry SEMENOUX		20 423,00	33200
2012-344	DÉMARCHE D'ÉTUDE-DIAGNOSTIC ET D'APPUI À L'ÉLABORATION ET À LA RÉDACTION D'UN PLAN D'ACTION PLURIANNUEL VISANT L'INSERTION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION DE L'EMPLOI	11/07/2012	ENEIS CONSEIL		28 220,00	75009
2012-345	MARCHÉ DE RESTAURATION COLLECTIVE POUR DES AGENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX	04/07/2012	CHU Hopitaux de Bordeaux	15 000,00	55 000,00	33400
2012-387	TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL D'ŒUVRE DE BORDEAUX A FUKUOKA	23/08/2012	MARCHAL TECHNOLOGIES		28 317,34	78370
2012-405	CENTRE D'INTERPRÉTATION D'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE - MAÎTRISE D'ŒUVRE	03/10/2012	HOERNER/ORDONNEAU/L E BUREAU BAROQUE/WONDERFULLI GHT/BETYLE		44 730,00	33000
2012-417	ACCOMPAGNEMENT DES DIRECTIONS DES RESSOURCES HUMAINES DE LA VILLE ET DU CCAS DE BORDEAUX.	26/09/2012	BENOIT DERON CONSULTANTS		48 775,00	78000
2012-446	INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES - PROJET D'ÉVOLUTION SMS 2003 VERS SCCM 2012 - MARCHÉ SUBSÉQUENT	10/10/2012	SOGETI		29 032,00	33600
2012-453	REHABILITATION DU PALAIS DES SPORTS - MISSION OPC	12/10/2012	E=MC2		21 802,00	33000
2012-504	REAMENAGEMENT DE L'ESPACE SAINT MICHEL - RECONNAISSANCE DES RESEAUX PAR GEORADAR	25/10/2012	SPIE OIL		39 470,39	64000
2012-510	AUDIT DE L'OPERA DE BORDEAUX	31/10/2012	KPMG		23 000,00	33692
2012-511	PRESTATIONS D'INCINÉRATION DES DÉCHETS ISSUS DES TRAVAUX DE FOSSEYAGE POUR LES CIMETIÈRES DE LA VILLE DE BORDEAUX	31/10/2012	VEOLIA PROPRETE AQUITAINE	marché à bons de commande sans mini	20 000,00	33370
2012-513	AMÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE MAIRIE DU QUARTIER DE LA BASTIDE	14/11/2012	CARRE D'O/TRARIEUX/DUPLAN/E GEE		33 687,50	33370
2012-516	PETIT ELECTROMENAGER POUR LES SERVICES DE LA VILLE ET LE CCAS	07/11/2012	CAMIF	marché à bons de commande sans mini	30 000,00	31000
2012-552	ÉCOLE MATERNELLE NAUJAC. CRÉATION D'UN PÔLE RESTAURATION - MAÎTRISE D'ŒUVRE	12/12/2012	AGENCE PHILIPPE BERDET		30 504,00	33200
2012-554	MISSION D'ÉTUDE ET D'ASSISTANCE TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGE DE LA PLACE ANDRÉ MEUNIER	05/12/2012	EGIS		40 500,00	33305

2012-556	REALISATION DU FOND DE PLAN POUR LA REVISION DU SECTEUR SAUVEGARDE DE BORDEAUX	21/12/2012	IF TECHNOLOGIES avec TOPOGEODIS		66 750,00	40100
2012-558	STRUCTURE MULTI ACCUEIL DU GRAND PARC - ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE HQE	27/12/2012	PREVENTION CONSULTANT		29 820,00	33600
2012-563	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LAPIE - REHABILITATION PARTIELLE - MAITRISE D'ŒUVRE	26/12/2012	OLIVIER CARCALY / SERGE DOMENGER		76 800,00	33800

TRAVAUX

Numéro	INTITULE DU MARCHE	Notifié le	Titulaire	Montant minimum HT en €	Montant maximum HT en €	Code postal
2012-007	TÉLÉGESTION MATERNELLE PRESSENSE , ÉLÉMENTAIRE MENUTS, ÉLÉMENTAIRE BALGUERIE	03/01/2012	FACCER		55 311,79	33660
2012-018	BIBLIOTHEQUE MERIADECK - REQUALIFICATION PHASE 2 LOT 6 SERRURERIE	17/01/2012	LABASTERE 33		52 885,00	33610
2012-019	BIBLIOTHEQUE MERIADECK - REQUALIFICATION PHASE 2 LOT 9 SIGNALÉTIQUE	17/01/2012	ATELIER BATAILLE		20 462,64	33370
2012-021	BIBLIOTHEQUE MERIADECK - REQUALIFICATION PHASE 2 LOT 15 NETTOYAGE	17/01/2012	THOMER		33 840,97	33000
2012-072	ECOLE MATERNELLE YSER - RÉFECTION PARTIELLE ZINGUERIE	25/01/2012	CASTERA		29 914,01	33500
2012-078	LA DUNE - DESAMIANTAGE DECONSTRUCTION ET DEMOLITION BATIMENTS	08/02/2012	LEFORT FRÈRES ET SANITRA		43 960,00	33260
2012-121	CRÉATION D'UNE CENTRAL D'ÉNERGIE AVEC VALORISATION DE L'EAU GEOTHERMIQUE, SITE DE PEY BERLAND	28/03/2012	FACCER AVEC IISB		35 365,62	33660
2012-128	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN, LOT 6 REVÊTEMENTS DE SOLS DURS	22/03/2012	OMNIUM CARRELAGES		48 099,50	33270
2012-129	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN, LOT 7 REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES	22/03/2012	SOLS PRESTIGES		49 234,54	33490
2012-131	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN, LOT 9 ASCENSEUR	22/03/2012	CFA		79 350,00	86280
2012-138	GRAND THÉÂTRE DE BORDEAUX - CRÉATION D'UN ASCENSEUR ET TRAVAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE - LOT 3 : PLÂTRERIE - MENUISERIES INTÉRIEURES - PEINTURE	12/04/2012	LIMOUZIN		33 956,28	33170
2012-139	GRAND THÉÂTRE DE BORDEAUX - CRÉATION D'UN ASCENSEUR ET TRAVAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE - LOT 4 : ASCENSEUR	12/04/2012	THYSSEN KRUPP		67 600,00	33704
2012-173	RÉPARATION DU PONTON SCOUT MARINS SUITE À L'AVARIE DE JUILLET 2011	23/03/2012	CESM		46 471,20	33450
2012-178	SÉCURISATION DU PONTON D'HONNEUR	04/04/2012	CESM		35 550,00	33450
2012-179	TRAVAUX ELECTRIQUES, D'AUTOMATISMES ET DE REGULATION AVEC FOURNITURE DES MATERIELS POUR LE SYSTEME DE TELEGESTION POUR LA SALLE FRANKLIN ET GROUPE SCOLAIRE ALPHONSE DUPEUX	10/04/2012	FACCER		49 590,14	33660

2012-180	TRAVAUX ELECTRIQUES, D'AUTOMATISMES ET DE REGULATION AVEC FOURNITURE DES MATERIELS POUR LE SYSTEME DE TELEGESTION POUR GROUPE SCOLAIRE FLORNOY ET MATERNELLE NAUJAC	10/04/2012	SPIE		67 328,00	33400
2012-183	TRAVAUX ELECTRIQUES, D'AUTOMATISMES ET DE REGULATION AVEC FOURNITURE DES MATERIELS POUR LE SYSTEME DE TELEGESTION POUR LES GYMNASES BRUN, MALLERET, PROMIS	16/04/2012	FACCER		47 767,98	33660
2012-191	EGLISE SAINTE EULALIE - RESTAURATION DES RELIQUAIRES	12/04/2012	ATELIER 32		44 330,00	32170
2012-200	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES. DÉSAMIANTAGE / POSE DE SOLS PVC	25/04/2012	AGENCEMENT STRUCTURE		60 370,00	33700
2012-201	RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE TERRASSE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FLORNOY	30/04/2012	ETANDEX		43 000,00	33360
2012-217	GYMNASE NELSON PAILLOU - ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE LOT 2 ASCENSEUR	08/06/2012	CFA		23 050,00	86280
2012-218	GYMNASE NELSON PAILLOU - ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE LOT 3 SERRURERIE MENUISERIES METALLIQUES	12/07/2012	SORA GARNIER		37 564,00	33160
2012-223	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL. LOT N°1 : VRD	17/10/2012	CMR		71 730,40	33150
2012-226	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N°4 : COUVERTURE	27/08/2012	SAREC		50 715,00	33271
2012-227	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N°5 : MENUISERIE EXTÉRIEURE	27/08/2012	ATE ALU		69 000,00	33310
2012-228	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N°6 : PLÂTRERIE	27/08/2012	SMDCM		63 140,45	33380
2012-229	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N°7 : MENUISERIE INTÉRIEURE	27/08/2012	DUPHIL		78 008,58	33100
2012-230	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N°8 : REVÊTEMENTS DE SOLS - MURS	27/08/2012	SMDCM		34 000,00	33380
2012-231	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N°9 : PEINTURE - SIGNALÉTIQUE	27/08/2012	SOPREA		35 714,97	33100
2012-232	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N°10 : SERRURERIE - MÉTALLERIE	27/08/2012	ROYNEL		80 281,10	33174
2012-237	CITÉ DES AUBIERS - REHABILITATION DU TERRAIN DE FOOTBALL A 7 LOT N°2 : ÉCLAIRAGE	30/05/2012	SOBECA		40 662,87	33370
2012-239	SALLE JEAN DAUGUET - AMENAGEMENT D'UN ESPACE RECEPTIF LOT 1 GROS ŒUVRE	01/08/2012	SMS		28 970,00	33530
2012-241	SALLE JEAN DAUGUET - AMENAGEMENT D'UN ESPACE RECEPTIF LOT 3 SERRURERIE ESCALIER METALLIQUE	01/08/2012	SOBLACO		74 960,00	33391

2012-242	SALLE JEAN DAUGUET - AMENAGEMENT D'UN ESPACE RECEPTIF LOT 5 ELECTRICITE CHAUFFAGE VENTILATION	22/06/2012	PUEL		54 526,69	33370
2012-244	RESTRUCTURATION PARTIELLE DE L'ÉCOLE MATERNELLE BERNARD ADOUR LOT 1 : GROS OEUVRE / DÉMOLITION	09/05/2012	CAZENAVE		29 748,70	33072
2012-245	RESTRUCTURATION PARTIELLE DE L'ÉCOLE MATERNELLE BERNARD ADOUR LOT 2 : CHARPENTE BOIS COUVERTURES	24/09/2012	MCE PERCHALEC		30 000,00	33290
2012-246	RESTRUCTURATION PARTIELLE DE L'ÉCOLE MATERNELLE BERNARD ADOUR LOT 3 : MENUISERIES EXTÉRIEURES	09/05/2012	LABASTERE 33		28 650,00	33610
2012-256	AMÉNAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE SAINT-BRUNO DESTINÉ À ACCUEILLIR PROVISOIREMENT L'ÉCOLE MATERNELLE ALBERT THOMAS LOT 1 : GROS OEUVRE / DÉMOLITION	23/05/2012	SORREBA		34 684,00	33700
2012-258	AMÉNAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE SAINT-BRUNO DESTINÉ À ACCUEILLIR PROVISOIREMENT L'ÉCOLE MATERNELLE ALBERT THOMAS LOT 3 : PLÂTRERIE FAUX PLAFONDS	23/05/2012	BLR		75 453,91	33150
2012-274	TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AMPHITHÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE MUNICIPALE - LOT N°1 DÉMOLITION, PLÂTRERIE, PEINTURE	15/06/2012	MINOS		45 424,10	33260
2012-276	TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AMPHITHÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE MUNICIPALE LOT 3 SOL SOUPLE	15/06/2012	LARTIGAUT		33 113,52	33200
2012-297	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N°7 : EQUIPEMENTS SPORTIFS	29/06/2012	SPORT France		25500,00	60820
2012-300	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N°10 : ASCENSEURS / PLATE FORME ÉLÉVATRICE	02/08/2012	C.F.A.		45 150,00	86281
2012-321	GYMNASE PROMIS - MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE LOT 1 VRD	27/06/2012	CMR		31 958,29	33150
2012-322	GYMNASE PROMIS - MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE LOT 2 SECOND ŒUVRE	28/06/2012	MAB SUD OUEST		32 289,97	33130
2012-332	CIMETIÈRE DE LA CHARTREUSE - RESTAURATION D'UN TRONÇON DE MUR D'ENCEINTE	04/07/2012	QUELIN		47 208,93	33650
2012-333	TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR VERRIÈRES TRANCHES FERME ET CONDITIONNELLE	05/07/2012	ADRET		29 292,52	33560
2012-334	REFECTION PARTIELLE DE COUVERTURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE SAINT ANDRE.	03/07/2012	MAEB		50 570,00	33185
2012-342	AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES AU 3ÈME ETAGE DU GROUPE PAUL BERT LOT N°2, CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE	12/07/2012	EIFFAGE CONSTRUCTION NORD AQUITAINE		31 180,00	33127
2012-356	EGLISE SAINTE EULALIE - CLOCHER ET FACADE OUEST LOT 4 : CHARPENTE – MENUISERIE – PEINTURE	13/09/2012	CAZENAVE		57 492,30	33072
2012-357	EGLISE SAINTE EULALIE - CLOCHER ET FACADE OUEST LOT 5 : VITRAIL	13/09/2012	VITRAIL TEXIER		32 829,06	44140
2012-358	EGLISE SAINTE EULALIE - CLOCHER ET FACADE OUEST LOT 6 : DESSALEMENT ET CONSOLIDATION DE SCULPTURE	13/09/2012	ATELIER ARTIS		29 704,00	86170

2012-374	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ALBERT THOMAS LOT 12 : EQUIPEMENTS DE CUISINE	08/08/2012	FROID CUISINE 33		36 694,00	33750
2012-390	CENTRE ANIMATION ARGONNE-NANSOUTY-SAINT-GENÈS, DÉSAMANTAGE, DÉCONSTRUCTION	16/08/2012	ATLAS DEMOLITION		79 713,50	33100
2012-396	CONSTRUCTION D'UN ELEMENT ARTISTIQUE METALLIQUE DANS LE CADRE D'AGORA	23/08/2012	ROYNEL		41 700,00	33174
2012-421	RESTRUCTURATION PARTIELLE DU REZ DE CHAUSSEE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE BALGUERIE LOT N°1 : GROS ŒUVRE	15/10/2012	CAZENAVE		38 521,17	33072
2012-422	RESTRUCTURATION PARTIELLE DU REZ DE CHAUSSEE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE BALGUERIE LOT N°2 : MENUISERIES EXTERIEURES / BARDAGE BOIS	15/10/2012	LABASTERE 33		63 500,00	33610
2012-423	RESTRUCTURATION PARTIELLE DU REZ DE CHAUSSEE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE BALGUERIE LOT N°3 : MENUISERIES INTERIEURES / MOBILIER BOIS	21/12/2012	PL AGENCEMENT		22 600,00	33650
2012-424	RESTRUCTURATION PARTIELLE DU REZ DE CHAUSSEE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE BALGUERIE LOT N°4 : CLOISONS SECHES	15/10/2012	IFATEC SUD-OUEST BATIMENT		21 850,00	33700
2012-427	RESTRUCTURATION PARTIELLE DU REZ DE CHAUSSEE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE BALGUERIE LOT N°7 : PLOMBERIE / CHAUFFAGE	15/10/2012	ERITA		48 701,63	33610
2012-428	RESTRUCTURATION PARTIELLE DU REZ DE CHAUSSEE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE BALGUERIE LOT N°8 : ELECTRICITE	15/10/2012	INEO AQUITAINE		43 812,71	33600
2012-458	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI IV LOT 2 : CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	08/10/2012	GALLEGO		87 793,29	33310
2012-465	GYMNASE VIRGINIA. CONSTRUCTION LOT N°6 : MENUISERIES BOIS	12/11/2012	CARDOIT		67 377,89	33600
2012-469	GYMNASE VIRGINIA. CONSTRUCTION LOT N°10 : EQUIPEMENTS SPORTIFS	12/11/2012	NUOANSPOIT		82 664,76	37460
2012-470	GYMNASE VIRGINIA. CONSTRUCTION LOT N°11 : ASCENSEUR	12/11/2012	ASCENSUD 2000		20 500,00	33700
2012-474	CREATION DE 2 FORAGES D'IRRIGATION AUX STADES DE TREGHEY ET DE SUZON	24/10/2012	ROQUEBERT		58 000,00	40210
2012-485	HOTEL DE VILLE - RESTAURATION DU SALON DORE LOT 1 - MENUISERIES BOIS	24/10/2012	LIMOUZIN		41 248,65	33170
2012-489	HOTEL DE VILLE - RESTAURATION DU SALON DORE LOT 5 - TENTURES MURALES		PRUILH		29 150,50	33000
2012-505	TRAVAUX ELECTRIQUES, D'AUTOMATISMES ET DE REGULATION AVEC FOURNITURE DES MATERIELS POUR LE SYSTEME DE TELEGESTION POUR GROUPES SCOLAIRES POINCARE, MATERNELLE FIEFFE ET ATELIERS DE LA BASE SOUS-MARINE	31/10/2012	FACCER		71 068,54	33600
2012-506	TRAVAUX ELECTRIQUES, D'AUTOMATISMES ET DE REGULATION AVEC FOURNITURE DES MATERIELS POUR LE SYSTEME DE TELEGESTION POUR GROUPES SCOLAIRES SOUSA-MENDES ET PAS SAINT GEORGES	31/10/2012	FACCER		72 484,46	33600
2012-509	TRAVAUX ELECTRIQUES, D'AUTOMATISMES ET DE REGULATION AVEC FOURNITURE DES MATERIELS POUR LE SYSTEME DE TELEGESTION POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES FRANCLIN ET BARRAUD	31/10/2012	FACCER		46 354,52	33600

2012-562	REFECTION PARTIELLE DE LA ZINGUERIE DE L'ECOLE MATERNELLE YSER	26/12/2012	C.C.CLAVERIE		30 678,00	33100
----------	--	------------	--------------	--	-----------	-------

Marchés d'un montant compris entre 90 000 € HT et 4 844 999,99 € HT conclus 2012

FOURNITURES

Numéro	INTITULE DU MARCHÉ	Notifié le	Titulaire	Montant minimum HT en €	Montant maximum HT en €	Code postal
2012-016	RENOUVELLEMENT DU PARC DE VÉHICULES - PROGRAMME DE LOCATION ANNÉES 2011-2016 - LOT N° 4 LOCATION LONGUE DURÉE DE 2 NACELLES ÉLÉVATRICES SUR VÉHICULE INDUSTRIEL D'UN PTAC DE 3,5 T POUR UNE DURÉE DE 72 MOIS (60 000 KM)	08/02/2012	ARTEGY		196 392,62	92800
2012-031	FOURNITURE, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE DE FONTAINES "BIOLOGIQUE" DE NETTOYAGE ET DE DÉGRAISSAGE DE PIÈCES MÉCANIQUES AINSI QUE LA FOURNITURE D'ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES CONNEXES	11/01/2012	DABS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33610
2012-033	LOT 2 FOURNITURES POUR LES DÉCHLORAMINATEURS DES PISCINES JUDAÏQUE, GALIN ET TISSOT	02/01/2012	BIO UV	marché à bons de commande sans mini	120 000,00	34403
2012-038	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 3 CYCLOMOTEURS, MOTOCYCLES, SCOOTERS DE MARQUE PEUGEOT	21/02/2012	ESCOFFIER CYCLES MARIANI	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33600
2012-039	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 4 VÉHICULES DE MARQUE IVECO	21/02/2012	POIDS LOURDS SERVICES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33520
2012-040	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 7 VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS DE MARQUE MERCEDEX	21/02/2012	SAMI AQUITAINE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons sans mini sans maxi de commande	33270
2012-041	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 8 TRAVAUX DE CARROSSERIE, PEINTURE POUR TOUS TYPES DE VÉHICULES ET D'ENGINS	21/02/2012	CARROSSERIE HABEN	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33310

2012-042	Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations lot n° 11 véhicules utilitaires et industriels de marque Nissan et autres marques associées	21/02/2012	SOVIA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33300
2012-043	Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations lot n° 13 organes de refroidissement pour moteurs thermiques et systèmes hydrauliques des VL, VUL, PL et engins tous types	21/02/2012	SUD-OUEST RADIATEURS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33370
2012-050	Acquisition de documents pour la bibliothèque de Bordeaux et les services municipaux lot n°1: Littérature générale adulte: Fiction	05/03/2012	DECITRE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	69731
2012-051	Acquisition de documents pour la bibliothèque de Bordeaux et les services municipaux lot n°2: Livres adultes documentaires	05/03/2012	DECITRE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	69731
2012-052	Acquisition de documents pour la bibliothèque de Bordeaux et les services municipaux lot n°3: Littérature spécialisée, sciences humaines, régionales	05/03/2012	DECITRE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	69731
2012-053	Acquisition de documents pour la bibliothèque de Bordeaux et les services municipaux lot n°4: Editions universitaires et techniques	05/03/2012	DECITRE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	69731
2012-054	Acquisition de documents pour la bibliothèque de Bordeaux et les services municipaux lot n°5: Littérature jeunesse édition générale et spécialisée en langue française	05/03/2012	COMPTINES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33000
2012-055	Acquisition de documents pour la bibliothèque de Bordeaux et les services municipaux lot n°6: Littérature jeunesse petits éditeurs n'ayant pas de diffusion spécifique en librairie	05/03/2012	COLLINES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	84100
2012-056	Acquisition de documents pour la bibliothèque de Bordeaux et les services municipaux lot n°7: Bandes dessinées et mangas	05/03/2012	ALIZEE-SFL	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	93200
2012-057	Acquisition de documents pour la bibliothèque de Bordeaux et les services municipaux lot n°8: Bandes dessinées indépendantes et arts graphiques (hors livres jeunesse)	05/03/2012	LA MAUVAISE REPUTATION	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33000

2012-058	ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT N°9: LIVRES EN LANGUE ÉTRANGÈRE ET/OU ÉDITÉS À L'ÉTRANGER POUR ADULTES	05/03/2012	ERASMUS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	Pays Bas
2012-059	ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT N°10: LIVRES EN LANGUE ÉTRANGÈRE ET/OU ÉDITÉS À L'ÉTRANGER POUR LA JEUNESSE	05/03/2012	COMPTOIR INTERNATIONAL DU LIVRE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	69005
2012-060	ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT N°11: LIVRES NEUFS SOLDÉS ADULTES ET JEUNESSE	05/03/2012	EXPODIFF COLLECTIVITES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	92400
2012-061	ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT N°12: PARTITIONS MUSICALES	05/03/2012	LMI	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	13006
2012-067	FOURNITURE DE BALAIS DESTINÉS AUX DIFFÉRENTES BALAYEUSES ET BROSSEUSES MÉCANIQUES ET AU BALAYAGE MANUEL DU SERVICE PROPRIÉTÉ URBAINE	29/02/2012	OUEST VENDEE BALAIS	25 000,00	100 000,00	79500
2012-074	LOT N°2: FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATION DE MATÉRIELS DES FAMILLES AGRICOLES, ESPACES VERTS, SPORTS ET TRAVAUX PUBLICS DU GROUPE JOHN DEERE ET MARQUES RATTACHÉES.	24/02/2012	RULLIER	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-075	LOT N°6:FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATION DE MATÉRIELS DES FAMILLES AGRICOLES, ESPACES VERTS, SPORTS ET TRAVAUX PUBLICS DU GROUPE FIAT INDUSTRIAL ET MARQUES RATTACHÉES.	24/02/2012	RULLIER	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-081	ACQUISITION ET MAINTENANCE DE LOGICIELS POUR LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA VILLE DE BORDEAUX, DU CCAS ET DE L'ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR D'ART DE BORDEAUX	29/02/2012	SCC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	92744
2012-086	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX - LOT 1 : CD TOUS DOMAINES : COMMANDES DE FOND ET PRODUCTION COURANTE	05/03/2012	GAM	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	74008
2012-087	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT 2 : OFFICE DE CD MUSICAUX : TOUS DOMAINES DE LA PRODUCTION	05/03/2012	RDM MUSIC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	95110

2012-088	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT 3 : CD MUSICAUX D'IMPORTATION, ÉDITIONS RARES OU ÉPUISEES	05/03/2012	ARMADILLO	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	3100
2012-089	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT 4 : SCÈNE LOCALE, CD AUTOPRODUITS, LABELS INDÉPENDANTS	05/03/2012	CD MAIL	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	95066
2012-090	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT 5 : TEXTES LUS ADULTES ET ENFANTS SUR SUPPORT CD, MP3 ET AUTRES SUPPORTS	05/03/2012	GAM	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	74800
2012-091	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT 6 : FILMS DOCUMENTAIRES (SUPPORT DVD, BLU-RAY) HORS JEUNESSE	05/03/2012	CVS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	93100
2012-092	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT 7 : FILMS (SUPPORT DVD, BLU-RAY) HORS JEUNESSE	05/03/2012	SAS COLACO	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	69570
2012-093	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT 8 : FILMS (SUPPORT DVD, BLU-RAY) JEUNESSE	05/03/2012	CVS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	93100
2012-094	ACQUISITION DE CD AUDIO, DVD, CDROM ET JEUX VIDÉO POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX ET LES SERVICES MUNICIPAUX LOT 9 : JEUX VIDÉOS	05/03/2012	CIRCLE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	78360
2012-096	MAINTENANCE ET ÉVOLUTION DES LOGICIELS R2T : GESTION DES TAXES ET MOBILITÉ POUR LE CONTRÔLE TERRAIN	07/02/2012	ANALOGON	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	91000
2012-102	RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILE - PROGRAMME DE LOCATION 2012-2017, LOCATION DE 30 À 50 BERLINES DE SEGMENT B, 12 000 KMS/AN SUR 60 MOIS.	17/02/2012	DEXIA LOCATION LONGUE DUREE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	92564
2012-153	LOCATION COURTE DURÉE (1 JOUR À 1 MOIS) POUR DU MATÉRIEL DESTINÉ AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DES ESPACES VERTS POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA VILLE DE BORDEAUX	04/04/2012	REGIS LOCATION	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	76300

2012-154	RENOUVELLEMENT DU PARC D'ENGINS ET DE VÉHICULES - ANNÉE 2012 LOT 8 FOURNITURE DE GYROPODES, ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS ASSOCIÉES.	13/03/2012	E-MOTION	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	75007
2012-168	FOURNITURE DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS POUR LES INSTALLATIONS EXISTANTES DE LA TÉLÉGESTION DE LA VILLE DE BORDEAUX	14/03/2012	IISB	marché à bons de commande sans mini sans maxi	190 000,00	33160
2012-174	ACHAT D'OBJETS PROMOTIONNELS SIGLÉS LOT 1 : OBJETS PRATIQUES, UTILES, DESTINÉS À ÊTRE DISTRIBUÉS EN GRAND NOMBRE (STYLO BILLES, LANIÈRES, BRASSARDS VÉLO)	24/02/2012	FULL COM	15 000,00	marché à bons de commande sans maxi	33700
2012-175	LOT 2 : TEXTILES (TEE-SHIRT, CASQUETTES, BOBS, SACS À DOS, SACOCHEs, PONCHOS	24/02/2012	STILC	15 000,00	marché à bons de commande sans maxi	33210
2012-185	FOURNITURES D'AMENDEMENTS, ENGRAIS, PALLAIGES, SUBSTRATS, COMPOST ET TERRE VÉGÉTALE, PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES (PHYTOSANITAIRES ET PBI) POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES TERRAINS DE SPORTS ET DE LA VOIRIE - LOT N°1 : AQUISITIONS DE PRODUITS SPÉCIFIQUES À LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET PÉPINIÈRE : ENGRAIS, PRODU	23/04/2012	CIC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33750
2012-186	FOURNITURES D'AMENDEMENTS, ENGRAIS, PALLAIGES, SUBSTRATS, COMPOST ET TERRE VÉGÉTALE, PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES (PHYTOSANITAIRES ET PBI) POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES TERRAINS DE SPORTS ET DE LA VOIRIE - LOT N° 2 : ACQUISITION DE SUBSTRATS POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE	23/04/2012	CIC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33750
2012-187	FOURNITURES D'AMENDEMENTS, ENGRAIS, PALLAIGES, SUBSTRATS, COMPOST ET TERRE VÉGÉTALE, PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES (PHYTOSANITAIRES ET PBI) POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES TERRAINS DE SPORTS ET DE LA VOIRIE LOT N° 3 : ACQUISITION DE COMPOST ET TERRE VÉGÉTALE	23/04/2012	LA GRANDE JAUGUE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33697
2012-188	FOURNITURES D'AMENDEMENTS, ENGRAIS, PALLAIGES, SUBSTRATS, COMPOST ET TERRE VÉGÉTALE, PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES (PHYTOSANITAIRES ET PBI) POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES TERRAINS DE SPORTS ET DE LA VOIRIE - LOT N° 4 : ACQUISITION D'ENGRAIS "BIO" ET ENGRAIS "CLASSIQUE" À DESTINATION DES ESPACES VERTS ET TERRAINS DE SPORT	23/04/2012	MEDAN	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33326

2012-189	FOURNITURES D'AMENDEMENTS, ENGRAIS, PALLAIGES, SUBSTRATS, COMPOST ET TERRE VÉGÉTALE, PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES (PHYTOSANITAIRES ET PBI) POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES TERRAINS DE SPORTS ET DE LA VOIRIE LOT N° 5 : ACQUISITION DE PAILLAGES EN SAC ET LINÉAIRES	23/04/2012	CIC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33750
2012-190	FOURNITURES D'AMENDEMENTS, ENGRAIS, PALLAIGES, SUBSTRATS, COMPOST ET TERRE VÉGÉTALE, PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES (PHYTOSANITAIRES ET PBI) POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES TERRAINS DE SPORTS ET DE LA VOIRIE LOT N° 6 : ACQUISITION D'AUXILLIAIRES ET DE MATÉRIEL SPÉCIFIQUES DESTINÉES À LA LUTTE BIOLOGIQUE INTÉGRÉE EN PRODUCTION HORTICOLE ET ESPACES VERTS	23/04/2012	MEDAN	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33326
2012-193	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS, LOT N° 1 MARQUE ISUZU ET AUTRES MARQUES ASSOCIÉES	03/05/2012	FRANCE POIDS LOURDS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	16560
2012-194	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 2 ENGINS TRAVAUX PUBLICS, ENGINS DE LEVAGE ET ENGINS DE MANUTENTION TOUTES MARQUES	03/05/2012	ETABLISSEMENTS LAPORTE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-195	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 5 VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS DE MARQUE RENAULT TRUCKS	03/05/2012	RENAULT TRUCKS AQUITAINE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-196	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 6 MARQUE FORD ET AUTRES MARQUES ASSOCIÉES	03/05/2012	GADSO AD GIRONDE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33300
2012-197	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 9 MARQUE OPEL, ET AUTRES MARQUES ASSOCIÉES	03/05/2012	PIGEON SAS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33520
2012-198	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 10 GRUES ET ÉQUIPEMENTS CONNEXES DE MARQUE PALFINGER	03/05/2012	A.C.I.	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33370

2012-199	FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS LOT N° 14 MARQUE SMART ET AUTRES MARQUES ASSOCIÉES	03/05/2012	MERCEDES BENZ BORDEAUX	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33323
2012-215	FOURNITURE DE LIVRES SCOLAIRES ET OUVRAGES PEDAGOGIQUES NECESSAIRES A L'ENSEIGNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT, POUR LES ECOLES PRIMAIRES, LE LYCEE CAMILLE GODARD, LE CONSERVATOIRE JACQUES-THIBAUD, LE MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE, LES MUSEES...	24/05/2012	MAJUSCULE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33170
2012-252	ACQUISITION DE MACHINES OUTILS À DESTINATION DE L'ATELIER MENUISERIE	16/05/2012	PHILIPPON		125 965,00	40000
2012-271	ACQUISITION, MAINTENANCE ET EVOLUTIONS DES AUTOCOMMUTATEURS DE PETITES ET MOYENNES CAPACITES, DES PERIPHERIQUES ET DES LOGICIELS ASSOCIES DE LA VILLE DE BORDEAUX	27/06/2012	SCOPELEC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33130
2012-272	LOCATION DE MICRO-ORDINATEURS, SERVEURS, ELEMENTS ACTIFS, PERIPHERIQUES ET DIVERS ADDITIFS EN MICRO-INFORMATIQUE POUR LA VILLE DE BORDEAUX - RECHERCHE DU FOURNISSEUR	02/08/2012	COMPUTACENTER	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	95943
2012-286	RENOUVELLEMENT DU PARC D'ENGINS ET DE VÉHICULES - ANNÉE 2012 LOT 12 FOURNITURE DE VOITURES PARTICULIERES (VP) DE TYPE COMBI DE 5 À 9 PLACES (LUDOSPACE, MINIBUS...) ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATIONS DE RÉPARATIONS ASSOCIÉES.	04/07/2012	RENAULT RETAIL GROUP	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33310
2012-301	MOBILIER ADMINISTRATIF POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA VILLE ET DU CCAS DE BORDEAUX	18/06/2012	MAJENCIA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-304	LOCATION DE VEHICULES FRIGORIFIQUES	06/07/2012	LE PETIT FORESTIER	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33270
2012-318	FOURNITURE DE SABLE DESTINÉ À L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT DE LA VILLE DE BORDEAUX	06/07/2012	SIBELCO	marché à bons de commande sans mini ni maxi	marché à bons de commande sans mini ni maxi	33380
2012-324	FOURNITURE ET/OU POSE DE MOBILIERS URBAINS ET D'ÉQUIPEMENT POUR LES ESPACES VERTS ET LES ESPACES PUBLICS	04/07/2012	PROVILLE avec MOBIPOSE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33640
2012-325	ACQUISITION DE FOURNITURE POUR CLÔTURES GRILLAGÉES EN TOUS GENRES. LOT N° 1 : ACQUISITION DE FOURNITURE POUR CLÔTURES GRILLAGÉES EN TOUS GENRES	12/07/2012	SOCIETE LES GRILLAGES NASS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33140

2012-326	FOURNITURE DE GRANULATS, GRAVES, BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI ET PRODUITS À BASE DE BITUME - LOT 1 : FOURNITURE DE SABLES	17/07/2012	Groupeement CARRIERES DE THIVIERS / CALCAIRES ET DIORITES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	24800
2012-327	FOURNITURE DE GRANULATS, GRAVES, BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI ET PRODUITS À BASE DE BITUME LOT 2 : GRAVILLONS ALLUVIONNAIRES ET GALETS	17/07/2012	GSM	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33608
2012-328	FOURNITURE DE GRANULATS, GRAVES, BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI ET PRODUITS À BASE DE BITUME LOT 3 : FOURNITURE DE DIORITE	17/07/2012	CARRIERES DE THIVIERS / CALCAIRES ET DIORITES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	24800
2012-329	FOURNITURE DE GRANULATS, GRAVES, BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI ET PRODUITS À BASE DE BITUME LOT 4 : FOURNITURE DE GRAVE NATURELLE ET DE CALCAIRE	17/07/2012	GSM	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33608
2012-330	FOURNITURE DE GRANULATS, GRAVES, BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI ET PRODUITS À BASE DE BITUME LOT 5 : FOURNITURE DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI	17/07/2012	UNIBETON	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33608
2012-337	FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE À DESTINATION DE TOUS LES SERVICES DE LA MAIRIE DE BORDEAUX LOT 1 - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE STANDARDS	26/07/2012	CENEVOLE DE PROTECTION	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-338	FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE À DESTINATION DE TOUS LES SERVICES DE LA MAIRIE DE BORDEAUX LOT 2 - CHAUSSURES DE SECURITE	26/07/2012	CENEVOLE DE PROTECTION	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-339	FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE À DESTINATION DE TOUS LES SERVICES DE LA MAIRIE DE BORDEAUX LOT 3 - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ELAGUEURS	26/07/2012	SDA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	69745
2012-347	ACQUISITION, MISE EN OEUVRE ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION D'IDENTIFICATION PAR FRÉQUENCE RADIO (RFID) ET DE PROTECTION ANTIVOL DES DOCUMENTS DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX	09/08/2012	NEDAP	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	95611
2012-348	FOURNITURE, ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION DE GESTION D'IDENTITÉ	09/08/2012	DEVOTEAM	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	92300
2012-384	CONSTRUCTION D'UNE MAISON T4 EN BOIS D'ENVIRON 115 M2 (MODULAIRE OU INDUSTRIEL) AU CENTRE HORTICOLE DU HAILLAN	01/08/2012	MAISONS ENVY		167 224,08	17137
2012-407	PRESTATIONS DE REPARATION POUR DU MATERIEL DESTINE A L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT, DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE DE BORDEAUX - LOT 1 : ACQUISITION DE TRACTEURS ET DE REMORQUES	15/10/2012	RULLIER	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700

2012-408	ACQUISITION DE MATÉRIEL, FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATIONS DE RÉPARATION POUR DU MATÉRIEL DESTINÉ À L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT, DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT 2 : ACQUISITION DE TONDEUSES AUTOPORTÉES	15/10/2012	DESTRIAN	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33370
2012-410	ACQUISITION DE MATÉRIEL, FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATIONS DE RÉPARATION POUR DU MATÉRIEL DESTINÉ À L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT, DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT 4 : ACQUISITION DE MATÉRIELS 0 CONDUCTEUR MARCHANT	15/10/2012	DESTRIAN	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33370
2012-411	ACQUISITION DE MATÉRIEL, FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATIONS DE RÉPARATION POUR DU MATÉRIEL DESTINÉ À L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT, DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT 5 : ACQUISITION DE MATÉRIELS PORTATIFS À MOTORISATION THERMIQUE (2 TEMPS ET 4 TEMPS)	15/10/2012	DESTRIAN	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33370
2012-418	RENOUVELLEMENT DU PARC D'ENGINS ET DE VÉHICULES 2012 - LOT 13 : FOURNITURE DE VÉHICULES INDUSTRIELS DE 26 À 32T, AVEC ÉQUIPEMENTS AUXILIAIRES ET BENNES TOUS TYPES FABRIQUÉES SUR MESURE, AINSI QUE LES ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATIONS DE RÉPARATION	19/10/2012	SAMI AQUITAINE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33270
2012-431	ACQUISITION DE FOURNITURES DE CONDITIONNEMENT POUR FOND PATRIMONIAUX ÉCRITS ET ICONOGRAPHIQUES LOT 3 : BOÎTES D'ARCHIVES	23/10/2012	SECAN SARL	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	75014
2012-434	FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE D'UN LOGICIEL DE CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	03/10/2012	SPORTEST	marché à bons de commande sans mini	130 000,00	44310
2012-436	FOURNITURES DE MOTIFS ET GUIRLANDES POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LA VILLE DE BORDEAUX LOT 1 : ACHAT DE MATÉRIEL DE TYPE BLACHERE OU ÉQUIVALENT	15/10/2012	BLACHERE ILLUMINATIONS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	84400
2012-437	FOURNITURES DE MOTIFS ET GUIRLANDES POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LA VILLE DE BORDEAUX LOT 2 : LOCATION DE MOTIFS DE TYPE BLACHERE OU ÉQUIVALENT	15/10/2012	BLACHERE ILLUMINATIONS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	84400
2012-438	FOURNITURES DE MOTIFS ET GUIRLANDES POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LA VILLE DE BORDEAUX LOT 3 : ACHAT DE MATÉRIEL DE TYPE LEBLANC LCX OU ÉQUIVALENT	15/10/2012	GROUPE LEBLANC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	72027
2012-439	FOURNITURES DE MOTIFS ET GUIRLANDES POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LA VILLE DE BORDEAUX LOT 4 : LOCATION DE MATÉRIEL DE TYPE LEBLANC LCX OU ÉQUIVALENT	15/10/2012	GROUPE LEBLANC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	72027

2012-440	FOURNITURES DE MOTIFS ET GUIRLANDES POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LA VILLE DE BORDEAUX LOT 5 : ACHAT DE MATERIEL DE TYPE DECOLUM OU EQUIVALENT	15/10/2012	TECHNIC-INDUSTRIES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	55310
2012-441	FOURNITURES DE MOTIFS ET GUIRLANDES POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LA VILLE DE BORDEAUX LOT 6 : LOCATION DE MATERIEL DE TYPE DECOLUM OU EQUIVALENT	15/10/2012	TECHNIC-INDUSTRIES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	55310
2012-442	FOURNITURES DE MOTIFS ET GUIRLANDES POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LA VILLE DE BORDEAUX LOT 7 : ACHAT DE MATERIEL DE TYPE FESTILIGHT OU EQUIVALENT	15/10/2012	AUSCHITZKY	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	10410
2012-443	FOURNITURES DE MOTIFS ET GUIRLANDES POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LA VILLE DE BORDEAUX LOT 8 : LOCATION DE MATERIEL DE TYPE FESTILIGHT OU EQUIVALENT	15/10/2012	FESTILIGHT	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33523
2012-456	ACQUISITION, MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE DU PORTAIL DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX	12/11/2012	BIBLIOMONDO/OPIXIDO	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	94200
2012-501	ACQUISITION DE MATERIELS DE NETTOYAGE, ACCESSOIRES, PIECES DETACHEES ET PRESTATIONS DE REPARATION POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS DE LA VILLE ET DU CCAS DE BORDEAUX. LOT N° 1 : APPAREILS DE NETTOYAGE SEMI INDUSTRIELS/INDUSTRIELS (MONO BROSS	21/11/2012	PRODIM	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	13746
2012-502	ACQUISITION DE MATERIELS DE NETTOYAGE, ACCESSOIRES, PIECES DETACHEES ET PRESTATIONS DE REPARATION POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS DE LA VILLE ET DU CCAS DE BORDEAUX. LOT N° 2 : LAVE LINGE ET SECHE LINGE	21/11/2012	AMMI	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33100
2012-529	FOURNITURE DE PLANTES DESTINEES AU FLEURISSEMENT DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT 1 : BOUTURES RACINEES DE CHRYSANTHEMES	10/12/2012	BERNARD	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	24130
2012-530	FOURNITURE DE PLANTES DESTINEES AU FLEURISSEMENT DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT 2 : PLANTES VIVACES COUVRES SOLS ET GRAMINEES	10/12/2012	MILLET	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	31200
2012-531	FOURNITURE DE POTERIE PLASTIQUE POUR LES PRODUCTIONS HORTICOLES	10/12/2012	MEDAN	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33326
2012-532	FOURNITURE D'UNE BALAYEUSE ASPIRATRICE D'UNE CAPACITE D'ENVIRON 2 M3 A AVANCEMENT HYDROSTATIQUE, AINSI QUE LES PIECES DETACHEES ET PRESTATIONS DE REPARATIONS ASSOCIEES	11/12/2012	EUROPE SERVICE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	15000

2012-536	MISE EN PLACE ET HEBERGEMENT D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL	21/12/2012	ATOS WORDLINE / PIXEL COOKERS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	95870
2012-564	FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE DE TERMINAUX DE PAIEMENT ELECTRONIQUE	26/12/2012	JDC	marché à bons de commande sans mini	120 000,00	33520

SERVICES

Numéro	INTITULE DU MARCHÉ	Notifié le	Titulaire	Montant minimum HT en €	Montant maximum HT en €	Code postal
2012-004	PRESTATIONS DE TÉLÉSURVEILLANCE ET D'INTERVENTIONS SUR ALARME POUR LES SITE DE LA MAIRIE DE BORDEAUX	20/01/2012	GARDIENNAGE ECLIPSE SURETE		190 000,00	31200
2012-005	PALAIS DES SPORTS - RÉHABILITATION - MAÎTRISE D'ŒUVRE	01/02/2012	FERRET/DELOMENIE/CASSO & ASSOCIÉS/ORFÉA ACOUSTIQUE/GINGER BEFS /OASIIS		248 980,00	33000
2012-008	MAINTENANCE ÉVOLUTIVE DU PROGICIEL "ENERGIE PATRIMOINE" ET ASSISTANCE AUX UTILISATEURS	26/12/2011	ID BAT	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	31100
2012-009	CONTRÔLES TECHNIQUES DES VÉHICULES, LOT N° 1 CONTRÔLE TECHNIQUES AUTOMOBILES (VL-VUL)	26/01/2012	AUTO-BILAN BORDEAUX NORD	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33110
2012-010	CONTRÔLES TECHNIQUES DES VÉHICULES LOT N° 2 VÉHICULES LOURDS, REMORQUÉS, AUTOCARS	28/01/2012	CTDPL 33	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33520
2012-012	MAINTENANCE DES SYSTÈMES SÉCURITÉ INCENDIE, INSTALLATIONS DÉSENFUMAGE ET BRUMISATION	01/01/2012	SPIE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33400

2012-014	ETUDES DE SOLS ENVIRONNEMENTALES ET GÉOTECHNIQUES LOT 1 : ETUDES ENVIRONNEMENTALES SONDAGES - SUIVI, PRÉCONISATION ET CONTRÔLE	01/02/2012	TERERO	marché à bons de commande sans mini	200 000,00	33150
2012-015	ETUDES DE SOLS ENVIRONNEMENTALES ET GÉOTECHNIQUES LOT 2 : ETUDES GÉOTECHNIQUES - SONDAGES - SUIVI, PRÉCONISATION ET CONTRÔLE	01/02/2012	SOLTECHNIQUE	marché à bons de commande sans mini	200 000,00	33520
2012-022	DISTRIBUTION DE DIFFÉRENTS DOCUMENTS POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE BORDEAUX- LOT N°1: DISTRIBUTION DU JOURNAL "BORDEAUX MAGAZINE" DANS TOUTES LES BOÎTES AUX LETTRES DE BORDEAUX	01/02/2012	ADREXO	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33170
2012-023	DISTRIBUTION DE DIFFÉRENTS DOCUMENTS POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT N°2: DISTRIBUTION DE DIVERS DOCUMENTS	01/02/2012	B2S	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33300
2012-024	DISTRIBUTION DE DIFFÉRENTS DOCUMENTS POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT N°3: DISTRIBUTION DE DOCUMENTS D'INFORMATION AUX RIVERAINS	01/02/2012	B2S	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33300
2012-025	DISTRIBUTION DE DIFFÉRENTS DOCUMENTS POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT N°4: FAÇONNAGE, MISE SOUS PLIS ET DISTRIBUTION DE CARTES ÉLECTORALES.	01/02/2012	PRESTA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33130
2012-027	SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES MOBILES LOT 1 : MOBILITÉ VOIX ET DATA	16/01/2012	ORANGE (FRANCE TÉLÉCOM)	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33609
2012-028	SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES MOBILES LOT 2 : SERVICES MACHINE TO MACHINE	16/01/2012	SFR BUSINESS TEAM	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	92190
2012-030	MAINTENANCE ET SUPPORT DES LOGICIELS ORACLE	02/01/2012	ORACLE FRANCE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	92715
2012-046	MAINTENANCE ET ÉVOLUTION DU LOGICIEL NERGIE RECAV WEB	11/01/2012	SFEIR HOLDING	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	34990
2012-077	MISSION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - PRESTATIONS INTELLECTUELLES RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉPARATION SUR LES ÉDIFICES PROTÉGÉS AU TITRE DES MH ET SUR LE PATRIMOINE ANCIEN.	09/03/2012	AGENCE GOUTAL	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	75010
2012-082	RÉALISATION DE PRESTATIONS DE FORMATION EN INFORMATIQUE POUR LES AGENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX	08/02/2012	AFIB	70 000,00	193 000,00	33700

2012-085	MAINTENANCE DES VENTILATIONS MÉCANIQUES CONTRÔLÉES	23/02/2012	ISS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33520
2012-098	CONTRÔLE TECHNIQUE ET CALAGE DES MÉTIERS FORAINS - LOT 2 VÉRIFICATION INSTALLATIONS FORAINES	08/02/2012	APAVE	30 000,00	90 000,00	33700
2012-101	MAINTENANCE ET ÉVOLUTION DU PROGICIEL DE GESTION DU TEMPS GESTOR	14/02/2012	GFI CHRONO TIME	75 000,00	300 000,00	93400
2012-107	PRESTATIONS DE RELIURE LOT 1 RELIURE MÉCANISÉE	21/03/2012	RENOV'LIVRES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	54715
2012-108	PRESTATIONS DE RELIURE LOT 2 RELIURE MÉCANISÉE "PARLANTE"	21/03/2012	ATELIER SAINT LUC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	72190
2012-109	PRESTATIONS DE RELIURE LOT 3 RELIURE ARTISANALE	21/03/2012	RELIURE PILARD	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	86280
2012-110	PRESTATIONS DE RELIURE LOT 4 : RELIURE ARTISANALE	21/03/2012	ABBAYE MAUMONT	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	16190
2012-111	PRESTATIONS DE RELIURE LOT 5 : RELIURE INDUSTRIELLE	21/03/2012	RENOV'LIVRES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	57715
2012-122	MAINTENANCE ÉVOLUTIVE DU LOGICIEL DE CAO SEE ELECTRICAL DES SERVICES TECHNIQUES	15/03/2012	IGE SA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	31773
2012-134	TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE DE L'APPLICATION SAM	30/03/2012	STERIA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-160	MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES COURANTS FORTS POUR LE SITE DE PEY BERLAND	23/03/2012	MC2 ENGINEERING		149 186,00	33400
2012-166	REQUALIFICATION DES LOCAUX DU MARCHÉ VICTOR-HUGO EN ÉQUIPEMENT SPORTIF. CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE	13/04/2012	HESSAMFAR ET VERONS/TERREL/ALTO/EMACOUS TIC		383 573,63	33000
2012-181	MISSION DE COORDINATION ET PROGRAMMATION ARTISTIQUE DE DEUX SOIRÉES DANS LE CADRE 'AGORA 2012 LES 14 ET 15 SEPTEMBRE	30/03/2012	AGENCE COTE OUEST		199 600,00	33300
2012-184	CONCEPTION ET DIRECTION ARTISTIQUE DES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES ET MULTIMÉDIA DU CCTV	13/04/2012	CASSON MAN LIMITED		481 989,00	Angleterre

2012-202	QUARTIER DU GRAND PARC. MISSION D'ÉTUDE URBAINE PRÉOPÉRATIONNELLE ET MISSION D'ACCOMPAGNEMENT	25/04/2012	LECLERCQ / SARL BASE / INGETEC		197 850,00	75020	
2012-213	CLASSES DE NEIGE / SÉJOURS DE SKI ANNÉE SCOLAIRE 2012 / 2013. LOT N° 1 : TRANSPORT, ACCUEIL, ENCADREMENT, ANIMATION ET ACTIVITÉS DE 3 CLASSES ÉLÉMENTAIRES PENDANT 12 JOURS.	13/07/2012	VALT 33	25 000,00	marché à bons de commande sans maxi	33000	
2012-214	CLASSES DE NEIGE / SÉJOURS DE SKI ANNÉE SCOLAIRE 2012 / 2013 LOT N° 2 : TRANSPORT, ACCUEIL, ENCADREMENT, ANIMATION ET ACTIVITÉS DE 14 CLASSES ÉLÉMENTAIRES PENDANT 5 JOURS	13/07/2012	VALT 33	70 000,00	marché à bons de commande sans maxi	33000	
2012-254	TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE ALBERT THOMAS VERS L'ÉCOLE MATERNELLE SAINT BRUNO	16/05/2012	CITRAM		marché à bons de commande sans mini	190 000,00	33530
2012-255	ÉVOLUTION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX : PRESTATION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE	16/05/2012	ETIC		marché à bons de commande sans mini	199 999,00	31100
2012-263	ÉVOLUTION, SUIVI ET MAINTENANCE DES SOLUTIONS DE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA VILLE DE BORDEAUX. LOT N° 1 : PRESTATION D'ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE DES ARCHITECTURES DE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION	30/05/2012	TIBCO		marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	44860
2012-264	ÉVOLUTION, SUIVI ET MAINTENANCE DES SOLUTIONS DE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT N° 2 : INTÉGRATION - MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS DE SÉCURITÉ - MAINTENANCE LOGICIELLE ET MATÉRIELLE	30/05/2012	TELINDUS		marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-265	ÉVOLUTION, SUIVI ET MAINTENANCE DES SOLUTIONS DE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT N° 3 : ACQUISITION DE COMPOSANTS LOGICIELS ET MATÉRIELS	30/05/2012	TELINDUS		marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-266	ÉVOLUTION, SUIVI ET MAINTENANCE DES SOLUTIONS DE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT N° 4 : PRESTATION D'AUDIT DE SÉCURITÉ, DE SCAN DE VULNÉRABILITÉ ET DE TESTS D'INTRUSION AFIN DE MESURER ET D'AMÉLIORER LE NIVEAU DE SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES ET DE DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS MIS À DISPOSITION	30/05/2012	LEXSI		marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	93170
2012-267	PRESTATIONS DE DÉMÉNAGEMENTS ET GARDE MEUBLE POUR LE COMPTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION	23/05/2012	EUROFLASH MTS		marché à bons de commande sans mini	100 000,00	93160
2012-273	LOCATION DE MICRO-ORDINATEURS, SERVEURS, ÉLÉMENTS ACTIFS, PÉRIPHÉRIQUES ET DIVERS ADDITIFS EN MICRO-INFORMATIQUE POUR LA VILLE DE BORDEAUX - RECHERCHE DU CRÉDIT-BAILLEUR	05/12/2012	BNP PARIBAS LEASEGROUP		marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	92823

2012-282	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AU POLE TELECOMS	06/06/2012	SRC SOLUTIONS	marché à bons de commande sans mini	160 000,00	31000
2012-308	MAINTENANCE ET EVOLUTION DU LOGICIEL MUNICIPAL	22/06/2012	LOGITUD SOLUTIONS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	68200
2012-309	SERVICES DE TRAITEURS LOT N°1 : COCKTAILS	10/07/2012	MONBLANC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33127
2012-310	SERVICES DE TRAITEURS LOT N°2 : PRODUITS DE BOULANGERIE ET PATISSERIE	10/07/2012	MONBLANC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33127
2012-311	SERVICES DE TRAITEURSCLOT N°3 : BUFFETS CHAUDS	10/07/2012	DULOU TRAITEUR	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33640
2012-312	SERVICES DE TRAITEURS LOT N°4 : BUFFETS FROIDS	10/07/2012	SAVEUR D'EVENEMENTS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33140
2012-313	SERVICES DE TRAITEURS LOT N°5 : COCKTAILS GASTRONOMIQUES	10/07/2012	MONBLANC	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33127
2012-314	SERVICES DE TRAITEURS LOT N°6 : PLATEAUX REPAS	10/07/2012	SAVEUR D'EVENEMENTS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33140
2012-315	SERVICES DE TRAITEURS LOT N°7 : REPAS CUISINE FINE	10/07/2012	LACOSTE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33320
2012-316	SERVICES DE TRAITEURS LOT N°8 : REPAS CUISINE GASTRONOMIQUE	10/07/2012	DULOU TRAITEUR	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33640
2012-340	ÉLIMINATION DES GRAFFITIS, SECTEUR CAUDÉLAN, SAINT-AUGUSTIN, BASTIDE	02/08/2012	DECAP'EXPRESS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	69330
2012-346	ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION DES MANAGERS DE LA VILLE DE BORDEAUX	07/08/2012	CECA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33160

2012-350	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ORGANISATION ET L'EVALUATION DE LA MAINTENANCE MULTI TECHNIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE MERIADECK A BORDEAUX	18/07/2012	QUADRIM CONSEILS	marché à bons de commande sans mini	100 000,00	91130
2012-377	CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE DU VIN - MISSION DE DIRECTION DES PRODCUTIONS AUDIOVISUELLES ET MUTLMEDIAS	20/07/2012	MAGALI FILMS		199 960,00	75018
2012-392	FORMATION AUX PERMIS DE CONDUIRE DES VÉHICULES DU GROUPE LOURD C ET E (C) ET PERMIS E (B) DESTINÉS AUX AGENTS DE LA MAIRIE DE BORDEAUX	16/08/2012	FEU VERT FORMATION		200 000,00	33260
2012-416	FLECHE SAINT MICHEL. MISSION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR EDIFICE CLASSE MONUMENT HISTORIQUE	19/09/2012	GOUTAL/ CABINET FRANCOIS/ UNANIME	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	75010
2012-430	CLASSES DE NEIGE/ SEJOUR AU SKI ANNE SCOLAIRE 2012/2013. LOT 3 : TRANSPORT, ACCUEIL, ENCADREMENT, ANIMATION ET ACTIVITES DE 5 CLASSES ELEMENTAIRES PENDANT 5 JOURS.	23/10/2012	AVAPHA / MARC ET MONTMIJA	20 000,00	marché à bons de commande sans maxi	09000
2012-435	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET GESTION DES CHANGEMENTS POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA VILLE DE BORDEAUX.	15/10/2012	SPIE INFOSERVICES	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33708
2012-452	MAINTENANCE PREVENTIVE, CORRECTIVE ET EVOLUTIVE DU PROGICIEL PLANITECH A LA VILLE DE BORDEAUX	10/10/2012	LOGITUD SOLUTIONS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	68200
2012-454	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA DANSE BERGE DU LAC - GINKO - CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE	31/10/2012	COBE APS /INGECOBAT/ Pierre DABILLY/ SAADA/ MARKI		382 751,46	Allemagne
2012-457	MAINTENANCE EVOLUTIVE DU LOGICIEL DE CONCEPTION D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS AU LYCEE HORTICOLE CAMILLE GODARD	15/10/2012	MEDIASOFTS	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	44360
2012-484	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PARC AUX ANGELIQUES - SEQUENCE BRAZZA	19/11/2012	DESVIGNE	marché à bons de commande sans mini	400 000,00	75004
2012-500	CCTV - MISSION ORDONNANCEMENT PILOTAGE COORDINATION	15/11/2012	IM PROJET		457 800,00	01707
2012-503	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET URBAIN ET LA COHERENCE DES ESPACES PUBLICS - SECTEUR BASTIDE- BRAZZA NORD RIVE DROITE DE BORDEAUX	14/11/2012	ATELIERS Y. TOHME / INGEROP / MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	LIBAN
2012-512	GESTION ET MAINTENANCE ASSISTEE PAR ORDINATEUR DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	31/10/2012	CITEGESTION	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	75011

2012-514	CONSTRUCTION GYMNASSE BERGE DU LAC GINKO - MAITRISE D'ŒUVRE	12/12/2012	Gpt GUIBERT/ECCTA INGENIERIE/IDB ACOUSTIQUE		653 003,67	33000
2012-527	APPEL A COMPAGNIE ET/OU MUTUELLES D'ASSURANCES ET/OU A LEURS INTERMEDIAIRES - LOT 1 : ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS	17/12/2012	GRAS SAVOYE GRAND SUD- OUEST AVEC AXA France /ALLIANZ /AXERIA / ALBINGIA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33522
2012-528	APPEL A COMPAGNIE ET/OU MUTUELLES D'ASSURANCES ET/OU A LEURS INTERMEDIAIRES LOT 3 : TOUS RISQUES EXPOSITIONS	17/12/2012	GRAS SAVOYE GRAND SUD- OUEST AVEC AXA ART	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33522
2012-533	REALISATION D'UN MAGAZINE MUNICIPAL ET DE SON SUPPLEMENT	29/11/2012	SAS SPHERE PUBLIQUE	304 640,00	380 800,00	75008
2012-534	PRESTATIONS DE QUALIFICATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTE A TRAVERS LA REALISATION DE PRESTATIONS TECHNIQUES D'ENTRETIEN D'ESPACES EXTERIEURS ET/OU DES BATIMENTS PUBLICS LOT 1 : BORDEAUX SUD	17/12/2012	INSERT'NET	180 000,00	marché à bons de commande sans maxi	33290
2012-535	PRESTATIONS DE QUALIFICATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTE A TRAVERS LA REALISATION DE PRESTATIONS TECHNIQUES D'ENTRETIEN D'ESPACES EXTERIEURS ET/OU DES BATIMENTS PUBLICS LOT 2 : BORDEAUX NORD	17/12/2012	REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	170 000,00	marché à bons de commande sans maxi	33300

TRAVAUX

Numéro	INTITULE DU MARCHÉ	Notifié le	Titulaire	Montant minimum HT en €	Montant maximum HT en €	Code postal
2012-013	TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX LOT 5.2 ÉTANCHÉITÉ SPORT/SOCIAL/ÉDUCATION 2	02/01/2012	SOPREMA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33326
2012-017	BIBLIOTHEQUE MERIADECK - REQUALIFICATION LOCAUX PHASE 2 LOT 1 MENUISERIES EXTÉRIEURES	17/01/2012	MIROITERIE DU SUD OUEST		198 568,00	33310
2012-020	BIBLIOTHEQUE MERIADECK - REQUALIFICATION LOCAUX PHASE 2 LOT 11 CVC PLOMBERIE	17/01/2012	SOPCZ		176 959,93	33130
2012-026	CREATION D'UNE CENTRALE D'ÉNERGIE AVEC VALORISATION DE L'EAU GÉOTHERMIQUE POUR L'HÔTEL DE VILLE ET LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS - LOT N°4: CHAUFFAGE, CONDITIONNEMENT D'AIR.	10/01/2012	PRO GCLIM		469 351,34	33100
2012-068	ENTRETIEN, EXPLOITATION ET RÉNOVATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - LOT 1 SECTEUR NORD DE LA VILLE DE BORDEAUX	29/02/2012	CITELUM	marché à bons de commande sans mini	1 087 000,00	33600
2012-123	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN, LOT 1 VRD, GROS ŒUVRE	22/03/2012	MAESTRO		1 075 944,12	33150
2012-124	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN LOT 2 ÉTANCHÉITÉ	22/06/2012	SOPREMA		156 424,76	33320
2012-125	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN LOT 3 MENUISERIE EXTÉRIEURE, SERRURERIE	22/03/2012	LABASTERE 33		310 968,00	33610
2012-126	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN LOT 4 CLOISONS, DOUBLAGE, FAUX PLAFONDS	22/03/2012	BLR		305 844,00	33150
2012-127	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN LOT 5 MENUISERIES INTÉRIEURES	22/03/2012	CARDOIT		124 759,86	33600
2012-132	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN LOT 10 CHAUFFAGE, PLOMBERIE, VENTILATION	22/03/2012	EIFFAGE ENERGIE		289 791,97	33130
2012-133	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE SAINT-AUGUSTIN LOT 11 ÉLECTRICITÉ, COURANT FORT ET COURANT FAIBLE	22/03/2012	CHATENET		189 662,50	33270
2012-135	BIBLIOTHÈQUE MÉRIADECK - PHASE 2 LOT 13 ESCALIERS MECANQUES	28/03/2012	OTIS		512 440,00	33320
2012-136	GRAND THÉÂTRE DE BORDEAUX - CRÉATION D'UN ASCENSEUR ET TRAVAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE - LOT 1 : DÉMOLITIONS - FONDATIONS - GO	12/04/2012	SECMA/TMH		177 000,00	33270

2012-137	GRAND THÉÂTRE DE BORDEAUX - CRÉATION D'UN ASCENSEUR ET TRAVAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE LOT 2 : CHARPENTE - COUVERTURE - MENUISERIE EXTÉRIEURE	12/04/2012	DL OCEAN/MORICEAU/LABASTERE		194 690,00	33612
2012-141	GRAND THÉÂTRE DE BORDEAUX - CRÉATION D'UN ASCENSEUR ET TRAVAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE LOT 6 : LOT UNIQUE SSI	12/04/2012	SIEMENS		102 500,00	33700
2012-176	TRAVAUX D'URGENCE ET PETITES INTERVENTIONS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX - LOT 5 MENUISERIE BOIS, PARQUETS	17/04/2012	B'MIX	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33130
2012-177	TRAVAUX D'URGENCE ET PETITES INTERVENTIONS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX LOT N° 9 VITRERIE, MIROITERIE, FILMS OPACIFIANTS ET/OU SOLAIRES	17/04/2012	B'MIX	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33130
2012-216	GYMNASE NELSON PAILLOU - MISE EN CONFORMITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ LOT 1 GROS ŒUVRE ETANCHEITE	08/06/2012	CAZENAVE		92 728,01	33000
2012-224	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N° 2 : GROS ŒUVRE - DÉMOLITION	27/08/2012	MAESTRO		317768,87	33150
2012-225	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N° 3 : CHARPENTE MÉTALLIQUE - BARDAGE	27/08/2012	BONS		386 247,99	33720
2012-233	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N° 11 : CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	17/10/2012	SERSET		199 386,85	33600
2012-234	AMÉNAGEMENT LOCAUX EXISTANTS POUR CRÉATION D'UN MAGASIN MUTUALISÉ MUNICIPAL LOT N° 12 : ÉLECTRICITÉ CFO CFA	27/08/2012	CEGELEC		97 757,86	33612
2012-236	CITÉ DES AUBIERS. RÉHABILITATION DU TERRAIN DE FOOTBALL À 7 DE 60.00 M À 45.00 LOT N° 1 : AIRES DE JEU	30/05/2012	LAFITTE		270 189,30	64240
2012-238	SALLE FRANKLIN - CREATION D'UN STUDIO DE DANSE	07/06/2012	MAB		984 603,62	33130
2012-240	SALLE JEAN DAUGUET - AMENAGEMENT D'UN ESPACE RECEPTIF LOT 2 STRUCTURE BOIS	01/08/2012	CHARPENTE LILIAN BAPSALLE		165 121,66	33210
2012-243	SALLE JEAN DAUGUET - AMENAGEMENT D'UN ESPACE RECEPTIF LOT 4 SECOND ŒUVRE FINITIONS	01/08/2012	SOPEGO/MOTTARD/EMA		96 657,86	33080
2012-262	ENTRETIEN DES ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS SUR LES ILOTS DU QUARTIER DE MÉRIADECK	24/05/2012	SORREBA	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33700
2012-275	TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AMPHITHÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE MUNICIPALE LOT 2 MENUISERIE BOIS, AGENCEMENT	15/06/2012	ATELIER D'AGENCEMENT		97 069,29	33700

2012-277	TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AMPHITHÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE MUNICIPALE LOT 4 ÉLECTRICITÉ / SONORISATION	15/06/2012	GENSON		170 478,64	33130
2012-279	TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AMPHITHÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE MUNICIPALE LOT 6 FAUTEUILS DE CONFÉRENCE / HABILLAGE SCÉNIQUE	15/06/2012	SIGNATURE F		157 903,00	24110
2012-289	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ALBERT THOMAS. TRAVAUX DE DESAMIANTAGE	13/06/2012	AGENCEMENT STRUCTURE		102 396,35	33700
2012-291	AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N°1 : PLÂTRERIE/FAUX-PLAFONDS/ISOLATION	29/06/2012	MAINVIELLE		522292,10	47160
2012-292	AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N° 2 : SERRURERIE/MENUISERIES MÉTALLIQUES	29/06/2012	GF3M		345266,27	33490
2012-293	AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N° 3 : MENUISERIES BOIS	29/06/2012	ATELIERS DUPHIL		195984,90	33100
2012-294	AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N° 4 : REVÊTEMENTS DE SOLS	29/06/2012	PLAMURSOL		119407,60	33610
2012-295	AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N° 5 : PEINTURE / SIGNALÉTIQUE	29/06/2012	SOPREA		103026,47	33100
2012-296	AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N° 6 : SOL SPORTIF	02/08/2012	MINER		110005,00	47160
2012-298	AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N° 8 : ELECTRICITÉ	29/06/2012	CENERGIA		256663,61	33160
2012-299	AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'UNE SALLE DE SPORT ILOT ARMAGNAC LOT N° 9 : CHAUFFAGE / VENTILATION / DÉSENFUMAGE / PLOMBERIE	29/06/2012	BOBION ET JOANIN		640000,00	40465
2012-331	CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE DU VIN. TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE DÉPOLLUTION	18/07/2012	GENIER DEFORTGE		333 676,19	33240
2012-341	AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES AU 3ÈME ÉTAGE DU GROUPE PAUL BERT, LOT N° 1 DÉMOLITION, PLÂTRERIE, MENUISERIES REVÊTEMENTS	12/07/2012	EIFFAGE CONSTRUCTION NORD AQUITAINE		117 820,68	33127
2012-349	TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE DESAMIANTAGE DANS LE QUARTIER DES BASSINS A FLOT	20/07/2012	AVENIR DECONSTRUCTION / BDS		178 506,05	33370
2012-353	EGLISE SAINTE EULALIE - CLOCHER ET FACADE OUEST - LOT 1 MAÇONNERIE	13/09/2012	DAGAND		594 782,60	33400
2012-362	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI- ACCUEIL ALBERT THOMAS LOT 1 : VRD - ESPACES VERTS	08/08/2012	MOTER		304 860,45	33694
2012-364	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI- ACCUEIL ALBERT THOMAS LOT 3 : PLÂTRERIE	08/08/2012	SOFIBAT		292 941,01	33608
2012-365	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI- ACCUEIL ALBERT THOMAS LOT 4 : PLAFONDS SUPSENDUS	08/08/2012	PLAFONDECOR		179 933,89	33700

2012-366	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ALBERT THOMASLOT 5 : MENUISERIES INTÉRIEURES	08/08/2012	ARTBOIS 24		534 366,00	33270
2012-367	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ALBERT THOMASLOT 6 : REVÊTEMENTS DE SOLS	08/08/2012	MINER		234 325,55	47160
2012-368	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ALBERT THOMASLOT 7 : PEINTURES ET REVÊTEMENTS MURAUX	08/08/2012	MINOS		174 339,61	33260
2012-369	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ALBERT THOMAS LOT 8 : ELECTRICITÉ	08/08/2012	EIFFAGE ENERGIE		335 194,34	33608
2012-370	ECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ALBERT THOMAS LOT 9-1 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	08/08/2012	EIFFAGE ENERGIE THERMIE		889 820,16	33130
2012-371	ECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ALBERT THOMASLOT 9-2 : GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE	08/08/2012	CAREDas		161 653,39	33560
2012-375	ECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ALBERT THOMAS LOT 13 :AMÉNAGEMENTS DES ESPACES EXTÉRIEURS	29/11/2012	A2S		315 147,80	33650
2012-385	GYMNASE VIRGINIA - DESAMIANPAGE - DECONSTRUCTION	30/07/2012	DST		151 150,00	33290
2012-419	TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REPARATION ET D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX LOT 7.2 - MENUISERIES BOIS	27/12/2012	CARDOIT	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33600
2012-420	TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REPARATION ET D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX LOT 8.1 - VOLETS ROULANTS - STORES - OCCULTATIONS	17/10/2012	FERMOTOR	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33170
2012-429	PALAIS DES SPORTS - TRAVAUX DE RÉGLAGE ET REPARATION DE LA STRUCTURE A CABLES SUPPORT DE COUVERTURE	22/10/2012	FREYSSINET/SOCOTEC		486 591,00	31241
2012-432	GROUPE SCOLAIRE SCHWEITZER - REFECTION DE L'ETANCHEITE DES TOITURES TERRASSES	15/10/2012	ETANDEX / résilié		207 154,50	33750
2012-455	RÉNOVATION DES MENUISERIES BOIS EXTERIEURES ECOLE DES BEAUX ARTS	21/11/2012	ORMEO		256 544,42	33126
2012-459	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI IV LOT 9 : CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	08/10/2012	IDEX		346 188,79	33610
2012-460	CONSTRUCTION DU GYMNASSE VIRGINIA LOT N° 1 : GROS ŒUVRE - DALLAGES	12/11/2012	JSD ENTREPRISE		721 758,47	33600
2012-461	CONSTRUCTION DU GYMNASSE VIRGINIA LOT N° 2 : CHARPENTE METALLIQUE - SERRURERIE	12/11/2012	DL OCEAN		367 617,21	33612

2012-462	CONSTRUCTION DU GYMNASE VIRGINIA LOT N° 3 : COUVERTURE - ETANCHEITE - BARDAGE POLYCARBONATE	12/11/2012	SAFT OUEST		250 447,00	33650
2012-464	CONSTRUCTION DU GYMNASE VIRGINIA LOT N° 5 : MENUISERIES ALUMINIUM ET METALLIQUES - OCCULTATIONS - PHOTOVOLTAIQUE	12/11/2012	GARRIGUES		329 804,65	47450
2012-466	CONSTRUCTION DU GYMNASE VIRGINIA LOT N° 7 : PLATRERIE - FAUX PLAFONDS	12/11/2012	NAVELLIER		113 083,10	33700
2012-467	CONSTRUCTION DU GYMNASE VIRGINIA LOT N° 8 : REVETEMENT DE SOLS COULES ET/OU COLLES	12/11/2012	PLAMURSOL		160 030,87	33610
2012-471	CONSTRUCTION DU GYMNASE VIRGINIALOT N° 12 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRE	12/11/2012	HERVE THERMIQUE		396 673,50	33610
2012-472	CONSTRUCTION DU GYMNASE VIRGINIA LOT N° 13 : ELECTRICITE : COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES	12/11/2012	CIMEA		175 413,01	33610
2012-473	CONSTRUCTION DU GYMNASE VIRGINIA LOT N° 14 : VRD - ESPACES VERTS	12/11/2012	LPF TRAVAUX PUBLICS		109 199,30	33072
2012-499	TRAVAUX DE RENOVATION DU SYSTEME DE SUPERVISION ET DES EXTRACTEURS DE LA PATINOIRE MERIADECK A BORDEAUX	24/10/2012	SPIE		191 413,79	33400
2012-507	TRAVAUX ELECTRIQUES, D'AUTOMATISMES ET DE REGULATION AVEC FOURNITURE DES MATERIELS POUR LE SYSTEME DE TELEGESTION POUR LE CAPC	31/10/2012	FACCER		153 432,25	33600
2012-517	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX. LOT N° 1 : TERRASSEMENTS GENERAUX - VRD	11/12/2012	COLAS		1 226 024,45	33270
2012-519	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX LOT N° 5 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS - CLOISONS MOBILES - AGENCEMENT	11/12/2012	LEGENDRE ET LUREAU		1 224 323,63	33910
2012-520	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX LOT N° 6 : CLOISONS - DOUBLAGE - FAUX PLAFOND	11/12/2012	NAVELLIER		542 976,78	33700
2012-521	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX LOT N° 8 : REETEMENTS DE SOLS MINCES ET DURS	11/12/2012	PLAMURSOL		103 781,84	33610
2012-522	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX LOT N° 9 : PEINTURE - NETTOYAGE	11/12/2012	LTB		149 500,00	33380
2012-523	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUXLOT N° 10 : PLOMBERIE - SANITAIRES - PROTECTION INCENDIE	11/12/2012	AXIMA CONCEPT		1 804 325,86	33607
2012-524	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUXLOT N° 11 : ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES	11/12/2012	SANTERNE		867 462,23	33523

2012-525	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX LOT N° 13 : EQUIPEMENTS SPECIFIQUES	11/12/2012	SAMODEF FORSTER		923 416,09	92000
2012-526	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX LOT N° 14 : SONDES GEOTHERMIQUES	11/12/2012	ROUSSILLON FORAGE		194 975,00	66270
2012-538	REFECTION DE LA COUVERTURE EN ARDOISE SUR LA CHAPELLE TERRE NEGRE A BORDEAUX	05/12/2012	CCPF		93 506,00	19600
2012-560	TAILLE DES ARBRES DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT 1 : TAILLE D'ENTRETIEN DES ARBRES	28/12/2012	ELAQUITAINE	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	33360
2012-561	TAILLE DES ARBRES DE LA VILLE DE BORDEAUX LOT 2 : TAILLE ARCHITECTUREE EN RIDEAU	28/12/2012	SAMU	marché à bons de commande sans mini sans maxi	marché à bons de commande sans mini sans maxi	78000

Marchés d'un montant de 4 845 000 € HT et plus conclus 2012

TRAVAUX

Numéro	INTITULE DU MARCHÉ	Notifié le	Titulaire	Montant minimum HT en €	Montant maximum HT en €	Code postal
2012-363	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRECHE ALBERT THOMAS LOT 2 : GROS ŒUVRE - CLOS COUVERT	08/08/2012	MAESTRO		5 828 071,60	33151
2012-518	CONSTRUCTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX LOT N° 2 : FONDATIONS SPECIALES - GROS ŒUVRE - STRUCTURE	31/01/2013	GTM SUD OUEST/ JUGLA MARTI		5 241 321,20	33706